RAPPORT D'ACTIVITÉ / 2021

servir le public

1 300 Entreprises publiques locales en France • 32 000 en Europe

FÉDÉRATION DES ÉLUS

epl

DES ENTREPRISES PUBLIQUES LOCALES

Édito

« Dialoguer avec l'incertitude »

Au-delà de l'exercice imposé du rapport d'activité, la lecture d'un tel document permet toujours de mesurer le chemin parcouru pour notre organisation, dans un contexte qui se transforme de manière accélérée. En 2021, toutes les composantes de la Fédération des Élus des Entreprises locales ont multiplié les efforts pour poursuivre les chantiers engagés et en ouvrir d'autres, afin de toujours mieux répondre aux attentes et besoins de nos adhérents et de nos partenaires. À la crise sanitaire s'ajoute désormais une guerre inquiétante sur le continent européen, entraînant la crainte légitime d'un effet négatif supplémentaire pour l'ensemble des démocraties occidentales. Nous avons beaucoup parlé de résilience ces derniers mois, de cette capacité à pouvoir nous projeter dans l'avenir dans une période marquée par les épreuves et les doutes. À l'heure où tout prédispose au pessimisme, nous devons plus que jamais garder le cap de notre ambition collective, seule voie permettant d'améliorer le quotidien de nos concitoyens.

Les élus des collectivités territoriales, au plus près de nos citoyens, sont incontournables pour rendre ce futur plus désirable, tout en gardant le contrôle sur les solutions à mettre en œuvre. Ils peuvent ainsi compter sur le levier efficace du recours à la gamme des Entreprises publiques locales pour déployer leurs projets en matière d'aménagement durable, de logement abordable, de production d'énergies renouvelables, mais aussi désormais d'accueil de la petite enfance ou encore de restauration collective.

Des débats sur la loi 3DS en passant par l'engagement de plus en plus affirmé des Epl dans la transition énergétique, de la dimension européenne du réseau au rôle majeur des Sem immobilières en Outremer, de la mise en place des divers plans de relance à la dynamisation des centres-bourgs, du service à la personne à l'économie sociale et solidaire, les Epl sont désormais repérées comme des actrices essentielles du bon fonctionnement des services publics. Elles se voient confier des missions que d'autres ne peuvent réaliser, car les Epl sont plus agiles, plus souples dans leur modèle et leur capacité à mettre en œuvre rapidement des interventions efficaces et à des coûts maîtrisés.

L'ensemble des composantes des instances pluralistes de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales partagent une conviction commune : l'économie mixte locale est un atout pour mener à bien une décentralisation efficace et pérenne. La lecture de ce document vous permettra de mesurer l'ampleur du travail accompli par les représentants de la FedEpl et ses collaborateurs, dans un contexte de reprise encore fragile et inégalement répartie selon les activités et les territoires. Si la difficulté à se projeter forme un obstacle, elle peut être aussi une opportunité pour initier de nouvelles réflexions et anticiper la dynamique des nombreuses transitions dans lesquelles nous sommes tous engagés. En nous inspirant par exemple d'Edgar Morin, pour qui « connaître et penser, ce n'est pas arriver à une vérité certaine, c'est dialoguer avec l'incertitude ».

Patrick Jarry
Président de la Fédération des Élus
des Entreprises publiques locales,
maire de Nanterre

Sommaire

Les missions **6**

Les indicateurs **7**

Les évènements marquants de l'année 2021 ..... **8**

Janvier 8
Février 11
Mars 15
Avril 19
Mai 25
Juin 30
Juillet 33
Septembre 38
Octobre 41
Novembre 47
Décembre 51

Le rôle politique **54**

L'action politique **56**

Conforter le positionnement de la FedEpl comme LA référence en matière d'Epl 57
Pérenniser les travaux d'accompagnement de la mise en œuvre du Livre blanc sur l'économie mixte locale 57
Réalisation d'études sur l'environnement économique des Epl 58
Poursuivre un dialogue permanent avec le Gouvernement et le Parlement 60
Porter la voix des Epl dans les principaux métiers où le mouvement se doit d'être identifié et reconnu au plan politique 62
Engager un suivi structuré des travaux des chambres régionales des comptes 66
Élaboration du prochain plan stratégique de la FedEpl 67
Porter la voix de l'économie mixte au plan européen 67
Renforcer la fluidité entre l'action politique de la FedEpl et l'action éditoriale 68

L'action territoriale 69

Des élus au cœur de la gouvernance de leurs Epl, de la FedEpl et des Fédérations régionales 70

L'accompagnement des adhérents 72

Accueil des nouveaux adhérents 73

Appropriation de la gamme Epl 73

Renouvellement ou obtention de nouvelles Délégations de service public : la FedEpl aux côtés des adhérents qui jouent leur avenir 73

École de management des dirigeants d'Epl 74

Club des directeurs d'Epl, Club des DAF, Club des juristes 74

Accompagnement des Epl dans leurs initiatives de reconfiguration 75

Organisation de plusieurs webinaires sur des axes de travail spécifiques 75

Promotion des Epl exemplaires dans le cadre des Trophées 2021 des Epl 76

Fidélisation et connaissance des adhérents : améliorer la personnalisation et la lisibilité de l'offre 76

Conforter la cohérence de la communication digitale en direction des adhérents 76

Les évènements phares de la FedEpl 77

Lancement du plan d'action pluriannuel montagne 78

Quelques sujets internes ont été menés à bien 79

Annexes 80

Les adhésions 81

Les radiations 82

Organismes dont la Fédération est membre 84

Organigramme 86

Les missions

Depuis sa création en 1956, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) est la seule fédération d'élus représentative des 1 355 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) françaises réunies au sein de la gamme Epl. Elle est gouvernée par des présidents et administrateurs d'Epl de toutes sensibilités politiques.

La FedEpl est affiliée au réseau européen des 32 000 Entreprises publiques locales représenté par le Centre européen des employeurs et entreprises fournissant des services publics (CEEP).

L'action politique

Permettre à toutes les Epl d'intervenir et de se développer dans les conditions les plus favorables.

Forte d'un réseau de 11 000 élus, présidents et administrateurs d'Epl, la Fédération des Epl :

- pilote une action de veille prospective et stratégique afin d'anticiper et de construire l'avenir du mouvement Epl ;
- conduit une action politique pour obtenir pour ses adhérents le cadre législatif et réglementaire le plus favorable possible, tant au plan national qu'européen. Elle dialogue à cette fin en permanence avec les ministères, les administrations, les parlementaires, etc.

L'action territoriale

Promouvoir le modèle Epl auprès des collectivités locales et les accompagner dans le pilotage de leurs opérateurs et leurs choix de modes de gestion.

La FedEpl œuvre à renforcer la connaissance des différents outils de la gamme Epl à l'intention des décideurs locaux. Elle est aux côtés des collectivités intéressées par les Epl pour renforcer le pilotage de leurs opérateurs et les accompagner dans leurs réflexions. Ce dialogue avec les collectivités locales s'organise avec le soutien des treize fédérations régionales.

La Fédération est également présente au sein de multiples instances et organismes nationaux et européens dans lesquels elle relaie les préoccupations et les initiatives des Epl.

L'accompagnement des adhérents

Accompagner ses adhérents afin de préparer l'avenir et de renforcer la performance des Epl dans l'ensemble de leurs activités.

À l'écoute de ses adhérents, la FedEpl déploie les ressources et les actions adaptées à leur évolution pour les aider à gagner des parts de marché. Spécialiste de l'économie mixte, la Fédération offre à ses adhérents une palette d'expertises et de temps forts destinée à consolider leur professionnalisme et à s'approprier le contexte comme les conditions de leur développement : accompagnement juridique, journées d'actualité, formations, analyses financières, préparation des DSP (délégations de service public), création d'Epl, identification de nouveaux modèles, guides pratiques, appui au management.

Cette animation réseau, au plus près des besoins et des aspirations des Epl, leur permet de mutualiser leurs expériences et leurs savoir-faire.

Les indicateurs

Du mouvement

Source : Pôle promotion

1 355 Sem, SemOp ou Spl en France

886 Sociétés d'économie mixte (Sem), 35 Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) et 434 Sociétés publiques locales (Spl) sont recensées au 1er juin 2021. Le nombre d'Entreprises publiques locales (Epl) en France n'a jamais été aussi élevé. Le domaine du tourisme, de la culture et des loisirs est à nouveau celui qui en comptabilise le plus, devant ceux de l'aménagement, de l'environnement et des réseaux. 117 projets ont été initiés ces derniers mois.

320 Epl dans les massifs et les zones de montagne

Dans des territoires dans lesquels l'exercice de certaines activités économiques, comme les prestations de service public, est plus contraint, 320 Sem, SemOp et Spl œuvrent pour le compte des collectivités locales. Elles interviennent principalement dans le tourisme, la culture et les loisirs, mais aussi dans les autres domaines d'intervention de l'économie mixte locale, dans les six massifs métropolitains comme dans les trois massifs ultramarins.

14,23 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2020

Les 1 355 Entreprises publiques locales (Epl) françaises ont produit un chiffre d'affaires estimé à 14,23 milliards d'euros en 2020. Il s'agit d'une baisse de 5,1 % par rapport à l'exercice 2019, qui s'explique en raison du ralentissement de l'activité économique induite par la crise sanitaire, et par l'inertie inhérente à la transition entre deux cycles électoraux. La mobilité et le stationnement, ainsi que le tourisme, la culture et les loisirs, ont été les activités les plus fragilisées.

62 550 emplois dans les Sem, les SemOp et les Spl

Pour mettre en œuvre les politiques publiques des collectivités territoriales, les Epl emploient 62 550 personnes sur l'ensemble du territoire, dont 53 785 en métropole et 8 765 dans les Outre-mer.

Les Sem, les SemOp et les Spl ont maintenu le niveau de leurs effectifs malgré le ralentissement de l'activité économique. 31 % d'entre elles projettent de l'augmenter au cours de l'année 2022. Au total, 257 000 emplois sont induits directement ou indirectement par l'activité des Epl.

601 695 logements gérés par des Epl

Les activités liées au logement social, et à l'habitat et l'immobilier de manière générale, continuent d'être substantielles. S'étant conformées aux exigences induites par la loi Élan, les Epl administrent un patrimoine de plus de 600 000 logements. Avec 4,319 millions d'euros de chiffre d'affaires produit en 2020, les Epl immobilières n'ont jamais été aussi dynamiques en termes de volume d'activité. Elles ont ainsi procédé à 13 613 mises en chantier sur la même période.

De la Fédération

Source : Direction des ressources internes

745 adhérents

Au 31 décembre 2021, la Fédération compte 745 Epl adhérentes, dont 444 Sem, 269 Spl, 17 Spla et 15 SemOp.

3 984 K€ de cotisations

Le montant de la cotisation s'élève à 3 984 332 € de cotisations et représente 57,3 % des ressources de la Fédération.
Outre les cotisations, les autres ressources proviennent pour 20,9 % de la contribution de la Caisse de garantie du logement locatif social (CGLLS) à l'action de la FedEpl en faveur des Sem immobilières, et pour 20,1 % des ressources commerciales : congrès et salon des Epl, journées d'information, partenariats, etc.
Avec un effectif moyen de 39,6 équivalents temps plein (ETP), les charges de personnel représentent 49,3 % des dépenses d'exploitation et 87 % du montant total des cotisations.

Les évènements marquants de l'année 2021

Une année riche en évènements, au milieu d'une crise sanitaire qui dure. Tournants législatifs, contacts multiples opérés par les salariés de la FedEpl avec les acteurs institutionnels, Congrès de Toulouse… Retour sur les évènements phares de 2021.

Janvier

7 janvier

La méthode « Stabus » pour faire aimer les transports publics

Sébastien Prat, président de **Stabus** (Agglomération d'Aurillac), l'assure sur le site de la FedEpl : « Nous devons faire aimer les transports publics au plus grand nombre. » Nouveau président de Stabus, gestionnaire des mobilités de la Caba (Communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac), vice-président aux transports de l'agglo, l'élu entend bousculer les certitudes de ceux qui sont amoureusement accrochés à leur voiture… en déployant un service de bus suffisamment complet pour les faire douter. Une forme d'exemplarité agressive pour emporter l'adhésion du plus grand nombre et rendre le cadre de vie plus agréable.

Capteurs de territoire, les grands moments de la saison 2

Le laboratoire d'idées de la FedEpl a clôturé sa saison 2 en décembre 2020. Ce réseau d'experts vise à réunir des experts issus de différents horizons : universitaires, consultants, responsables d'études, think tank, économistes, organisations syndicales, institutions financières, entreprises et prestataires de services. Lors de la **première saison**, qui s'est déroulée sur la période 2017-2018, les séances de travail se sont intéressées à la **place centrale occupée par les collectivités et leurs opérateurs dans la dynamique économique locale**. La **saison 2** des Capteurs de territoire s'est attachée à poursuivre la **réflexion sur les bouleversements économiques mais aussi sociaux et environnementaux auxquels font face les territoires.** Ceux-ci connaissent en effet de profondes mutations, toutes liées à des phénomènes plus larges, plus globaux, qui interfèrent les uns avec les autres.

Sur le site de la FedEpl, les adhérents peuvent retrouver l'ensemble des comptes-rendus des deux saisons : https://www.lesepl.fr/partenaires/les-capteurs-de-territoire/

12 janvier

La FedEpl échange avec la Direction générale de prévention des risques

La FedEpl, accompagnée de **Dany Dunat, directrice générale de Triselec,** et **Denis Duplessier, directeur général de la Semardel**, rencontre virtuellement **Vincent Coissard**, **sous-directeur des Déchets et de l'Économie circulaire à la Direction générale de la prévention des risques (DGPR).** Les déchets prennent une part importante dans l'économie mixte avec des secteurs d'activité particulièrement générateurs de déchets, que ce soit le bâtiment, l'alimentation (marché d'intérêt national et restauration collective) ou encore le tourisme. La FedEpl en a profité pour mettre en évidence le **savoir-faire des Epl de collecte, tri et traitement des déchets,** en soulignant notamment leur capacité à développer des emplois locaux durables et à innover dans la valorisation énergétique des déchets.

13 janvier

La plateforme Aides-territoires tend les bras aux Epl

La plateforme Aides-territoires, accessible depuis le site internet de la FedEpl, permet de trouver les aides régionales du Plan de relance. Elle permet aux adhérents de la Fédération de faire une recherche, en temps réel, sur les aides proposées dans le cadre des différentes déclinaisons du Plan de relance des 18 régions métropolitaines et ultramarines. Ainsi, 184 aides « estampillées » Plan de relance sont présentes sur la plateforme Aides-Territoires. Par le biais de notre page destinée aux Epl, les adhérents peuvent rechercher les aides en fonction de leur secteur d'activité. Aides-Territoires est le **guichet unique d'information sur les aides publiques européennes, nationales et locales à destination des Epl.**

14 janvier

Projet de loi 4D, Jacqueline Gourault et la FedEpl se penchent sur le chapitre consacré aux Epl

La ministre de la Cohésion sociale des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales reçoit une délégation de la Fédération **conduite par Patrick Jarry et composée de Jean-Marie Sermier, Hervé Marseille et Josy Poueyto**. Elle confirme qu'**un chapitre du projet de loi 4D sera consacré aux Epl pour mieux prendre en compte un nombre conséquent de propositions de nature législative figurant dans le Livre blanc sur l'économie mixte locale.** Le président de la Fédération et les parlementaires présents plaident en faveur d'un texte équilibré à l'image des préconisations du Livre blanc sur l'économie mixte locale, comprenant à la fois les mesures destinées à renforcer la transparence des Epl (filiales, rémunérations, mobilité professionnelle des dirigeants), mais aussi des dispositions permettant aux Epl d'investir en toute sécurité de nouveaux champs de l'action publique locale (culture, énergies renouvelables, patrimoine universitaire, revitalisation commerciale et artisanale).

Préconisations à droit constant du Livre blanc sur l'économie mixte locale : mission accomplie, Madame la Ministre !

Le président de la FedEpl rencontre Jacqueline Gourault le 14 janvier et lui remet en mains propres un **jeu complet de documents permettant de mettre en œuvre toutes les propositions à droit constant du Livre blanc sur l'économie mixte locale. Adopté en 2019 et remis au gouvernement par Jean-Marie Sermier, alors président de la FedEpl, à l'occasion du congrès des Epl à Strasbourg, ce Livre blanc propose en effet un état des lieux du mouvement des Epl.** Il détaille ensuite un certain nombre de préconisations permettant de conforter le modèle, qui sont parfois législatives, mais qui pour la plupart peuvent être mises en œuvre dès à présent. C'est dans cette perspective que la FedEpl s'est engagée dans l'**élaboration d'un certain nombre de guides et notes destinés à optimiser l'appropriation de ces préconisations par le plus grand nombre possible d'Epl.** Dans la mesure où la **FedEpl s'était engagée vis-à-vis de Jacqueline Gourault** à l'élaboration puis à la mise en œuvre du Livre blanc dans les meilleurs délais, **Patrick Jarry a tenu à lui donner la primeur de cette information, preuves à l'appui. Des documents qui feront l'objet ensuite d'une large diffusion dans le réseau de la FedEpl.**

15 janvier

Les centres de congrès gérés par les Epl se mobilisent pour la vaccination

Plusieurs centres de congrès ont ouvert leurs portes pour assurer les débuts de la campagne de vaccination. C'est le cas du **Centre de congrès Jean Prouvé, géré par la Spl Destination Nancy**, transformé en centre de vaccination. Même chose du côté du **Palais des festivals à Cannes, géré par la Semec (Société**

d'économie mixte pour les évènements cannois). Enfin, **Chartres Métropole** accueille un nouveau centre de vaccination contre la Covid-19, situé à Chartrexpo, géré par la **Spl Chartres Métropole Évènements.** D'autres centres de congrès feront de même toute cette année 2021, accompagnant ainsi la montée en puissance de la vaccination dans notre pays.

18 janvier

Échanges entre Charles Michel et Pascal Bolo sur l'avenir de l'Europe

Pour son premier rendez-vous officiel en tant que nouveau président de SGI Europe, **Pascal Bolo échange avec Charles Michel**, président du Conseil européen. Accompagnés de **Valeria Ronzitti**, secrétaire générale de SGI Europe, les discussions ont porté sur le rôle fondamental des entreprises de services publics pendant la crise sanitaire, ainsi que de leur positionnement central pour la relance économique et la cohésion sociale dans les États membres. L'occasion idéale pour promouvoir les priorités du mouvement européen et **réitérer le soutien de SGI Europe à la mise en œuvre d'une relance verte, équitable et numérique**.

19 janvier

Les Sem peuvent émettre des titres participatifs à droit constant

À la suite d'une question écrite au gouvernement déposée par les sénateurs **Hervé Marseille et Sylvie Robert**, la ministre déléguée auprès de la ministre de la Transition écologique, chargée du logement, **Emmanuelle Wargon**, **confirme que les sociétés d'économie mixte locales sont habilitées à émettre des titres participatifs.** La ministre Emmanuelle Wargon tranche le débat en se fondant sur un arrêt du Conseil d'État qui se prononce à partir du critère de la participation majoritaire publique au capital de cette société pour déterminer son appartenance au secteur public (CE Assemblée, 22 décembre 1982, comité central d'entreprise de la Société française d'équipement pour la navigation aérienne, n° 34252). Relevant que les sociétés d'économie mixte répondent bien à ce critère, Emmanuelle Wargon confirme la possibilité pour les Sem d'émettre des titres participatifs.

« À la Réunion, l'eau, c'est notre or blanc ! »

Sur la chaîne YouTube de la FedEpl, **Serge Hoarau, président de la Sem Saphir, de la Spl Sources et Eaux et de la Spla Grand Sud, maire de Petite-Ile et président de l'Association des maires de La Réunion, explique l'importance de l'eau dans l'économie réunionnaise**. Serge Hoarau rappelle les enjeux : « Il y a une évidente complémentarité entre ma présidence de la Saphir, qui vend de l'eau brute aux fermiers et assure la gestion des circuits d'irrigation, et celle de Sources et Eaux, dont la mission est de gérer la distribution en eau. Nous formons le bras armé de la gestion en ressources d'eau sur l'ensemble de l'île ». https://www.lesepl.fr/2021/01/serge-hoarau-a-la-reunion-leau-cest-notre-or-blanc/

20 janvier

La FedEpl et le Puca échangent sur la rénovation énergétique et Action cœur de ville

Rencontre avec **Hélène Peskine, secrétaire permanente du Plan Urbanisme Construction Architecture (Puca) et ses équipes.** L'occasion de faire le point sur les dossiers en commun et d'identifier la valeur ajoutée des Epl dans les programmes en cours. Pour rappel, cette agence interministérielle, tournée vers la recherche et l'accompagnement de programmes innovants, est spécialisée dans les domaines de l'aménagement des territoires, l'urbanisme, l'habitat, l'architecture et la construction. La **FedEpl et le Puca** partagent une ambition commune concernant la

rénovation énergétique du parc privé et la nécessité de proposer une offre globale, comportant un suivi technique et des solutions de financement, pour massifier les projets.
Le Puca a d'ailleurs accompagné les Epl de rénovation énergétique dans leur démarche vers la certification « société de tiers-financement ». Ces dernières apportent une réelle valeur ajoutée en sécurisant la qualité des travaux, en proposant le préfinancement des aides et le financement de long terme du reste à charge des ménages.

22 janvier

Contrôle analogue, un nouveau guide à télécharger

Comme elle s'y était engagée lors de la présentation de son **Livre blanc sur l'économie mixte locale en 2019,** la FedEpl complète la publication des guides et notes permettant aux Epl de s'approprier les préconisations contenues dans ce document fondateur.
Le guide **Spl et contrôle analogue – Modalités pratiques du *in house*** est paru dans la collection « Mode d'emploi » de la FedEpl. Il décrit les modalités de garantie du caractère *in house* de la relation entre la Spl et ses actionnaires.
Plusieurs préconisations y sont présentées pour permettre un contrôle renforcé. À noter : **ce guide a été visé en avant-première par les services juridiques de la DG Grow de la Commission européenne et par la DAJ du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance.**
Un guide à télécharger sur le site de la FedEpl : https://www.lesepl.fr/2021/01/controle-analogue-dsp-degradee-deux-nouveaux-guides-a-telecharger/

Février

4 février

Trois dossiers essentiels abordés lors du Bureau de la FedEpl

Suites législatives du Livre blanc sur l'économie mixte locale, élus et conflits d'intérêts dans les Epl et Observatoire des rémunérations des dirigeants des Epl étaient au menu du Bureau du 4 février dans les locaux de la FedEpl.
Dans la continuité des échanges du 14 janvier entre **Patrick Jarry et Jacqueline Gourault**, ministre de la Cohésion sociale des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, le Bureau confirme l'opportunité de prévoir dans le **projet de loi 4D** un chapitre consacré aux Epl, traitant à la fois des mesures destinées à améliorer leur transparence et leur contrôle et des dispositions permettant l'intervention des Epl dans de nouveaux champs, notamment au service des hôpitaux et des universités.
Sur les conflits d'intérêts des élus dans les Epl, le Bureau a recueilli les avis et les questions d'**un certain nombre d'Epl sur les situations éventuelles de conflit d'intérêts susceptibles de se présenter pour les élus présidents et administrateurs d'Epl**. La FedEpl va engager une action conséquente sur le sujet, prenant la forme d'une position reposant sur deux principes :

- La possibilité pour tout élu administrateur d'Epl de participer pleinement aux travaux de son assemblée délibérante.
- La sécurité apportée à tout élu dans sa fonction d'administrateur d'Epl grâce au régime de protection spécifique instauré par la loi de 2002 relative à la modernisation des Sem.

Enfin, concernant **l'Observatoire des rémunérations des dirigeants d'Epl**, le Bureau souhaite poursuivre ce travail de **collecte d'informations fiables sur l'état des rémunérations des fonctions dirigeantes dans les Epl** de manière à disposer d'un point de vue d'ensemble et de dissiper les représentations erronées préjudiciables à l'ensemble de l'économie mixte locale.

5 février

Pour le sénateur Hervé Marseille, les Epl sont « des actrices stratégiques du Plan de relance »

Dans un entretien accordé au *Moniteur,* le sénateur des

Hauts-de-Seine, vice-président de la FedEpl, président de la Fédération des élus des Epl d'Ile-de-France, rappelle que les Epl ont globalement bien résisté à la crise sanitaire. **Hervé Marseille**, dont la loi éponyme, votée en 2019, a permis de sécuriser l'actionnariat des Epl, assure que l'une de ses « premières missions » à la tête de la fédération régionale consistera à « **accompagner la recomposition des acteurs de l'aménagement et du logement en Ile-de-France** ». Autre priorité : « Participer le mieux possible à la relance de l'économie en répondant aux préoccupations des collectivités territoriales qui sont nos partenaires. » Enfin, le sénateur entend favoriser le terreau de l'**exploration de « nouveaux secteurs tels que l'économie circulaire, la culture, le tourisme, le sport**, etc. ».

Rénovation énergétique, La Banque Postale se rapproche de la Sem Oktave

Partenaire de la FedEpl, La Banque Postale s'engage aux côtés de la Sem Oktave pour favoriser la rénovation énergétique des logements dans le Grand Est. Ce partenariat de deux ans vise à **faciliter la mise en relation entre le particulier et la banque pour ses projets de rénovation énergétique**. La Banque Postale s'engage ainsi à **contacter sous les cinq jours ouvrés le client** et à proposer aux prospects une gamme complète de solutions de financements en crédit immobilier et en crédit à la consommation, selon les profils : **éco-prêt à taux zéro (PTZ), prêt vert ou prêt immobilier.**

Créée en 2018, la Sem Oktave, service régional de rénovation énergétique de l'habitat, accompagne les propriétaires de la région dans leur projet de rénovation thermique. **Son objectif est de réaliser 1 500 rénovations chaque année.** Le partenariat avec La Banque Postale, acteur de référence auprès des Epl depuis plus de dix ans, lui permettra d'envisager d'étendre son activité.

9 février

Les Epl d'Occitanie pleinement associées au Plan de relance de l'économie

À travers leur Fédération régionale, **les Epl occitanes sont associées au comité de suivi et de pilotage du Plan de relance, une réelle opportunité pour faciliter leur accès aux différents programmes d'investissement.** Après la mise en place de premières mesures de soutien au tissu économique gravement impacté par la crise sanitaire, le gouvernement a lancé en septembre 2020 un **plan de relance massif pour préparer la France de 2030.** Compte tenu du rôle singulier des **132 Sem, Spl et Semop actives en Occitanie**, et notamment de leur objectif qui consiste à engager des projets concrets pour le compte des collectivités locales et au bénéfice du tissu économique local, **le préfet de région Étienne Guyot a invité la Fédération régionale des Epl à siéger au sein de cette instance de concertation. Didier Aldebert, son président, a ainsi participé à la première réunion plénière de lancement du comité, le mardi 9 février.**

La FedEpl anime un atelier aux Assises européennes de la transition énergétique

Cet atelier organisé par la FedEpl dans le cadre des Assises européennes de la transition énergétique, permet de faire découvrir la gamme Epl et la diversité de leurs interventions dans la transition énergétique. Cet atelier, intitulé « **Les Epl : outils de coopération territoriale au service de l'excellence environnementale** », a permis à plusieurs intervenants de faire valoir leurs points de vue : **Philippe Behaegel**, président directeur général de la Spl Modulo (Mobilité durable locale) ; **Pierre-Yves Ezavin**, directeur technique de la Spl Horizon Réunion ; **Benoît Mercuzot**, Président de la SemOp Amiens Énergies et **Emmanuel Julien**, Président du directoire de Sergies. Véritable couteau suisse, les Epl ont un champ d'intervention vaste et **ont développé une expertise dans les énergies renouvelables, les réseaux de chaleur, la rénovation énergétique des bâtiments ou encore les bornes de recharge électrique**.

10 février

Échanges avec Rachel Chane-See-Chu, la nouvelle directrice de l'Ancols

La FedEpl rencontre la nouvelle directrice générale de l'Agence de contrôle,

du logement social (Ancols), **Rachel Chane-See-Chu**. Des échanges qui convergent vers un diagnostic partagé sur les Sem immobilières ayant une activité de bailleur social et donc susceptibles d'un contrôle de l'Ancols. **La nouvelle directrice assure ainsi que, sur l'ensemble des contrôles effectués, aucune réserve particulière n'a été faite sur les Sem immobilières.** Cette observation porte sur environ 70 Sem contrôlées par l'Agence dans les cinq dernières années, soit plus de la moitié des Sem immobilières bailleurs sociaux. Le nombre de Sem exerçant l'activité locative sociale s'est réduit à près de 100 sociétés après regroupement de la loi Elan. En 2019, le parc social géré par les Epl immobilières atteint les 440 000 logements.

11 février

La FedEpl organise plusieurs webinaires sur la rénovation énergétique

Deux webinaires sur la rénovation énergétique sont organisés : un premier le 5 février sur le contrat de performance énergétique (CPE) en collaboration avec le cabinet GB2A Avocats et un second, le 11 février sur le programme Actée piloté par la FNCCR et tourné vers la rénovation du patrimoine des collectivités. La rénovation énergétique est un axe fort du gouvernement. Le Plan de relance y consacre une enveloppe de 6,7 milliards d'euros. Dans cette dynamique, **la FedEpl organise ces deux webinaires pour présenter les outils existants et permettre aux Epl de s'en emparer.**

13 février

École de management, la responsabilité éthique du dirigeant au cœur du programme

Sur le site de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales, l'**École de management des dirigeants d'Epl, en partenariat avec HEC Paris**, fait sa promotion : durant trois jours, du 13 au 16 avril 2021, les dirigeants sont appelés à **réfléchir aux nouvelles aspirations en matière d'éthique et de responsabilité sociétale des entreprises (RSE).** Mais aussi à partager les expériences et les bonnes pratiques renforçant les comportements responsables.

17 février

La Fédération des élus des Entreprises publiques locales de la région Auvergne-Rhône-Alpes dans l'action !

La Fédération régionale d'Auvergne-Rhône-Alpes réunit son conseil d'administration, à l'hôtel de ville de Saint-Étienne, sous la présidence de **Marion Canalès, adjointe au maire de Clermont-Ferrand, conseillère déléguée à Clermont Métropole et présidente d'Assemblia et de Clermont Auvergne.** Après un mot d'accueil chaleureux de **Gilles Artigues en sa qualité de premier adjoint au maire et président de la Spl Crématorium Montmartre**, le débat porte sur la présentation des contours de l'**avant-projet de la loi 4D et des 24 amendements portés par la Fédération des Epl**. Il s'agit de renforcer la gouvernance des Epl par les élus et les collectivités, d'élargir le contrôle et la transparence de gestion et de gouvernance des Epl et enfin d'assurer l'ouverture et la sécurisation des champs d'intervention et d'action des Epl, à l'image du secteur universitaire ou de santé. **Le CA a également défini les priorités de la Fédération Aura pour l'année 2021**. Avec, entre autres, l'accent mis sur la promotion du modèle de l'économie mixte auprès des collectivités territoriales, singulièrement auprès des nouveaux élus suite aux municipales de 2020.

19 février

SGI Europe prend position sur la transition énergétique et écologique

Le mouvement européen des Epl renforce son engagement sur les sujets énergétiques et environnementaux à travers la publication de contributions aux grandes règlementations européennes en cours de négociation. La FedEpl accompagne activement cette mobilisation.
SGI Europe [ex-CEEP Europe], l'organisme européen qui représente les employeurs de services publics et dont la Fédération est membre depuis de nombreuses années, contribue à tous les grands débats liés à l'actualité mais aussi à l'avenir de l'Union européenne. L'implication de la FedEpl via la section française de SGI – le SGI France – est essentielle en raison de l'**impact décisif de**

ses prises de décision sur l'environnement législatif national. En février 2021, SGI Europe a ainsi publié trois contributions importantes liées aux débats législatifs en cours concernant les questions énergétiques et écologiques :

- Une contribution à la **Consultation publique sur le plan d'action de l'UE intitulé « Vers une ambition zéro pollution pour l'air, l'eau et les sols ».**
- Une contribution à la **Consultation sur la Directive relative aux énergies renouvelables [dite RED II].**
- Une contribution à la **Consultation sur la Directive relative à l'efficacité énergétique.**

Alain Tissier (Semir), une retraite très active !

Il la connaît bien, « son » île de la Réunion depuis 1975. Après des expériences professionnelles variées, **Alain Tissier** a été le directeur général de la **Semir (Société d'économie mixte pour l'industrialisation de La Réunion)** pendant vingt-sept ans. Pour lui, l'heure de la retraite a sonné, mais il n'entend pas la passer allongé sous un cocotier. Dans un article publié sur le site de la FedEpl, nous revenons sur le parcours riche d'**un « monsieur » de l'économie mixte locale.**

24 février

Échanges avec Sylvain Matthieu, délégué interministériel pour l'Hébergement et l'Accès au logement (DIHAL)

La FedEpl rencontre le préfet **Sylvain Matthieu**, délégué interministériel pour l'Hébergement et l'Accès au logement (DIHAL). Cette prise de contact s'inscrit dans la continuité de l'intégration de la FedEpl à l'Observatoire des impayés créé par la ministre du Logement, Emmanuelle Wargon, le 6 novembre 2020. **L'objectif de cet Observatoire est de disposer de données chiffrées sur les situations d'impayés de loyers pour mieux agir et protéger les personnes en situation de précarité.** Plusieurs sujets ont été abordés, comme la prévention des expulsions locatives (bailleurs sociaux et privés), la résorption des bidonvilles ou encore la lutte contre l'habitat indigne.

26 février

Réponse ministérielle sur la prolongation des contrats de concession dans l'évènementiel

À la suite d'une question écrite au gouvernement du député **Didier Paris** (Côte d'Or), **le ministre de l'Action et des Comptes publics, Olivier Dussopt**, précise les conditions de prolongation des contrats de concession dans le secteur de l'évènementiel, très touché par la crise sanitaire. Le ministre de l'Action et des Comptes publics rappelle dans un premier temps le contenu des dispositions de l'article R. 3135-5 du Code de la commande publique. Celui-ci permet la modification d'un contrat de concession en cours d'exécution lorsque la dite modification est rendue nécessaire par des circonstances qu'une autorité concédante diligente ne pouvait pas prévoir. **Le ministre qualifie expressément l'épidémie de Covid-19 comme un évènement relevant de circonstances que l'autorité concédante ne pouvait pas prévoir.** Dès lors, il en déduit que la conclusion d'un avenant de prolongation peut être envisagée sur le fondement de cet article et dans les limites fixées par l'article R. 3135-3 du Code qui prévoit que le montant de la modification prévue à l'article R. 3135-2 **ne pourra être supérieur à 50 % du montant du contrat de concession initial.** Plus tard dans l'année, le 9 mars, **Florence David, avocate associée du cabinet Earth Avocats**, a éclairé les adhérents sur ce sujet lors du séminaire d'actualité sur les contrats de délégation de service public.

L'Armos de l'océan Indien et EDF mobilisés contre la précarité énergétique à La Réunion

Les sept bailleurs sociaux réunionnais dont 6 Sem, (Sedre, Semac, Semader

SIDR, Sodegis et la Sodiac) regroupés au sein de l'Association régionale des maîtres d'ouvrages sociaux de l'océan Indien (Armos OI), signe, avec EDF, une charte d'engagement s'appuyant sur un renforcement de la relation de proximité en vue de l'amélioration de la qualité de service au bénéfice des familles réunionnaises. Un engagement commun autour de 5 actions : simplifier les démarches des locataires ; s'engager dans la lutte contre la précarité énergétique ; apporter un soutien aux locataires les plus précaires ; améliorer les délais de mises en service des logements neufs ; renforcer la sécurité des installations électriques dans les parties communes. À noter que l'Armos OI est un partenaire de longue date de la FedEpl et qu'elle agit auprès des Sem immobilières et d'aménagement locales dans une volonté d'offrir un service public de qualité aux bénéficiaires. **Les 6 Sem réunionnaises représentent 78 000 logements sociaux où logent plus de 200 000 personnes, soit presque un quart de la population réunionnaise.**

Mars

1er mars

La FedEpl échange avec Laurent Michel, numéro un de la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC)

Cet échange permet de rappeler la volonté de la FedEpl d'augmenter les comptes courants d'associés des collectivités dans les sociétés de projet EnR, de se renseigner sur le calendrier du futur décret autorisant le guichet ouvert pour les projets photovoltaïques d'une puissance inférieure à 500 kWc et d'inviter la DGEC à la prochaine Commission Transition énergétique de la Fédération. **La Fédération rappelle son soutien en faveur d'un élargissement de l'assiette des comptes courants d'associés accordés par les collectivités aux sociétés de projet EnR sur leur territoire.** Ces derniers sont aujourd'hui limités à 5 % des recettes réelles de fonctionnement.
Une augmentation de cette enveloppe permettrait aux collectivités de s'impliquer plus durablement en réinvestissant les bénéfices tirés d'un projet dans de futurs projets EnR sur leur territoire : un cercle vertueux ! Sur ce point, **un amendement soutenu par la Fédération**, augmentant l'enveloppe des avances en comptes courants, **est déposé par les parlementaires** dans le cadre du projet de loi Climat et sera débattu prochainement devant l'Assemblée nationale.

L'Université des Territoires donne la parole à la FedEpl

Patrick Jarry, président de la FedEpl, et Thierry Durnerin, son directeur général, prennent part à l'Université des Territoires organisée par la Banque des Territoires. Ils s'expriment sur le rôle que jouent et joueront les Epl dans la relance de l'économie française, fortement impactée par la crise sanitaire. **Deux interventions à retrouver sur notre chaîne YouTube.**
Patrick Jarry insiste sur la « **dynamique du mouvement Epl** » au cœur de la crise sanitaire : « Les Epl ont été affectées à des degrés divers, notamment dans le secteur du tourisme ou de l'évènementiel, où la question même de la survie des sociétés peut se poser. C'est beaucoup moins le cas en matière d'aménagement ou d'immobilier, où les Epl ont beaucoup mieux résisté. »
De son côté, Thierry Durnerin replace l'économie mixte locale dans une perspective historique : « **Son histoire est centenaire, elle est indissociable de celle de la Caisse des Dépôts et de la Banque des Territoires.** Sans leur investissement, il n'y aurait pas eu d'économie mixte locale », assure-t-il. Il rappelle en quoi le rôle de la FedEpl est précieux : « Nous avons un poids politique, pour permettre à la loi de s'adapter à la marche en avant des Epl. »

5 mars

« Donner à ses paroles et ses actes une direction créatrice de sens et de valeur »

L'École de management des dirigeants d'Epl invite les cadres dirigeants adhérents de la FedEpl à participer, du 13 au 16 avril, au cycle Corpo 2021 sur la thématique de la responsabilité éthique du dirigeant, en partenariat avec HEC Paris. Ce programme,

dirigé par **Marie-Christine Dupuis-Danon, spécialiste en gouvernance et transitions en entreprise et auteure**, a pour objectif de préparer les dirigeants à la prise de décision éthique éclairée et à la mise en œuvre d'une RSE bien intégrée : « Ce programme est vivant, interactif, opérationnel, de façon à ce que chacun puisse puiser des éléments qui lui serviront dans l'exercice de ses responsabilités ».

9 mars

Échanges avec Victoire Vandeville, directrice adjointe de cabinet chargée du Tourisme auprès de Jean-Baptiste Lemoyne, ministre du Tourisme

La FedEpl fait un point de situation sur les Epl de tourisme, culture, loisirs et évènementiel fermées administrativement, pour certains d'entre elles depuis un an. **Le cas des 60 Epl gestionnaires de centres des congrès et parcs des expositions fait l'objet d'un examen plus particulier.** La Fédération souhaite la prise en compte d'une partie des charges fixes pour les entreprises les plus exposées. Et **Victoire Vandeville alerte sur l'impact de la mesure excluant les entreprises réalisant moins d'un million de chiffre d'affaires par mois.** Cette dernière exclurait plus des 85 % des Epl de tourisme, culture, loisirs et évènementiel.

15 mars

La FedEpl de Bourgogne-Franche-Comté participe au comité de suivi du Plan de relance en région

Les Epl sont désormais pleinement associées aux déclinaisons régionales du Plan de relance. Le comité de suivi de la région Bourgogne-Franche-Comté (BFC), incluant les services de l'État, les représentants des collectivités locales et la FedEpl, se réunit pour faire un point d'étape sur le déploiement du Plan de relance. **Vincent Fuster, Président de la FedEpl BFC**, y représente le mouvement régional des Epl.
La Bourgogne-Franche-Comté compte 63 Sem, Spl et SemOp d'ores et déjà en ordre de marche pour répondre aux enjeux. **Plusieurs Epl sont ainsi engagées dans des programmes d'efficacité énergétique, notamment de bâtiments publics et de logements.**
Les échanges permettent d'éclaircir certains points et soulignent la **nécessité d'intensifier la diffusion de l'information auprès des potentiels bénéficiaires de ce plan. La région présente les mesures du plan** « Accélération », applicable à de nombreux domaines et complémentaires du Plan de relance. Soutien à la transition agroécologique et à l'alimentation durable, **soutien au recyclage des friches**, volet santé du Plan de relance, soutien à l'emploi et à l'ingénierie des collectivités territoriales, contrats de relance et de transition écologique (CRTE), autant de sujets portés par les Epl dans leurs territoires et susceptibles de bénéficier de financements.

18 mars

La FedEpl entendue par la mission d'Olivier Sichel sur l'avenir de la rénovation énergétique

Le 29 décembre 2020, **Bruno Le Maire et Emmanuelle Wargon confiaient à Olivier Sichel, directeur général délégué de la Caisse des Dépôts et directeur de la Banque des Territoires, le soin de piloter une Task Force dédiée à la rénovation des passoires thermiques**. La FedEpl a apporté sa pierre à l'édifice. On compte 4,8 millions de passoires énergétiques en France. Le but de la **mission confiée à Olivier Sichel** consistait à **examiner des voies d'amélioration du financement de la rénovation énergétique des logements. La FedEpl est mobilisée de longue date sur le rôle des Epl en matière de rénovation énergétique.** Elle a donc transmis au directeur général délégué de la Caisse des Dépôts et directeur de la Banque des Territoires un **panorama de l'action des Epl** pour la rénovation énergétique des bâtiments publics et privés. La possibilité de diversifier ses activités et la souplesse offerte par la solution Epl sont autant de potentialités de la gamme mises en avant dans le cadre de cette contribution. **C'est précisément l'objet de la proposition n° 14 du « Rapport pour une**

réhabilitation énergétique massive, simple et inclusive des logements privés » remis par Olivier Sichel, qui soutient expressément la prolongation de l'expérimentation de délivrance des éco-PTZ par les sociétés de tiers-financement.

Plan de relance, la Banque des Territoires offre aux Epl un accompagnement global

Pour mieux accompagner les Epl dans la relance de l'économie sur les territoires, la Banque des Territoires propose un **accompagnement global et enrichi, en conseil, financement** (fonds propres, quasi-fonds propres, avec ou sans participation au capital, besoin de trésorerie, prêts de court, moyen et long terme) et, au quotidien, des **prestations bancaires adaptées à la diversité de leurs besoins**.
Les Spl, à l'actionnariat exclusivement public, peuvent être limitées dans leurs ressources propres pour rebondir et jouer leur rôle d'opérateur d'intérêt général. Sans pouvoir participer à la (re)capitalisation de ces sociétés, **la Banque des Territoires a décidé d'accompagner les Spl mobilisées sur les plans de relance sectoriels**, en quasi-fonds propres pour compléter l'offre bancaire dont elles pouvaient déjà bénéficier.
Les Sem et leurs filiales, au cœur des plans de relance territoriaux, seront aussi soutenues par la Banque des Territoires. Le co-financement des études de faisabilité et des plans de développement à moyen terme leur permettront de préciser leurs ambitions comme acteurs de la relance et de définir les moyens nécessaires pour mener leurs projets. **Cela leur donnera une meilleure visibilité de leur besoin en financement**, afin de mobiliser les solutions les plus adéquates, notamment des augmentations de capital et des avances en compte courant d'associés que la Banque des Territoires pourra mieux accompagner.

Jean-Marie Sermier au Printemps des Territoires

Jean-Marie Sermier, président d'honneur de la FedEpl, est **l'invité du Printemps des Territoires organisé par la Banque des Territoires, pour présenter l'action des Epl dans le cadre du programme national Action cœur de ville** et plus particulièrement des foncières de redynamisation orientées « commerce ». Il rappelle que le mouvement des Epl souscrit pleinement à la priorité donnée à la redynamisation des villes moyennes, comme d'ailleurs des petites communes et des territoires ruraux. Forte de leur maillage territorial, de leur capacité d'ingénierie et d'accès aux financements, notamment de l**a possibilité désormais confirmée en particulier pour les Sem immobilières d'avoir recours au mécanisme des titres participatifs** pour favoriser encore leurs investissements, les Epl entendent se positionner comme l'outil privilégié de la mise en œuvre opérationnelle de cette stratégie nationale.
D'Angoulême à Rennes en passant par Draguignan ou Vierzon, les Epl y développent déjà un véritable savoir-faire. Rien d'étonnant donc si, parmi les 222 conventions Action cœur de ville signées, nombre reposeront sur l'accompagnement d'une Sem ou d'une Société publique locale (Spl)…
D'autant que **90 % des cœurs de ville concernés se trouvent à proximité d'au moins une Epl d'aménagement ou de logement social** et 35 % de ces communes sont elles-mêmes actionnaires d'au moins une Epl d'aménagement.

19 mars

La FedEpl signataire du Pacte national pour la relance de la construction durable

Institué à la fin de l'année 2020, dans le cadre du Plan de relance, **le Pacte national pour la relance de la construction durable est signé par le président de la FedEpl, Patrick Jarry.** Un comité national se réunit tous les trimestres pour suivre ce plan. Décliné localement, **il a pour ambition de contribuer à la relance de la construction sur les territoires par la simplification et l'accélération des autorisations d'urbanisme qui ont connu un coup de frein en 2020** et par l'accompagnement des projets de construction durables, sobres en foncier.

23 mars

Pascal Bolo promeut le modèle Epl auprès des décideurs européens

Dans un **courrier adressé au président du Conseil européen Charles Michel, SGI Europe** salue la réponse sans précédent initiée par l'Union européenne pour faire face à la crise de la Covid-19 et émet ses recommandations pour le futur de l'Union européenne. **Pour le partenaire social européen présidé par Pascal Bolo, l'un des axes de la relance réside notamment dans la promotion du modèle Epl, présent dans toute l'Europe.** Souhaitant prendre une part active à cette relance équitable et durable, le Président de SGIEurope **Pascal Bolo** et la secrétaire générale **Valeria Ronzitti** formulent plusieurs recommandations globales, telles que la construction d'un nouveau paradigme reconnaissant et intégrant le rôle de stabilisateur économique joué par les services d'intérêts généraux (SIG) au sein de la législation européenne ou encore la préparation du futur de l'Union européenne en mettant au point de nouveaux indicateurs pour mesurer la croissance et le progrès.

24 mars

Pascal Bolo porte la voix de SGI Europe au Sommet social tripartite européen

Pascal Bolo et Valeria Ronzitti, respectivement président et secrétaire générale de SGI Europe, représentent le partenaire social européen au Sommet social tripartite. **Rencontre de haut niveau en présence d'Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, de Charles Michel, président du Conseil européen, et d'António Costa, Premier ministre portugais**. Pascal Bolo, adjoint au maire de Nantes, vice-président de Nantes Métropole, président de la Semitan, mais aussi membre du bureau de la FedEpl, participe ainsi **depuis Bruxelles au premier sommet social tripartite européen de l'année 2021**. Dans son discours, Pascal Bolo insiste sur la nécessité d'une action inscrite dans la durée : « La situation économique et sociale est toujours extrêmement fragile. Nous devons nous assurer que les mesures de soutien aux entreprises, aux travailleurs et aux citoyens soient prolongées aussi longtemps que nécessaire, et en particulier le chômage partiel », assure-t-il.

Aide en faveur des Epl exploitant des remontées mécaniques

Le décret n° 2021-311 institue une aide en faveur des exploitants de remontées mécaniques dont l'activité est particulièrement affectée par l'épidémie de Covid-19. Plus de 40 Epl (Sem et Spl) gestionnaires de remontées mécaniques sont concernées par cette mesure. Les Epl exploitant des remontées mécaniques de zones de montagne dont l'activité a été interrompue en octobre 2020 bénéficient d'une aide afin de compenser les pertes de chiffre d'affaires ou de recettes.

31 mars

Rencontre avec Sophie Brocas, nouvelle directrice des Outre-mer

Sophie Brocas a pris les rênes de la Direction générale des Outre-mer (DGOM) fin 2020. La FedEpl et la DGOM sont souvent amenées à travailler ensemble, notamment sur le **PLOM (Plan Logement Outre-mer) dont la FedEpl est signataire**. Les échanges portent principalement **sur l'extension de la gamme des Epl dans le Pacifique**. Aujourd'hui, les Provinces et la Collectivité en Nouvelle-Calédonie, et le Pays en Polynésie française ne peuvent pas créer de SemOp. La FedEpl s'emploie à faire évoluer ce dossier. **Sophie Brocas est consciente que les Epl sont de véritables couteaux suisses pour les collectivités territoriales** et qu'elles peuvent les aider à mettre en place de nombreuses politiques publiques et actions de développement.

Échanges avec le cabinet de Clément Beaune

La FedEpl rencontre le cabinet du **secrétaire d'État aux Affaires européennes, Clément Beaune. L'occasion d'échanger sur la présidence de Pascal Bolo à la tête du mouvement européen des entreprises de services publics, SGI Europe.** Et de proposer le soutien de la section nationale SGI

France dans le cadre de la préparation de la présidence française de l'Union européenne au premier semestre 2022. **Autre élément important relevé par la FedEpl et le cabinet du ministre : les quatre partenaires sociaux européens sont présidés simultanément par des représentants français.** Outre Pascal Bolo à la tête de SGI Europe, le représentant des employeurs des entreprises de services publics et d'intérêt général, on trouve Laurent Berger à la Confédération européenne des syndicats (CES), Alban Maggiar à SME United (l'association représentative des PME) et Pierre Gattaz à Business Europe (l'association patronale européenne du secteur privé). **Un alignement des planètes unique pour promouvoir la vision française des enjeux sociaux**, tels que le modèle économique européen, le socle européen des droits sociaux ou encore la gouvernance durable.

Avril

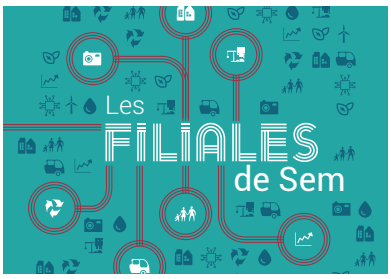

2 avril

Le nouveau guide Filiales de Sem est paru

Comme elle s'y était engagée lors de la présentation de son **Livre blanc sur l'économie mixte locale en 2019**, la FedEpl complète la publication des guides permettant aux Epl de s'approprier les préconisations contenues dans ce document fondateur. Dans sa nouvelle version, **le guide Filiales de Sem s'enrichit d'exemples sur les bonnes pratiques de gouvernance**. Il est le fruit d'un travail collégial, associant les partenaires des Epl et de la FedEpl réunis au sein du Club des actionnaires de l'économie mixte, les associations d'élus, les dirigeants d'Entreprises publiques locales et les responsables juridiques. Il a été visé en amont par les services juridiques de la **DG Grow (marché intérieur, industrie, entrepreneuriat et PME) de la Commission européenne et par la Direction des affaires juridiques du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance.**

7 avril

Échanges avec le conseiller Montagne de Jacqueline Gourault, Nicolas Évrard

Un entretien au cours duquel **Nicolas Évrard** confirme la place légitime que peuvent occuper les Epl dans le cadre du **plan Montagne mais aussi dans le programme Montagne piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires en cours d'élaboration**. La solution Epl est ainsi avancée pour résoudre les **problèmes de mobilité** que rencontrent les habitants des territoires de montagne, souvent enclavés. Pour mener ces transformations tout en assumant des charges de centralité importantes en pleine saison, les collectivités territoriales de montagne ont besoin de **préserver leurs capacités d'investissement**. Nicolas Évrard, par ailleurs maire de Servoz en Haute-Savoie, comprend les préoccupations du mouvement des Epl sur le dispositif du **Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC)** pénalisant dans son mode de calcul les communes supports d'équipements touristiques.

Alain Bellamy, nouveau représentant de la FedEpl à la Médiation de l'eau

Sur proposition du Conseil d'administration, l'**Assemblée générale de la Médiation de l'eau désigne Alain Bellamy, maire de la commune de Clévilliers et président de la SemOp Chartres Métropole Eau, comme représentant de la FedEpl au Conseil d'administration de la Médiation.** Il remplace à ce poste **Francis Grosjean,** ancien vice-président de Brest Métropole délégué à l'Eau et à l'Assainissement et administrateur de la Spl Eau du Ponant. La Médiation de l'eau, association indépendante loi 1901, est compétente pour tous les litiges concernant l'exécution du service public de distribution d'eau ou d'assainissement des eaux usées entre un consommateur et son service d'eau ou d'assainissement en France Métropolitaine et Outre-mer.

8 avril

Jérôme Baloge, élu président de la Fédération des élus des Epl de Nouvelle-Aquitaine

Au cours d'une rencontre régionale, initialement prévue à Niort, et qui s'est finalement tenue entièrement en visioconférence, le maire de Niort, **Jérôme Baloge, président de la Semie et de So Space, est élu président de la Fédération des élus des Epl de Nouvelle-Aquitaine.**
Il succède à **Élizabeth Touton**, qui avait mené à bien en 2016, **en compagnie de Coralie Denoues et Pierre Couinaud**, la fusion des trois fédérations régionales et la **préparation du Congrès de Bordeaux de 2017**. Élizabeth Touton présidait la Fédération d'Aquitaine depuis 2014.

Stabilisation économique et financière des Epl au commencement de l'année 2021

S'inscrivant dans le cadre du **suivi des impacts de la crise sanitaire et économique**, la Note de conjoncture 2021 de la FedEpl offre un éclairage sur l'évolution de l'activité des Sem, des Spl et des SemOp après une année 2020 sans précédent. Réalisée auprès d'un échantillon représentatif de dirigeants de l'ensemble des Entreprises publiques locales (Epl) en France, **l'étude expose la perception des dirigeants d'Epl de leur environnement économique**. À l'instar de l'ensemble de l'économie française, les Epl ont été frappées de plein fouet par le ralentissement brutal de l'activité. D'après les données recueillies dans le cadre de l'étude, **le chiffre d'affaires des Epl a baissé d'environ 11 % durant l'année écoulée**, mettant un terme à un cycle de plusieurs années de croissance continue.
La Note de conjoncture souligne toutefois la **disparité des situations** en mettant en lumière la forte sectorisation de ce fléchissement économique. Par exemple, si les **Epl de tourisme, de culture et de loisirs,** et parmi elles celles de gestion d'équipements de culture et d'évènementiel, enregistrent des **pertes d'activité spectaculaires**, la situation est complètement différente s'agissant du domaine de l'**environnement et des réseaux**, où les Sem, les Spl et les SemOp ont vu **leur chiffre d'affaires augmenter de 6 % en 2020.**

Collecticity propose de diversifier le financement des projets portés par les Epl

Dans le cadre du **partenariat « Territoires d'avenir » développé par la FedEpl avec la Smacl et la MNT**, une webconférence se déroule autour de l'offre innovante proposée aux Epl par la plateforme de financement Collecticity. Forte d'une expérience éprouvée auprès d'une soixantaine de collectivités territoriales en matière de prêt participatif ou de collectes de dons, **Collecticity a lancé en janvier 2021 une nouvelle solution d'émission obligataire en direction des Epl par le biais d'une toute nouvelle plateforme avec des processus digitalisés (juridique, flux financiers…)**.
Sous la houlette du pôle mutualiste Territoires d'avenir composé de la Smacl et de la MNT, la FedEpl propose à ses adhérents ce webinaire de présentation dédié aux Epl, animé par **Marc Payan et Julien Quistrebert, deux des co-fondateurs de Collecticity**.

13 avril

La transition numérique au menu de la saison 3 des Capteurs de territoire

Quelques mois après l'achèvement d'une saison 2 riche en enseignements, la troisième saison des Capteurs de territoire est officiellement lancée. Le **think tank de la FedEpl** inaugure un nouveau cycle d'ateliers consacrés à la transition numérique. Réunissant des experts issus d'horizons disciplinaires variés (entrepreneurs, universitaires, économistes, acteurs de l'économie sociale et solidaire, responsables d'études, etc.), les Capteurs de territoire continuent de poursuivre ce double objectif qui consiste à mieux appréhender les problématiques auxquelles font face les Entreprises publiques locales (Epl), tout en essayant d'y apporter des solutions concrètes. **La saison 3 cherche à répondre à cette question : comment**

agir pour accélérer la transition numérique avec et dans les territoires ? La première séance de la saison focalise autour de la notion d'inclusion numérique, qui interroge directement la place et le rôle du citoyen dans le projet de transformation numérique.

15 avril

Un Conseil d'administration dense à la FedEpl

Dans la perspective de la **prochaine assemblée générale**, les comptes 2020 sont arrêtés, le projet de rapport moral 2020 approuvé et **le barème de cotisations envisagé pour 2022**. Sur le projet de loi 4D, qui ne s'appelle pas encore le projet 3DS, le Conseil d'administration réaffirme le vœu qu'il prenne en compte des propositions de nature législative figurant dans le Livre blanc sur l'économie mixte locale. Le conseil d'administration échange longuement sur la montée en puissance du sujet des conflits d'intérêts pour les élus exerçant des responsabilités dans les Epl. Enfin, **une analyse consolidée réalisée par la FedEpl des 72 lettres d'observations définitives adressées par des chambres régionales des comptes aux Epl entre 2018 et 2020 est remise aux administrateurs.**

Élu administrateur d'Epl et conflit d'intérêts, la FedEpl souhaite une actualisation législative rapide

Au cours de ce même Conseil d'administration, la FedEpl prend acte du débat déontologique nouveau portant sur la capacité des élus mandataires d'une collectivité dans une Epl à participer aux débats et aux votes de leur collectivité relatifs à ladite Epl. Malgré le statut spécifique de l'élu administrateur d'Epl prévu par le législateur, précisé par l'État et jamais remis cause par la jurisprudence, la FedEpl en profite pour rappeler qu'une actualisation législative est indispensable pour lever les incertitudes.

Publication des résultats de l'Observatoire des rémunérations des dirigeant(e)s d'Epl

Conformément aux **engagements pris dans le cadre du Livre blanc sur l'économie mixte locale en 2019**, la FedEpl a mis en place un dispositif d'études sur les rémunérations des dirigeant(e)s d'Epl en concertation avec ses partenaires référents sur le sujet, que sont l'ADEpl, la Scet et Transdev. Les principaux résultats de ces travaux sont rendus publics. Quelques enseignements : **la moitié des dirigeants d'Epl perçoivent une indemnité de mandat social qui s'élève en moyenne à 59 000 euros annuels bruts.** Dans la majorité des cas, elle ne comporte pas de part variable, sinon une part marginale (5 % en moyenne). Près de 50 % des dirigeants d'Epl disposent aussi d'un contrat de travail avec la société dans laquelle ils exercent leurs fonctions qui stipule une rémunération annuelle brute estimé à 88 000 euros, souvent fixe. S'ajoutent à ces rémunérations divers avantages, dont le montant est évalué à 5 900 euros annuels, hors clause d'indemnité contractuelle en cas de licenciement/révocation.

Valérie Beauvais est la nouvelle présidente de la commission Transports et Mobilités de la FedEpl

Administratrice de la Sem Champagne Parc Auto après en avoir assuré la présidence, **Valérie Beauvais** suit de près toutes les questions liées à la mobilité dans le cadre de la **Commission du développement durable de l'Assemblée nationale où elle siège en sa qualité de députée de la Marne**. Le Conseil d'administration lui confie donc naturellement la présidence de la commission transports et mobilités de la FedEpl. Beaucoup de sujets sont en chantier pour les **Epl de transports et de stationnement** : suivi de la Loi d'orientation des mobilités (LOM), mission Duron sur le financement des transports publics, dernier kilomètre et circuits courts, gratuité des transports, etc.

Pilotage des Epl par leurs collectivités actionnaires, la FedEpl soutient les préconisations de l'AdCF Intercommunalités de France et de Territoires Conseils

L'AdCF Intercommunalités de France et Territoires Conseils publient une étude relative au pilotage stratégique des satellites des intercommunalités. **Présentée en avant-première lors de la Commission Collectivités de la FedEpl, cette étude donne des clés opérationnelles pour mieux structurer le pilotage des Epl par leurs collectivités actionnaires.** La FedEpl salue cette initiative qui s'inscrit pleinement dans l'esprit du Livre blanc co-signé par la FedEpl et l'AdCF en octobre 2019. **Présidée par Franck Masselus, vice-président de Chartres Métropole, la Commission Collectivités de la FedEpl pilote les travaux du mouvement relatifs au lien entre les Epl et leurs collectivités locales actionnaires.** Il salue cette initiative de l'Assemblée des communautés de France et de Territoires Conseils qui confirme l'importance de ce sujet alors que de nombreuses collectivités locales françaises disposent désormais d'un réseau dense d'Epl pour appuyer leurs politiques publiques.

L'ANCT et la FedEpl échangent dans le cadre de leur partenariat

Dans le droit fil du partenariat signé lors du Congrès national en 2020, la Fédération et l'ANCT se réunissent pour un webinaire de travail. Dans son propos introductif, **le préfet Yves Le Breton, directeur général de l'ANCT,** passe un message fort : « La convention de partenariat signée avec la FedEpl fin 2020 est le premier contrat signé par l'Agence. Cela montre la place des Epl dans nos activités. » Pendant plus de deux heures, les équipes et services de l'ANCT et de la FedEpl présentent respectivement leurs champs d'intervention et leurs axes de travail. De nombreux points de coopération sont identifiés comme **le plan Avenir montagnes, le tourisme et la culture, le numérique, le développement économique des territoires, l'accès aux Epl aux financements européens, etc.**

Gérard Larcher aux Epl : « Je m'engagerai personnellement à ce qu'on ne rende pas la vie des élus impossible »

Gérard Larcher, président du Sénat, reçoit une délégation de la FedEpl conduite par le président **Patrick Jarry et composée d'Hervé Marseille et Antoine Lefèvre, vice-présidents, ainsi que de Sylvie Robert, membre du Bureau**. Ils lui font part des inquiétudes croissantes des élus face à **la remise en cause de leur pleine capacité à représenter leurs Epl dans les assemblées délibérantes de leurs collectivités**. Le président Larcher précise que le Sénat partage cette préoccupation. **Il demande à son Bureau d'engager une étude sur les risques de conflit d'intérêts pour les sénateurs** et élus locaux membres de conseils d'administration d'Epl.

Pascal Bolo (SGI Europe) et Laurent Berger (CES) échangent à la veille du Sommet social de Porto

Pour la première fois depuis son élection à la présidence de SGI Europe, **Pascal Bolo rencontre Laurent Berger, président de la Confédération européenne des syndicats (CES)**. Accompagnés de **Valeria Ronzitti, secrétaire générale de SGI Europe**, ils évoquent ensemble **les enjeux du dialogue social européen dans un contexte marqué par la crise sanitaire et la future présidence française du Conseil de l'Union européenne**. Pascal Bolo et Laurent Berger entendent renforcer **la coopération entre SGI Europe et la Confédération européenne des syndicats (CES)**, en particulier à l'aune du Sommet social de Porto sous présidence portugaise prévu les 6 et 7 mai. Tout en réaffirmant conjointement **le rôle fondamental des services publics et d'intérêt général dans le cadre de la relance économique post-Covid**, les deux entités mettent en évidence leurs **convergences sur de nombreux sujets** dont la capacité d'innovation et d'investissement des services publics dans le contexte de la reprise et l'importance des enjeux sociaux dans les plans de relance nationaux. Ce rendez-vous est également l'occasion idéale de se projeter vers la **future présidence française du Conseil de l'Union européenne au premier semestre 2022.**

L'Ademe et la FedEpl renforcent leurs échanges en signant une convention de partenariat

Ce partenariat entre l'Ademe et la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) résulte des échanges réguliers qui nourrissent la relation entre les deux instances depuis de nombreuses années. **L'objectif est de permettre aux Epl adhérentes de mieux se saisir des fonds alloués par l'Ademe dans le cadre de France Relance en matière de transition énergétique ainsi que du fonds Tourisme durable de 50 millions d'euros.** Les aides proposées par l'Ademe sont d'ores et déjà accessibles aux Epl via la plateforme Aides-Territoires dont la FedEpl est partenaire.
Cette convention renforce ce travail partenarial.
En effet, **la FedEpl a été partenaire des Assises des énergies renouvelables citoyennes organisées par l'Ademe à Montpellier le 10 décembre 2019**. Elle a pris part en 2020 au groupe de travail piloté par l'Ademe et l'IDDRI (Institut du développement durable et des relations internationales) sur les communautés d'énergie. Plus récemment encore, l'Ademe a détaillé le 17 mars 2021 les conditions dans lesquelles les financements prévus dans le cadre du Plan de relance pouvaient bénéficier aux Epl adhérentes à la FedEpl.
Pour **Alain Lebœuf, administrateur de la FedEpl, président de la Commission Transition énergétique, président de Vendée Énergie et vice-président du Conseil départemental de la Vendée**, « Cette convention est importante. Nous partageons avec l'Ademe la même ambition : la transition énergétique doit passer par les territoires. Si la transition a besoin de proximité pour réussir, les élus locaux ont besoin d'être armés. Sur ce point, l'Ademe joue un rôle essentiel en rendant lisible les financements de l'État. Elle nous permet de passer de l'idée à l'action ! »

29 avril

Échanges avec le conseiller Finances locales de Jacqueline Gourault

Yohann Marcon, conseiller Finances locales au ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, et Magali Roques, cheffe du bureau des interventions économiques et de l'aménagement du territoire de la DGCL, échangent avec la FedEpl sur les enjeux prioritaires des Epl en matière de finances locales. Malgré les demandes de la FedEpl visant à renforcer les capacités financières des collectivités territoriales confrontées à des pertes importantes de recettes, le prélèvement sur recettes de l'État, qui doit venir compenser sous la forme d'une dotation les pertes des collectivités depuis la loi de finances rectificative du 30 juillet dernier, ne devrait pas faire l'objet d'aménagements au regard des orientations budgétaires décidées par Bercy. Le cabinet de la ministre s'est montré toutefois à l'écoute des préoccupations des Epl sur le dispositif coûts fixes.
Par ailleurs, la FedEpl aborde les difficultés des collectivités territoriales souhaitant accorder des **avances en compte courant d'associés dans le cadre des sociétés de projet EnR**. Pour rappel, la loi du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat est venue encadrer ces avances dans le Code général des collectivités territoriales. Désormais, le cumul des avances en compte courant d'associés dans la totalité des Entreprises publiques locales et des sociétés de projets d'EnR, dans lesquelles la collectivité participe, doit être **inférieur à 5 % des recettes du budget de fonctionnement de la collectivité. Cette restriction empêche les collectivités d'investir en prévision des recettes supplémentaires** qu'elles pourraient percevoir grâce au projet.

La FedEpl intervient devant le Conseil constitutionnel pour défendre l'aménagement public et obtient gain de cause

La FedEpl se mobilise avec l'AMF et l'AdCF afin de préserver une modalité essentielle de financement des opérations publiques d'aménagement. Ensemble, elles sont intervenues devant le Conseil constitutionnel dans le cadre d'une question prioritaire de constitutionnalité posée contre des dispositions du code de l'expropriation. **Cette intervention, une première pour la FedEpl, vise à préserver un mode de financement essentiel des opérations publiques d'aménagement** et, ce faisant, des 300 Epl d'aménagement de France métropolitaine et d'Outre-mer. **Le 11 juin, le Conseil constitutionnel valide la modalité de financement des opérations d'aménagement**

défendue par la FedEpl. Des propriétaires expropriés contestaient des dispositions du **Code de l'expropriation et revendiquaient la plus-value réalisée par l'aménageur lors de la revente des charges foncières.** Le Conseil constitutionnel rejette leurs demandes.

Kosta Kastrinidis (Banque des Territoires) invite les Sem à se saisir du dispositif des titres participatifs

Dans un entretien accordé à la FedEpl, le directeur des prêts de la Banque des Territoires **invite les Sem à se saisir de l'appel à manifestation d'intérêt de 300 M€ pour une deuxième campagne de souscription.** « La priorité sera donnée aux organismes présentant des programmes d'investissements soutenables et ambitieux en termes de construction de logements », indique-t-il. Les Sem sont invitées à prendre contact avec les directions régionales pour finaliser leur dossier. Cette deuxième campagne aura lieu du 3 mai au 18 juin.

Sylvie Robert : « Nous devons répondre aux urgences tout en nous projetant dans l'avenir »

Sénatrice d'Ille-et-Vilaine, Sylvie Robert préside la commission Tourisme, Culture et Attractivité territoriale de la FedEpl dont elle est membre du Bureau. Dans la perspective de la première réunion de la commission (5 mai 2021), elle fait le point sur les nombreux chantiers que leurs membres vont ouvrir, dans la perspective de la relance des activités. « **La commission poursuit plusieurs objectifs.** Le premier consiste à partager des retours d'expérience de terrain et de se projeter ainsi dans l'avenir. Il s'agit aussi d'informer les adhérents sur l'actualité législative et réglementaire, si essentielle en ces temps de crise. **Prenons l'exemple du mécénat, dont nous aimerions tous que les Epl puissent en bénéficier**. Bercy bloque parce qu'une telle ouverture impliquerait un surcroît de dépense publique. Or, **permettre aux Epl de bénéficier de ce régime fiscal contribuerait à créer dans les territoires un renforcement de la dynamique**. »

Un menu copieux pour la Commission transition énergétique

La Commission transition énergétique, présidée par **Alain Lebœuf, président de Vendée Énergie et vice-président du Conseil départemental de la Vendée**, propose un ordre du jour assez fourni : signature de la convention de partenariat avec l'Ademe, projets à gouvernance locale, nouveau régime des garanties d'origine biogaz, retour d'expérience et examen des dispositions relatives au gaz dans le projet de loi 4D.

30 avril

Échanges avec Élisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion

Pascal Bolo, Président de SGI Europe, s'entretient avec Élisabeth Borne, ministre française du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion. Il évoque avec la ministre les grands enjeux à venir du dialogue social européen. Il insiste plus particulièrement sur la diversité des sujets sur lesquels SGI Europe s'est d'ores et déjà positionné, qu'il s'agisse des plans de relance nationaux ou plus récemment de la taxonomie, l'un des grands chantiers de l'Europe du Pacte vert. Il évoque par ailleurs **la question de la nécessaire modification de la définition européenne des PME qui porte préjudice aux possibilités de financement**

des Epl, ainsi qu'aux dispositifs de simplification administrative accessible aux autres PME européennes.

Mai

3 mai

Le Conseil d'administration de la FedEpl d'Ile-de-France se réunit

Le Conseil d'administration de la Fédération régionale des Epl d'Ile-de-France réclame au préfet **une meilleure clarification des critères d'éligibilité des Epl concernant les appels à projet.** Dans la foulée de la rencontre avec **Myriam Abassi, sous-préfète à la Relance et siégeant au comité de relance Ile-de-France, Hervé Marseille** présente aux membres du Conseil d'administration les actions engagées par la préfecture de région ainsi que la **plateforme Aide-territoires**. Les Epl franciliennes appellent le préfet de région à plus de clarté concernant l'éligibilité des entreprise publiques locales dans les différents appels à projet, restant disponibles auprès des différentes administrations centrales pour leur apporter l'expertise nécessaire.

5 mai

Une Commission Tourisme, Culture et Attractivité territoriale au cœur de l'actualité

La première Commission Tourisme, Culture et Attractivité territoriale de la FedEpl présidée par **Sylvie Robert, sénatrice d'Ile-et-Vilaine**, fait le point sur de nombreux sujets d'actualité. Particulièrement touchées par les restrictions sanitaires, **les Epl du secteur du tourisme et de la culture et des loisirs ont connu en 2020 des pertes d'activité estimées de 32 % en moyenne sur l'ensemble de l'année par rapport à 2019.** Néanmoins, des secteurs comme la gestion de salles de spectacles et l'évènementiel ont été pour la plupart bien plus impactés. Aussi, la sollicitation de nombreux dispositifs de soutien mis en place par l'État pour amortir les effets du ralentissement économique, a permis aux Epl de tourisme, de culture et de loisirs de limiter certaines de leurs pertes. **Mais malgré le soutien financier apporté également par leurs collectivités, elles n'en demeurent pas moins fragilisées.**

Publication du nouveau Panorama des Epl en Europe

La Fédération des Epl publie la troisième édition du Panorama des Epl en Europe. Après plus d'une année de récolte de données sur les Epl européennes, cette version revisitée donne une vision claire de l'ampleur du mouvement dans tous les États membres. **Projets emblématiques concrets, citations des principaux représentants des Epl dans les pays étudiés : le nouveau Panorama vient montrer l'importance croissante des Entreprises publiques locales dans l'Union européenne.** Peu connu pendant longtemps, le « phénomène Epl » est désormais une réalité qui ne cesse de se développer partout en Europe. **Entre 2008 et 2020, le nombre d'Epl a plus que doublé, passant de 16 000 entreprises répertoriées à près de 32 000.** Plus de 1,5 million d'Européens sont désormais employés par des Entreprises publiques locales, tandis qu'elles génèrent plus de 300 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Eplscope 2021, la FedEpl lance son enquête annuelle sur les données stratégiques du mouvement des Epl

La neuvième édition de la grande enquête annuelle sur les Epl est lancée. Jusqu'à la mi-juin, la société Aviso contacte l'ensemble des dirigeants d'Epl afin de recueillir leurs perceptions sur un ensemble de thèmes fondamentaux qui concernent les Sem, les Spl et les SemOp. En permettant à la FedEpl de collecter de nombreuses informations, **cette vaste enquête participe à la réalisation de l'Eplscope, le baromètre des Entreprises publiques locales (Epl)**, un ouvrage à destination des dirigeants, des collectivités territoriales, des décideurs politiques et des partenaires des Epl. **Il s'agit du seul document qui réalise un panorama complet de l'économie mixte locale en France.**

7 mai

Sonia de la Provôté : « Les Epl doivent garder un temps d'avance en matière d'aménagement »

Sénatrice du Calvados, présidente de la Commission aménagement de la FedEpl, Sonia de la Provôté présente ses priorités pour l'année en cours sur le site de la FedEpl. **L'actualité législative et « métier » est particulièrement riche pour les Epl d'aménagement.** « Nous sommes dans un rôle d'information » et de capitalisation « des retours d'expérience », assure-t-elle. La commission Aménagement poursuit plusieurs objectifs. « Une action politique : **la commission a vocation à informer ses adhérents des dernières actualités législatives et réglementaires, même au stade de projet.** L'actualité législative est riche pour les Epl d'aménagement : la loi Climat et Résilience, Action cœur de ville, les petites villes, le ZAN, etc. **Nous sommes passés d'un primat accordé aux métropoles à une plus grande attention portée aux villes moyennes et plus petites.** Ce changement de pied repose sur le fait que nos concitoyens veulent bénéficier à la fois des avantages des grandes villes et du caractère paisible de la campagne. Ce n'est pas en soi inconcevable mais cela réclame de la part des élus d'être en phase avec les dispositifs adaptés à l'objectif de rendre leurs communes plus attractives », peut-on lire.

7 et 8 mai

Pascal Bolo promeut le mouvement européen des services publics au sommet social de Porto

Le Sommet social de l'Union européenne se tient à Porto, en présence de la quasi-totalité des chefs d'État et de gouvernement. Elle rassemble les institutions européennes, les États membres, les partenaires sociaux et les représentants de la société civile pour débattre sur les grands enjeux sociaux européens. **Pascal Bolo y assiste en tant que Président de SGI Europe. Les discussions portent sur trois grands sujets : travail et emploi ; compétences et innovation ; prévoyance et protection sociale.** Pascal Bolo et Valeria Ronzitti, secrétaire général de SGI Europe, prennent part au panel « Compétences et innovation », auquel participe également **le Président de la République, Emmanuel Macron.** Lors de la plénière de clôture, **Pascal Bolo évoque le rôle clé des services d'intérêt général (SIG) dans l'Europe sociale**, ainsi que l'importance du socle européen des droits sociaux dans ce processus.

11 mai

Naissance de la FedEpl de la Caraïbe

La Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) poursuit sa régionalisation. **La dernière-née est la Fédération régionale des Epl de la Caraïbe qui regroupe les élus et administrateurs des 16 Epl présentes en Guadeloupe, Martinique et à Saint-Martin**. Elle est présidée par **Diane Montrose, PDG de la Spl Martinique Aménagement Équipement**. L'action de proximité du mouvement des Entreprises publiques locales s'organise désormais autour de 14 fédérations régionales d'Epl présidées par des élus locaux. Lors de l'Assemblée générale constitutive, qui s'est tenue le 11 mai 2021 en visioconférence, l'ensemble des élus présidents et administrateurs d'Epl ont voté à l'unanimité pour la création de cette association d'élus. La volonté des différents territoires de s'unir pour porter la voie de l'économie mixte dans la Caraïbe est donc clairement affichée. **Cette Fédération constituera un puissant levier de conseils auprès des collectivités locales, d'échanges d'expériences et de promotion du modèle des Epl et de leur écosystème en Guadeloupe, Martinique et à Saint-Martin**, dans un contexte de relance économique sur l'ensemble des territoires français.

Soutien aux Epl de tourisme, culture, loisirs et évènementiel

Les dirigeants d'Epl participent à un webinaire d'échanges sur la situation financière des Epl des filières du tourisme, de la culture, des loisirs et de l'évènementiel dans le contexte de crise et dans la perspective de reprise de l'activité. Ce webinaire est organisé avec le cabinet Mazars.

Première réunion de la Commission aménagement en 2021

La Commission aménagement, présidée par **Sonia de La Provôté, sénatrice du Calvados**, présente sa feuille de route pour l'année 2021. **Le financement et les outils de la redynamisation commerciale des centres-villes sont au cœur des discussions.**
Frédéric Gibert, coordonnateur du programme Action cœur de ville et du plan de relance commerces à La Banque des Territoires intervient avec Marie-Odile Farineau, directrice adjointe du pôle Projets de territoires de la Scet pour faire un état des lieux des créations de foncières de redynamisation commerciale et présenter les modes de financement disponibles pour les Epl : prises de participation en capital, prêts et financement d'études.
Sur un tout autre sujet, Sonia de la Provôté évoque **l'intervention de la FedEpl devant le Conseil constitutionnel pour soutenir deux Epl d'aménagement, dont les opérations ont suscité une question prioritaire de constitutionnalité**.

12 mai

La Banque des Territoires et la FedEpl renouvellent leur relation de confiance

Olivier Sichel, directeur général adjoint de la Caisse des Dépôts et directeur de la Banque des Territoires, et Patrick Jarry, président de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl), prolongent le partenariat historique entre les deux organismes. Partenaires de longue date au service du développement des Epl dans de nombreux secteurs d'activité, la Banque des Territoires et la Fédération des Epl travaillent main dans la main pour **la mise en œuvre des suites du Livre blanc sur l'économie mixte locale publié en 2019**, comme dans le déploiement des dispositifs d'urgence depuis le début de la crise sanitaire afin d'en assurer l'accès pour toutes les Epl.
Dans ce contexte, la FedEpl se félicite de la poursuite de ce partenariat et du fort investissement de l'ensemble des composantes de la Banque des Territoires dans l'économie mixte, notamment afin de poursuivre et d'intensifier l'action engagée sur le projet de loi 4D pour sécuriser la gouvernance des élus administrateurs dans les filiales de Sem ; de permettre la création de Spl universitaires, de Spl hospitalières, ainsi que la possibilité pour les Spl d'avoir pour actionnaires des collectivités territoriales européennes ; de **densifier l'action commune sur la sécurisation du cadre réglementaire applicable aux Epl**, en particulier la problématique des conflits d'intérêts touchant les élus représentant les collectivités locales actionnaires au sein des Epl.

Première réunion de la Commission Services publics de SGI Europe en 2021

La Commission Services publics (PSB pour son sigle anglais) de SGI Europe tient sa première réunion de l'année 2021 autour de **sa nouvelle présidente Nadine Fischer et de Valeria Ronzitti, secrétaire générale de SGI Europe**. En tant que délégué général de SGI France et vice-président de ladite Commission, **Thierry Durnerin prend part à ce rendez-vous**. Outre les sujets liés à l'actualité européenne, cette réunion fructueuse aborde la plupart des dossiers identifiés comme prioritaires lors de la dernière réunion de novembre 2020. Cette réunion est marquée par l'intervention de **l'eurodéputé allemand Andreas Schwab, rapporteur du texte législatif sur les marchés numériques (Digital Markets Act) depuis janvier 2021**. Figure emblématique des sujets numériques – il avait notamment proposé une résolution visant à démanteler Google en 2014 –, **Andreas Schwab plaide pour une approche *ex ante*, visant à contrer les pratiques anticoncurrentielles de certaines plateformes digitales** avant l'ouverture d'une enquête et l'imposition d'amendes aux effets limités. S'ils accueillent favorablement cette régulation des « *gatekeepers* », les membres de SGI Europe appellent à une interdiction plus claire de l'auto-référencement, qui contribue à l'oligopolisation du marché numérique européen.

18 mai

La Fédération régionale Occitanie mobilisée pour le monde d'après

L'assemblée générale des Epl d'Occitanie se tient sous la **présidence de Didier Aldebert**, en visioconférence, contexte sanitaire oblige. Près d'une cinquantaine d'adhérents répondent présents. Didier Aldebert fait le point sur l'actualité législative et politique qui a mobilisé les forces de la Fédération, permanents et élus, en premier lieu la crise sanitaire, mais également **la participation des Epl au Plan de relance et la mise en œuvre des préconisations du Livre Blanc sur l'économie mixte locale.** Le Conseil d'administration et le Bureau, au lendemain des élections municipales de 2020, sont renouvelés. Le président accueille trois nouveaux administrateurs : **Annette Laigneau, vice-présidente de Toulouse Métropole en charge de l'urbanisme, présidente d'Oppidea et d'Europolia, Sébastien Frey, premier adjoint au maire d'Agde, président du Sictom Pézenas-Agde, Président de la Spl Oekomed, et Julien Plantier, premier adjoint au maire de Nîmes en charge de l'Urbanisme, président des Epl Sat et Agate.**

20 mai

Le bureau examine de près le projet de loi 4D

Les membres du bureau procèdent à un **examen attentif du projet de loi 4D** tel qu'il a été adopté en Conseil des ministres avec un chapitre dédié aux Epl, afin d'affirmer la liste des amendements qui seront proposés par la FedEpl dans la perspective du prochain examen du texte par le Sénat. **Le Bureau débat également, sous la tutelle de Didier Aldebert, président de la Fédération régionale des Epl d'Occitanie, du thème du prochain congrès national des Epl qui se tiendra à Toulouse du 12 au 14 octobre**. Constatant que l'actualité de l'année écoulée a considérablement changé la donne sur les territoires, le Bureau juge opportun de réaffirmer la capacité des Epl à « digérer » et amortir les changements et imprévus, en particulier en termes de commande et d'investissement public. Il identifie les enjeux à venir sur lesquels les Epl sont attendues pour anticiper et innover : **relocalisation des activités économiques, transition écologique, développement des activités de proximité/loisirs, services à la personne, circuits courts**.

Josy Poueyto : « Les Epl immobilières font face à de nouveaux défis »

Députée des Pyrénées-Atlantiques, présidente de la Commission logement de la FedEpl, Josy Poueyto présente ses priorités pour l'année en cours lors d'un entretien accordé à la FedEpl. **L'actualité législative et « métier » est particulièrement riche pour les Epl immobilières.** La commission s'attelle à jouer un rôle d'information, de retour d'expérience et de partage des problématiques entres ses membres. **« Il y a lieu de se féliciter des actions suivantes : la présence renouvelée de nos élus au conseil d'administration de l'ANRU** et un renforcement des relations entre la Fédération et les services de l'agence au bénéfice des dossiers portés par les Epl immobilières engagées dans la rénovation des quartiers concernés par le NPNRU ; la possibilité pour les Epl bailleurs sociaux d'émettre des titres participatifs aux bénéfices de la Banque des Territoires et d'Action Logement qui devrait permettre de renforcer leur solidité financière et de relancer la production de logements sociaux. J'évoquerai aussi la **poursuite de démarches en faveur du crédit d'impôts mis en place pour inciter les bailleurs à abandonner ou renoncer aux loyers dus par leurs entreprises locataires administrativement fermées ou particulièrement affectées par les restrictions sanitaires** », assure-t-elle lorsqu'on l'interroge sur le rôle de la FedEpl auprès des nombreuses instances dans le logement.

L'édition 2021 de l'annuaire des Epl est disponible

L'annuaire des Epl 2021 permet de mesurer la progression du mouvement de l'économie mixte locale en France. Cette publication est le condensé de toutes les données recueillies au cours de l'année écoulée. **Toutes les**

Epl existantes sont sollicitées à cette occasion : dans leur très grande majorité, qu'elles soient adhérentes ou non de la FedEpl, elles ont joué le jeu. Cet annuaire est donc un outil précieux pour tous les acteurs de l'action publique locale, disposant ainsi d'une mine de renseignements unique sur les Epl.

27 mai

La FedEpl auditionnée par la délégation sénatoriale aux Outre-mer

La délégation sénatoriale aux Outre-mer décide d'inscrire dans son programme de travail une étude sur le logement Outre-mer. **La sénatrice Micheline Jacques (Saint-Barthélemy, LR) et les sénateurs Guillaume Gontard (Isère, GEST) et Victorin Lurel (Guadeloupe, SER)** en sont les rapporteurs. **Les 15 Sem immobilières jouent un rôle essentiel en matière de logement dans les Outre-mer**. En effet, elles gèrent les deux tiers des logements à caractère social et **produisent, en moyenne, 4 000 logements par an**.
Durant près de deux heures, **Thierry Durnerin, directeur général de la FedEpl, Philippe Clémandot, responsable Immobilier et Développement économique, et Caroline Acosta, chargée de mission Outre-mer et Ingénierie territoriale**, échangent avec les sénateurs sur de nombreux sujets tels que le PLOM 2, le projet de loi 4D, la hausse des coûts des matériaux, le RHI, etc.

Marion Canalès à la rencontre des élus de Grenoble et de Chambéry

Marion Canalès, présidente de la Fédération régionale Auvergne-Rhône-Alpes, accompagnée de Florian Poirier, responsable du pôle Collectivités de la FedEpl, et d'Hacène Lekadir, délégué territorial Aura, se rendent à Grenoble et à Chambéry à la rencontre de **Christophe Ferrari, président de Grenoble Métropole** et de Thierry Repentin, maire de Chambéry.

La région Auvergne-Rhône-Alpes (Aura) est la première région d'économie mixte en France, avec 206 Epl pour plus de 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires.
Christophe Ferrari, président de Grenoble Métropole, pilote un territoire particulièrement riche en Epl avec près d'une vingtaine de Sem, Spl et SemOp portant des services publics majeurs (aménagement, logement, mobilités, loisirs, services…).
Marion Canalès et Christophe Ferrari échangent sur la collaboration fructueuse entre la métropole de Grenoble et la FedEpl en évoquant les projets de la métropole pour les années à venir. Ils partagent leurs réflexions autour du **projet de loi 4D** qui arrive au Sénat avec un chapitre consacré à l'économie mixte et de nouvelles modalités d'action comme par exemple le champ universitaire où Grenoble est particulièrement positionnée.
Thierry Repentin, maire de Chambéry, préside trois Epl majeures du territoire.
La rencontre avec Marion Canalès est l'occasion d'un riche échange autour de la Sem Grenoble Habitat, de la Spl Chambéry 2040 ou encore de la Sem funéraire de Chambéry particulièrement mobilisée durant la crise sanitaire. Thierry Repentin salue la vitalité de cet outil et la mobilisation des agents, très disponibles auprès des familles pendant la crise. En plus de Chambéry, il est à noter que la région Auvergne-Rhône-Alpes se distingue par de **nombreuses Epl dans le funéraire comme à Lyon, Saint-Étienne ou encore Grenoble**.

29 mai

La FedEpl et l'AdCF se coordonnent sur le projet de loi 4D

Patrick Jarry rencontre Sébastien Martin, président de l'AdCF Intercommunalités de France. L'actualité législative et spécifiquement **le volet dédié aux Entreprises publiques locales du projet de loi 4D** sont au cœur des échanges. Un lien très fort unit le mouvement des Epl et celui des intercommunalités françaises ; ces dernières ne sont-elles pas à la fois le premier actionnaire des Sem, Spl et SemOp existantes et à l'initiative de deux tiers des nouvelles créations d'Epl. Partageant la nécessité de concilier exigence de transparence et agilité de modèle Epl, **Sébastien Martin**

rappelle son attachement aux Epl qui « apportent souplesse et réactivité dont ont besoin les territoires ». Il appelle également à la solidarité entre l'AdCF et la FedEpl dans le cadre des travaux parlementaires à venir pour faire entendre la voix des opérateurs des intercommunalités que sont les Sem, Spl et SemOp.

Juin

2 juin

Patrick Jarry désigné membre de la commission Rebsamen sur la relance de la construction de logements

Le Premier Ministre annonce la **création d'une commission**, présidée par **François Rebsamen, maire de Dijon et président de Dijon Métropole**, chargée de réfléchir aux modalités de relance de la construction de logements. **Patrick Jarry, maire de Nanterre et président de la FedEpl**, participera à ses travaux, qui auront notamment pour objectif d'**identifier les freins à la construction de logements du point de vue des collectivités locales**. Les conditions de délivrance des autorisations d'urbanisme et plus généralement le droit de l'urbanisme ainsi que les dispositifs de libération du foncier seront à l'ordre du jour des réflexions.

Relance de l'économie, les Epl d'Occitanie sont prêtes à agir pour préparer le monde de demain

Au Centre de congrès Pierre-Baudis à Toulouse, et sous la **présidence de Didier Aldebert**, la Fédération régionale des Epl d'Occitanie réunit ses adhérents et partenaires pour plancher sur **les opportunités offertes par les multiples dispositifs de soutien initiés ces derniers mois par le gouvernement et le groupe Caisse des Dépôts**. L'occasion d'y voir plus clair dans le maquis des aides avec deux invités de marque : **Romain Gareau, sous-préfet à la Relance auprès du préfet de la région Occitanie, et Annabelle Viollet, directrice régionale de la Banque des Territoires**. L'Occitanie figure parmi les régions de Métropole qui bénéficient le plus du Plan de relance, chiffres à l'appui, et c'est aussi certainement la région où les Epl sont les mieux associées au pilotage territorialisé, notamment par le biais des contacts avec les services déconcentrés de l'État. **Comme le rappelle le sous-préfet, « le Plan de relance, c'est la relance maintenant, pas dans deux ans » !** Premier partenaire de l'économie mixte, le groupe Caisse des Dépôts a toujours su adapter et enrichir son offre pour « coller » aux besoins des Epl et jouer le rôle d'un tiers de confiance très apprécié.

Avec la crise sanitaire, la Banque des Territoires a une nouvelle fois fait la preuve de son agilité en annonçant son soutien aux projets d'investissements portés par les collectivités et bien sûr par leurs Epl.
Annabelle Viollet a ainsi pu développer les différentes mesures mises en place pour accompagner les Epl au cœur de la tempête sanitaire, à travers des dispositifs d'urgence (études flash, configuration des PMT, études amont de faisabilité…), et plus récemment pour préparer l'après-Covid.

8 juin

Échanges avec Yves Veyrier, secrétaire général de Force ouvrière

Pascal Bolo, président de SGI Europe et président de la Semitan, s'entretient avec Yves Veyrier, secrétaire général du syndicat Force ouvrière depuis 2018. Pascal Bolo réaffirme son intention de renforcer la coopération entre SGI Europe et les partenaires sociaux français. Pascal Bolo et Yves Veyrier mettent en lumière plusieurs éléments de convergence. **Yves Veyrier salue la réflexion menée par SGI Europe pour se détacher d'une conception purement lucrative de l'entreprise**, au profit d'une approche plurielle intégrant les facteurs sociaux et environnementaux. Dans l'optique de la future présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE), Pascal Bolo et Yves Veyrier expriment leur souhait

de continuer à échanger d'ici au premier semestre 2022. Outre leur soutien commun au projet de salaire minimum européen, **les dirigeants de SGI Europe et de Force ouvrière reconnaissent l'importance de promouvoir le rôle essentiel des services publics dans le processus de relance des économies européennes**.

9 juin

La nouvelle commission des actionnaires adopte son programme de travail

Les principaux actionnaires privés et institutionnels de l'économie mixte échangent sur les **5 thèmes principaux qui sont au cœur de la coopération entre acteurs publics et privés** en période post-crise sanitaire. La Commission des actionnaires est un rendez-vous particulier pour la FedEpl, tant il semble indispensable de **maintenir des échanges réguliers avec les principaux acteurs qui accompagnent le mouvement de l'économie mixte au quotidien**. Cinq thèmes de réflexion et autant d'opportunités de coopération ont été retenus : **appropriation des préconisations à droit constant du Livre blanc sur l'économie mixte locale** ; comptes consolidés et consolidation des comptes des Epl : quels enjeux pour les collectivités ? pour les partenaires privés ? ; **la SemOp, catalyseur possible du financement de la transition écologique ?** nouveaux champs d'intervention des Epl : **les services à la personne ; quelle coopération possible entre Epl et Economie sociale et solidaire ?** Autant de chantiers sur lesquels les actionnaires s'investiront tout au long de l'année.

Malgré la crise, les Entreprises publiques locales (Epl) ont fait mieux que résister en 2019 et 2020

Depuis 2015, tous les deux ans, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales sonde les Epl pour mieux connaître leur santé financière. **L'étude sur le financement des Epl vise ainsi à mesurer et à comprendre les pratiques des Epl en matière de financement de leur exploitation et de leurs investissements**. L'édition 2021 a été conduite en respectant un protocole méthodologique strictement identique à celui de ses trois précédentes éditions en 2015, 2017 et 2019. Il en ressort que, malgré la crise sanitaire et la fin des cycles communaux et intercommunaux généralement propices au ralentissement des financements publics, **les Epl ont poursuivi leur investissement pour des montants cumulés de 5,191 milliards d'euros en 2019 et de 4,719 milliards d'euros en 2020.** Passés les premiers effets du ralentissement de l'activité économique, **les Epl ont adopté des politiques de restriction**. Confrontées au tarissement de certaines recettes, dans le tourisme, la culture et les loisirs comme dans la mobilité et l'aménagement dans une moindre mesure, elles ont comprimé leurs dépenses. **Les traditionnelles parties prenantes de l'économie mixte locale ont joué un rôle essentiel.** S'élevant à 2,774 milliards d'euros en 2020, contre 3,092 milliards d'euros en 2019, le volume des emprunts bancaires a été plus contenu. **La Banque des Territoires a ainsi accordé pour 1,066 milliard d'euros de prêt aux Epl via ses multiples solutions de financement en 2020 et les emprunts institutionnels ont finalement représenté 33 % des moyens de financement** mobilisés par les Epl pour leurs investissements. Il s'agit d'une hausse de 5 points en un an malgré une réduction des volumes.

10 juin

Félicitations aux lauréats de la promotion Covivalavida

L'École de management des dirigeants d'Epl organise sa soirée annuelle de remise des certificats du cycle Post Graduate de management général, sur le Campus HEC Paris, en présence de 40 invités : lauréats, partenaires et membres d'HEC Paris. Une promotion qui a traversé avec succès, enthousiasme et beaucoup de générosité les 6 modules du cycle durant cette année Covid-19 ! **Covivalavida, qui fait référence à la période unique que nous traversons, et résonne comme un hymne à la vie**… Avec un nom comme celui-ci, cette magnifique promotion ne pouvait qu'entreprendre

et réussir le cycle Post Graduate avec succès. Composée de dirigeants et de cadres dirigeants, venant de tous les métiers exercés par les Epl de l'Hexagone et d'Outre-mer et de partenaires de la Fédération des Epl, **la 20e promotion a suivi le parcours unique et sur mesure de management général de l'École de management des dirigeants d'Epl, en partenariat avec HEC Paris.**

15 juin

Webinaire sur l'archéologie préventive

La FedEpl organise un webinaire intitulé **« Le maître d'ouvrage de projets d'aménagement d'infrastructures face à l'archéologie préventive, procédures et modalités de financement ». Arnaud Blin, conservateur du patrimoine, adjoint au chef du bureau des opérations et des opérateurs archéologiques à la Sous-direction de l'archéologie du ministère de la Culture, et Damien Leroy, conservateur du patrimoine, chargé de la coordination des ressources des métiers de l'archéologie, à la Sous-direction de l'archéologie du ministère de la Culture**, répondent aux questions des dirigeants d'Epl confrontés au sujet.

17 juin

François Baroin : « Je crois en l'économie mixte pour nos territoires »

Patrick Jarry et Hervé Marseille rencontrent François Baroin, président de l'Association des maires et des présidents d'intercommunalités (AMF). Cette rencontre permet de présenter les principales actualités du mouvement et de coordonner les positions de la FedEpl et de l'AMF à quelques jours des débats parlementaires au Sénat relatifs au projet de loi 4D. Dans le prolongement des positions communes adoptées ces dernières années, qu'il s'agisse des lois fondatrices de la Spl et de la SemOp, de la loi Marseille de sécurisation de l'actionnariat des Epl, ainsi que du Livre blanc sur l'économie mixte locale, **Patrick Jarry et François Baroin souhaitent que la FedEpl et l'AMF puissent partager une ambition commune pour les Epl dans le cadre du projet de loi 4D.**

18 juin

« Porter et animer le réseau des foncières à l'échelle nationale »

À l'approche du webinaire de lancement du Réseau national des foncières de redynamisation le 1er juillet, interview croisée d'Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires, et de Patrick Jarry, maire de Nanterre et président de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl). « Parmi les sujets majeurs que nous avions identifiés dans le cadre de la relance, le sujet du commerce s'est vite imposé comme prioritaire. L'actualité nous donne malheureusement raison : **les impacts des mesures de confinement long et les perspectives d'une reprise chaotique vont avoir des effets durs et durables sur les commerces de centres-villes** des villes petites, moyennes ou grandes. Au-delà des réponses immédiates apportées dès le printemps 2020, des réponses plus structurelles doivent aussi être mises en place; **c'est pour ces raisons que nous avons proposé au gouvernement de développer un plan de structuration de 100 foncières de redynamisation pour massifier le nombre d'espaces redynamisés** avec un objectif de 6 000 locaux d'activité en cinq ans. **La création d'un Réseau national des foncières doit permettre de porter et d'animer cette dynamique, avec la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl)** », assure Olivier Sichel. « Notre mouvement souscrit pleinement à la priorité donnée à la redynamisation des villes moyennes, comme d'ailleurs des territoires ruraux et des quartiers en difficulté », affirme de son côté Patrick Jarry.

Céline Colucci

19 juin

Vers la généralisation d'une culture numérique dans les collectivités et leurs Epl

Les Capteurs de territoire, réseau d'experts de la FedEpl, se réunissent pour la deuxième fois en 2021. Au programme : **la transition et la culture numériques dans la gouvernance et les**

pratiques des collectivités territoriales. Trois experts de la question du numérique dans les territoires participent aux échanges du Think tank des Epl : **Céline Colucci**, déléguée générale des Interconnectés, émanation de France urbaine et de l'Assemblée des communautés de France (AdCF) ; **Fabien Blasco**, directeur Innovation et Politiques contractuelles au sein de Montpellier Méditerranée Métropole ; **Béatrice Carpy**, chargée de mission Cité Intelligente au sein de Montpellier Méditerranée Métropole. Céline Colucci précise ainsi que **75 % des collectivités ont aujourd'hui un niveau de maturité numérique « satisfaisant »**.

22 juin

Deux séminaires Sem et Spl sur fond de dette publique

Ce séminaire sur les Sem, organisé par la FedEpl, porte sur le vaste sujet de **la restructuration de la dette post-crise, à travers les présentations de grande qualité proposées par nos partenaires Orfeor et KPMG sur ce sujet.**
Deux jours plus tard, **le séminaire Spl est consacré aux offres de financement et au contrôle analogue**. Après un panorama de l'évolution de la situation financière des Sociétés d'économie mixte depuis 2016 montrant une évolution positive du montant moyen de leur trésorerie, de leurs capitaux propres, de leur ratio de liquidité générale et de leur coefficient d'endettement à périmètre constant, sont présentées **les estimations de bénéfices et de pertes des Epl par type de société pour 2020**. Ainsi avec **une baisse de 7 % de leur chiffre d'affaires, les Sem ont été moins impactées que les Spl**, qui ont été confrontées quant à elles à une chute moyenne de 21 % de leur activité sur un an. **Les dirigeants de Sem restent néanmoins très optimistes tant sur leur capacité à rembourser leurs dettes que sur les niveaux de leur trésorerie, respectivement à hauteur de 89 et 85 %.**

Juillet

1er juillet

Le Réseau national des foncières de redynamisation est lancé

Créé à l'initiative de la Banque des Territoires et avec le soutien de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales, ce réseau favorise le partage d'expériences et les échanges de bonnes pratiques. Le premier webinaire d'échanges offre la possibilité à plusieurs Epl de s'exprimer. **Depuis l'été 2020, la Banque des Territoires est à la manœuvre du plan gouvernemental visant à créer un réseau de 100 foncières de redynamisation des territoires à vocation commerciale, avec pour objectif de réhabiliter 6 000 cellules commerciales en cinq ans**, afin de préparer la sortie de crise sanitaire qui a accentué la fragilisation des centres-villes. « 55 foncières ont déjà été montées, qui travaillent sur plus d'une centaine de projets répartis sur tout le territoire », indique le **directeur de la Banque des Territoires, Olivier Sichel**. Parmi les interventions de cette matinée de webinaire, **Laurent Pidoux, directeur général des services de la Communauté urbaine de Dunkerque, Michel Ballarini, directeur général du groupe Alter à Angers, ainsi que Nicolas Gigot, directeur général de Cristal Habitat, à Chambéry** : tous trois mettent en avant la réactivité et l'adaptabilité de l'outil Sem au service de projets complexes, nécessitant des compétences diversifiées en lien avec de nombreux partenaires publics et privés, et un temps de mise en œuvre maîtrisé.

Élections régionales et départementales, un bon cru pour le conseil d'administration de la FedEpl

Le président **Patrick Jarry** réélu conseiller départemental des Hauts de Seine, **Jean-Léonce Dupont** réélu président du Conseil départemental du Calvados et **Alain Leboeuf** élu président du Conseil départemental de la Vendée. Pour les régionales, en Bourgogne-Franche-Comté, **Jean-Marie Sermier** est élu de même que **Julien Bargeton en Ile-de-France**. Côté départements, **Didier Aldebert** est réélu dans l'Aude, **Éric Straumann** pour la Collectivité européenne d'Alsace, **Franck Masselus** en Eure-et-Loir, et **Pascal Bolo** en Loire-Atlantique. **Julien Plantier** est élu dans le Gard. Autant d'élus très engagés dans l'économie mixte locale.

5 juillet

Rencontre avec Cédric Loret, conseiller Logement du Premier ministre

L'occasion de faire un point sur les sujets d'actualité et d'évoquer aussi les perspectives sur les questions liées à l'activité logement et aménagement des Epl. En effet, **sur 122 Epl concernées, 46 d'entre elles représentant les trois quarts du parc de logement ont bénéficié des exemptions de regroupement**, 20 ont disparu, soit moins de 1 % du parc social, et les 56 restantes ont pu trouver une solution entre des sociétés de coordination locales et l'adossement à des groupes nationaux ; pour ces dernières, une trentaine ont rejoint le groupe horizontal HACT France. Au final, chaque société a disposé d'une solution pérenne offerte par les différentes dispositions prévues par la loi. **La question du projet de loi 4D/3DS** en discussion au Sénat est évoquée, tout particulièrement sur le volet du titre III du projet de loi – Urbanisme et logement. La FedEpl a confirmé son accord sur la pérennisation des dispositions de l'article 55 de la loi SRU, des nouvelles dispositions concernant la mixité sociale et leur mise en œuvre au niveau des EPCI et des métropoles. **Le conseiller se dit favorable à l'amendement concernant le transfert différé de propriété au bénéfice de l'acquéreur de la quote-part de parties communes** d'un logement dans un immeuble devenant une copropriété (pour faciliter la vente HLM et éviter de créer de nouvelles copropriétés dégradées).

6 juillet

La FedEpl intègre la commission Outre-mer du Conseil national de l'habitat

La commission Outre-mer du Conseil national de l'habitat est créée. La FedEpl en fait partie. Michaël Nogal, député de Toulouse et président du Conseil national de l'habitat (CNH), installe cette commission, composée de 26 membres, qui a élu pour un an renouvelable son président **Michel Pelenc, directeur général de la Fédération Soliha.**
« La mission de la commission porte sur toute question pertinente relative à la politique du logement en Outre-mer », comme l'indique la délibération prise par le Conseil national de l'habitat le 4 mai dernier en vue de sa création. Elle examinera la situation dans **les Drom, mais aussi à Tahiti, en Nouvelle-Calédonie ou encore à Saint-Pierre-et-Miquelon**. La FedEpl prendra toute sa place au sein de la commission, à travers la présence de **Philippe Clémandot en charge du département Immobilier, et le concours de Caroline Acosta chargée de mission Outre-mer** ainsi que les diverses contributions des **15 Sem présentes en Outre-mer gérant près de 70 % du parc de logement sociaux, soit près de 130 000 logements.**

7 juillet

Veolia et la FedEpl renouvellent leur partenariat avec l'ambition de mettre les Epl au cœur de la transition écologique

Olivier Brousse, directeur du Développement et de l'Innovation du groupe Veolia, et Patrick Jarry, maire de Nanterre et président de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales, prolongent la coopération étroite entre les deux partenaires à l'occasion de la rencontre nationale des Epl 2021. Ils évoquent entre autres **l'intérêt des SemOp pour dynamiser la transition écologique**.

Pour **Patrick Jarry**, « ces outils d'avenir (Ndlr, notamment les SemOp) vont rassembler un consensus de plus en plus large compte tenu de leurs atouts, y compris auprès des élus aujourd'hui réticents, en raison des contraintes qui vont s'imposer à eux en termes de développement local : pression des citoyens pour la maîtrise publique, exigence de transparence de gestion, besoins croissants en compétences et en investissements de la part de collectivités dont les finances restent fragiles… ».
Pour **Olivier Brousse**, la période actuelle peut être qualifiée de « moment haussmannien », avec **un enjeu de transformation associé à la recherche de création massive d'emplois**.
« Dans ce contexte, la SemOp permet de garantir un retour sur investissement stable sur le moyen/long terme, permettant aux collectivités d'assurer l'attractivité de leurs équipements pour des partenaires industriels, mais aussi pour des fonds d'investissements », ajoute-t-il.

7 juillet

Une rencontre nationale marquée par de riches débats

C'est une tradition : chaque année, avant les vacances estivales, la FedEpl organise sa rencontre nationale marquée par des débats et la tenue de son assemblée générale. En pleine crise sanitaire, plus de 150 élus et dirigeants des Epl ont pris un plaisir évident à se retrouver et à échanger sur les évolutions post-crise pour le monde de l'économie mixte locale. Retour sur les temps forts de cette rencontre qui s'est tenue au Carreau du Temple, à Paris.

L'assemblée générale de la FedEpl

Le **rapport moral 2020** est approuvé, ainsi que l'**arrêté des comptes 2020** présenté par le trésorier de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales, **Gérard Trémège**, traduisant un **résultat positif de 173 161 €**. L'assemblée générale décide également de **maintenir le barème des cotisations 2022 aux mêmes montants que 2021 et 2020**. Elle renouvelle pour trois ans un tiers des membres du conseil d'administration, intègre deux nouveaux administrateurs : **Mathias Doquet-Chassaing, directeur de la Spl Ile-de-France Construction durable et Éliane Lloret, vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole**, maire de Sussargues, en sa qualité de présidente de la Sem Service funéraire Montpellier Méditerranée Métropole.

L'éternel combat législatif des Epl

Loi 3DS, mise en œuvre des recommandations du Livre blanc sur l'économie mixte locale, problématique des conflits d'intérêts pour les élus administrateurs, etc. Comme toujours, l'actualité législative est riche pour les Epl. Les élus de la FedEpl en débattent au cours d'une première table ronde. Un clignotant rouge s'allume sur le tableau de bord de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales : **le statut de l'élu administrateur d'Epl**. Et à la Fédération, une personne suit particulièrement ce sujet, **Franck Masselus, vice-président de Chartres Métropole, membre du Bureau de la FedEpl.** « Comme vous le savez, les élus mandataires de leur collectivité dans une Epl disposent d'un statut spécifique, prévu par la loi de 2002 de modernisation de l'économie mixte et précisé par une circulaire du ministre de la Justice de 2003 », explique-t-il. « Ce statut prévoit que les élus administrateurs d'Epl peuvent par principe participer aux débats et votes de leur collectivité y compris ceux relatifs à leur Epl. Deux exceptions sont posées : ces élus ne participent pas à la commission d'appel d'offres de la collectivité lorsque leur Sem est candidate et ne participent pas aux délibérations ayant un caractère personnel (désignation et rémunération) », poursuit-il. Or, **dans un guide publié le 1er février sur les conflits d'intérêts, la HATVP (Haute autorité pour la transparence de la vie publique) livre une analyse différente de ce cadre juridique**. « Pour prévenir les élus du risque de prise illégale d'intérêt, l**a Haute Autorité préconise aux élus administrateurs d'Epl de se déporter des travaux de leur collectivité pour toute décision relative à leur Epl**. Cette lecture crée un trouble chez les élus », dit Franck Masselus. Et, en effet, depuis le printemps, « **nombre d'élus ont ensuite reçu un courrier nominatif de la HATVP leur demandant de se déporter lorsque leur collectivité prend des décisions relatives à leur Epl**. Elle est passée d'une recommandation dans un guide à une injonction de faire dans des courriers adressés aux élus ».

Juristes et déontologues des collectivités font donc preuve de prudence, avec des déports généralisés ou partiels. « Mais la situation n'est pas tenable ». **Sous la houlette de Franck Masselus, un groupe de travail se mobilise à l'échelle de la FedEpl** : « Il y a aujourd'hui à la fois une urgence à intervenir et une unanimité politique sur le sujet. Certains souhaiteraient renvoyer vers une réécriture du Code pénal. Nous ne remettons pas en cause l'opportunité d'une telle démarche, mais l'urgence c'est d'intervenir rapidement dans le Code général des collectivités territoriales dès le projet de loi 3DS pour sortir les élus de cette impasse et de ce risque permanent », exhorte l'élu de Chartres. **Le sénateur Hervé Marseille** redoute « les conséquences opérationnelles » d'une telle recommandation. Aux avant-postes pour sortir de cette nouvelle ornière, il ajoute que « **si l'on en reste à l'application stricto sensu des recommandations de la HATVP, on peut s'inquiéter des conséquences opérationnelles d'une approche déontologique extensive** : appauvrissement du débat politique, fragilisation de la sécurité juridique des délibérations votées en ne permettant pas l'expression des élus en mesure d'éclairer le débat public, risque de mise en minorité au sein des assemblées délibérantes de majorités élues au suffrage universel, etc. ». Lors de la discussion en cours, une proposition d'ajustement législatif et réglementaire en lien avec le Livre blanc sur l'économie mixte locale, publié en 2019, sera examinée concernant l'accompagnement et la sécurisation du développement des filiales observé ces dernières années par leurs collectivités actionnaires. « **Nous proposons de permettre la gouvernance des filiales de Sem par les élus administrateurs de la Sem, par une extension du régime de mandataire de la collectivité territoriale aux élus administrateurs de Sem siégeant dans les filiales », confirme Hervé Marseille.**

Mécénat culturel, Spl universitaire…

D'autres sujets sont abordés : accès des Spl au dispositif de mécénat culturel, Spl universitaire avec **Sylvie Robert, sénatrice d'Ille-et-Vilaine, membre du Bureau de la FedEpl, Richard Lioger, député de la Moselle et Sophie Charles, maire de Saint-Laurent-du-Maroni, en Guyane, Présidente de la Société d'économie mixte du Nord-Ouest guyanais (SENOG)**, qui témoigne de la manière dont sa commune « ressent » ces débats législatifs, notamment sur la loi 3DS. « Dans un territoire comme le nôtre, où 60 % de l'habitat relève d'une construction informelle, où les spécificités culturelles sont très fortes, le principe de la différenciation territoriale relève de la quotidienneté. **Nous sommes, par nécessité, dans l'innovation permanente** », conclut-elle.

Les Epl parées pour l'après-crise

Dans cette même rencontre nationale, **une table ronde traite de l'avenir des services publics, avec des intervenants de tout premier plan**. Le resserrement annoncé des finances publiques impose de réfléchir à de nouveaux modes de partenariat public-privé, **à l'amorce d'un instant « haussmannien », comme le présente joliment Olivier Brousse de Veolia. Sandrine Charnoz, adjointe à la maire de Paris en charge des Sociétés d'économie mixte et des Sociétés publiques locales**, souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants, rappelant au passage que le Carreau du Temple, où se tient la rencontre nationale, s'était transformé, en plein confinement, en un lieu d'accueil pour les personnes les plus démunies. « Une façon de dire que les Epl sont ouvertes au public et savent s'adapter aux situations les plus extrêmes », assure-t-elle. **Maire de Nanterre, président de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales, Patrick Jarry est lui aussi particulièrement heureux de retrouver des adhérents** « en chair et en os, ce qui n'était plus arrivé depuis le Congrès d'Angers du mois d'octobre 2020 ». Toutes les analyses économiques pointent le risque d'un possible tassement des capacités d'investissement des collectivités territoriales dans les prochaines

années. Le « quoi qu'il en coûte » annoncé dès le premier jour du premier confinement par le Président de la République n'a pas vocation à durer éternellement. Dans quel état les finances publiques seront-elles à l'issue de cette séquence inédite ? Comment les collectivités territoriales pourront-elles faire face aux défis qui se profilent ? En filigrane, comment les Entreprises publiques locales pourront-elles tirer leur épingle du jeu ?
Robin Degron, économiste, conseiller scientifique de Futuribles, n'est pas très optimiste, estimant que tôt ou tard, « la générosité des États et de l'Europe dans le financement des aides aux entreprises et aux plus fragiles ainsi qu'à la politique de relance » prendra fin. Célia Doublet, directrice générale de La Banque Postale collectivités locales, administratrice de la FedEpl, confirme « être dans une forme d'attente, avec des données qui pour l'heure s'équilibrent, qui ne révèlent pas un effritement conséquent des marges d'investissement des collectivités ». **Olivier Brousse, directeur du Développement et de l'Innovation de Veolia, estime que le salut se trouve dans un renouvellement du partenariat public-privé** pour réussir la transition vers l'après-crise.

8 juillet

Les Sociétés publiques locales (Spl) culturelles pleinement mobilisées pour obtenir le droit de bénéficier du mécénat

L'examen en cours au Sénat sur le **projet de loi 3DS** constitue notamment une opportunité pour les Sociétés publiques locales (Spl) à caractère culturel, d'accéder au régime fiscal en faveur du mécénat. Une bouffée d'air frais financier pour des Spl particulièrement exposées aux conséquences de la crise sanitaire, dont certaines s'interrogent même sur leur propre survie. Bien entendu, sur ce sujet majeur, la FedEpl est entièrement mobilisée aux côtés des Spl concernées pour qu'une telle évolution législative soit actée dans les plus brefs délais. **Une tribune publiée sur lemonde.fr, signée par Patrick Jarry, maire de Nanterre et président de la FedEpl, de nombreuses associations d'élus et de dirigeants telles que la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture (FNCC), France urbaine, l'Assemblée des communautés de France (AdCF) et l'Association des Directrices et Directeurs d'Epl (ADEpl),** ainsi qu'une grande majorité d'élus exerçant la présidence des Spl concernées, détaille les raisons pour lesquelles **l'accès au mécénat est vital**. À ce jour, la FedEpl recense une cinquantaine de Spl à caractère culturel particulièrement fragilisées après l'arrêt brutal de leur activité depuis mars 2020 et l'entrée en vigueur de dispositions relatives aux établissements recevant du public pour faire face à l'épidémie de la Covid-19.

9 juillet

La FedEpl participe au quatrième comité de pilotage du Fonds de restructuration des locaux d'activité

Ce comité de pilotage fait le point sur l'avancement du dossier sur les foncières d'ores et déjà structurées en 2021. Il fait état de l'entrée de la Banque des Territoires à l'actionnariat de **53 foncières avec une activité qui s'intensifie**. Ce mouvement de développement des foncières est particulièrement observable dans les villes moyennes. Par ailleurs, la Banque des Territoires a indiqué suivre de près de **110 projets de foncières**, y compris dans les Outre-mer. La FedEpl attire l'attention des deux ministres (**Joël Giraud et Alain Griset, respectivement secrétaire d'État à la Ruralité et ministre délégué aux PME**) sur les risques de ralentissement des foncières soulevés par **l'article 70 du projet de loi sur les filiales des Sem**. Ce dernier prévoit **à peine de nullité** que toute prise de participation directe ou indirecte d'une Sem locale dans le capital d'une autre société ou d'un groupement d'intérêt économique doit faire préalablement l'objet d'un accord des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires disposant d'un siège au conseil d'administration.

Pascal Bolo rencontre Jean-François Rapin, sénateur du Pas-de-Calais, président de la Commission des affaires européennes du Sénat

Dans le cadre de la préparation de la présidence française du Conseil de l'Union européenne prévue au premier semestre 2022, **Pascal Bolo échange avec le sénateur Jean-François Rapin**. Plusieurs sujets sont abordés, dont la **présentation des enjeux de SGI Europe et de SGI France, mais aussi la promotion de l'économie mixte dans le cadre de la relance**.

Pascal Bolo et Valeria Ronzitti au Quai d'Orsay

12 juillet

SGI Europe échange avec Clément Beaune, secrétaire d'État chargé des Affaires européennes

Dans le cadre de la **PFUE (Présidence française de l'Union européenne**) et des **échanges de SGI Europe avec le gouvernement français**, un rendez-vous a lieu au Quai d'Orsay entre **Clément Beaune, secrétaire d'État chargé des Affaires européennes, Pascal Bolo et Valeria Ronzitti, respectivement président et secrétaire générale de SGI Europe**. Si la présidence française du Conseil de l'Union européenne se déroulera au premier semestre 2022, la phase de préparation a d'ores et déjà démarré. Dans ce contexte, **SGI Europe est mobilisé depuis plusieurs mois pour promouvoir la présence et la participation des entreprises de services publics et d'intérêt général durant cette présidence inévitablement marquée par les conséquences socio-économiques de la crise sanitaire**. Pour ce premier rendez-vous avec le secrétaire d'État aux Affaires européennes, SGI Europe échange sur les grands dossiers et priorités à venir, mais aussi sur les évènements qui auront lieu pendant la PFUE et qui seront portés par le réseau européen, étroitement soutenu par sa section française SGI France.

21 juillet

Après l'adoption de la loi 3DS par le Sénat, la FedEpl se mobilise dans la perspective de l'examen du texte par l'Assemblée nationale

Le projet de loi relatif à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale est adopté par le Sénat. Plusieurs avancées sont actées : **la possibilité de créer des Spl transfrontalières, l'adoption en concertation avec la FedEpl d'un dispositif pour favoriser le réchauffement des lits froids ainsi que nombreuses dispositions enrichies par les rapporteurs du texte**. La FedEpl se mobilise désormais dans la perspective du passage du texte à l'Assemblée.

Septembre

2 septembre

Epl management : que sont-ils devenus ? Témoignage de Nelly Frontanau, alumni du Post Graduate

Nelly Frontanau, présidente de la Sem Arac Occitanie, a participé au cycle Post Graduate 2015-2016, promotion « Charles Garnier », de la Fédération des Epl, en partenariat avec HEC Paris. Fidèle des cycles Epl management, 2015, 2017, 2018 ou encore 2020, que ce soit pour participer au cycle long Post Graduate de management général ou aux cycles courts, Corpo et Cercle des nouveaux dirigeants, Nelly assure : « **Il faut se former, c'est une nécessité dans ce monde en constante évolution**. » Elle livre son témoignage sur le site de la FedEpl, de quoi nourrir des envies de formation chez d'autres dirigeants.

La FedEpl auditée par la mission d'information de l'Assemblée Nationale sur le logement des « jeunes actifs »

Dans le cadre d'une mission d'information confiée à David Corceiro, député du Val-d'Oise, et à Richard Lioger, député de la Moselle, sur le thème : « Perspectives économiques des jeunes français : logement et précarité », la FedEpl est auditionnée et présente l'action des Entreprises publiques locales en matière de logement social, en particulier en direction des jeunes actifs et étudiants. Sur l'ensemble des Sem immobilières ayant

une activité de bailleur-constructeur, **une trentaine environ interviennent sur le secteur du logement pour les jeunes actifs et étudiants**, ce secteur représentant en flux comme en stock entre 10 et 15 % de l'activité. Si l'effort consenti par les Epl immobilières en faveur du logement social est comparativement le même que celui des autres bailleurs sociaux, il est par contre supérieur dans le secteur du logement à loyer libre. Dans ce cadre, **la FedEpl souhaite être associée au protocole signé entre la CPU, les Crous et l'USH en octobre 2020 portant sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs en faveur du logement des étudiants et des jeunes actifs**.

7 septembre

Pascal Bolo rencontre le secrétaire général adjoint de l'Élysée

Dans le cadre de la préparation de la future présidence française du Conseil de l'Union européenne, **Pascal Bolo et Valeria Ronzitti, respectivement président et secrétaire générale de SGI Europe**, sont invités à l'Elysée pour échanger avec le Secrétaire général adjoint de l'Elysée, **Pierre-André Imbert**. À l'ordre du jour de cette rencontre, les grands enjeux et priorités du gouvernement français pour cette présidence tournante.

9 septembre

Conseil d'administration de rentrée

Le Conseil d'administration consacre la plus grande partie de ses travaux au projet de loi relatif à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale (3DS). Les administrateurs saluent les **avancées très significatives à l'issue de l'examen du texte par le Sénat en juillet dernier : 10 dispositions convergent avec les propositions du Livre blanc sur l'économie mixte locale** destinées en particulier à conforter **la gouvernance des Epl par les élus et à accompagner le recours aux filiales de Sem**. Le conseil arrête également **la feuille de route de la FedEpl dans la perspective de l'examen du texte par l'Assemblée nationale**, qui prendra la forme d'**une dizaine d'amendements destinés principalement à sécuriser et accompagner les collectivités territoriales** dans les nouveaux champs où elles sont attendues (Spl universitaire, dynamisation commerciale, énergies renouvelables, restauration immobilière).

Bienvenue à deux nouveaux administrateurs

Deux nouveaux membres ont fait leur entrée au conseil d'administration : **Virginie Galice, directrice développement Hauts-de-Seine chez EDF Collectivités locales, en sa qualité d'administratrice de la Sem Citallios, et Romain Lucazeau, directeur général de la SCET, en sa qualité d'administrateur de la Sem Genopole.**

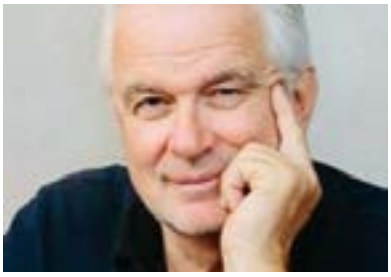

François Leclercq

Référentiel du logement de qualité : les Epl d'aménagement alertent Emmanuelle Wargon

Laurent Girometti et François Leclercq remettent à Emmanuel Wargon le rapport qu'elle leur avait demandé sur la qualité du logement. Leur référentiel intègre les points de vigilance exprimés par les Epl d'aménagement. **Patrick Jarry, président de la FedEpl,** insiste sur leur importance lors d'un échange avec la ministre. **Les Epl d'aménagement ont naturellement un rôle à jouer dans la mise en œuvre des préconisations** de ce rapport qu'elles sont déjà nombreuses à mettre en application, avec le soutien des élus concernés, auprès des promoteurs à qui ils cèdent des charges foncières. Le rapport exprime par ailleurs les points de vigilance exprimés par les aménageurs : **le coût des acquisitions foncières pèse lourdement dans le coût final du logement et obère ce faisant le rapport qualité/prix des logements. Patrick Jarry insiste sur ce point auprès d'Emmanuelle Wargon, comme il le fait déjà dans le cadre de la commission présidée par François Rebsamen** sur la relance de la construction de logements en zones tendues. Il exprime la nécessité de prendre diverses mesures, d'ordre fiscal, juridique et budgétaire, afin de libérer du foncier constructible à des prix abordables.

14 septembre

La FedEpl contribue à l'évolution de la démarche ÉcoQuartier

Créée en 2009 dans le cadre du plan « Ville durable », **la démarche Écoquartier fête ses 12 ans dans le cadre d'un séminaire de réflexion,** et le temps est venu pour elle d'évoluer. La FedEpl, qui est membre de la Commission nationale ÉcoQuartier, participe à cette démarche engagée à Laval. La réflexion sur l'évolution de la démarche ÉcoQuartier s'engage. **Florian Bercault, maire de Laval, président de la Commission nationale ÉcoQuartier, fixe cinq priorités à cette évolution** : communiquer et populariser la démarche, développer l'évaluation de la démarche, renforcer la participation des habitants, rendra la démarche plus incitative et enfin, garder l'ambition avant-gardiste des Écoquartiers.

17 septembre

L'Inrap et la FedEpl reconduisent leur partenariat

Dominique Garcia, président de l'Institut national de l'archéologie préventive, et Julien Plantier, premier adjoint au maire de Nîmes, président des Epl d'aménagement SAT et de la Spl Agate et membre du conseil d'administration de la FedEpl, renouvellent pour trois ans le partenariat qui lie l'Inrap et la FedEpl. L'Institut national de recherches archéologiques préventives est un établissement public de l'État en charge de réaliser les opérations d'archéologie préventive destinées à assurer la sauvegarde, par l'étude, du patrimoine archéologique affecté par les travaux publics et privés concourant à l'aménagement du territoire. L'Inrap assure l'exploitation scientifique des opérations d'archéologie préventive et la diffusion de leurs résultats aux plans national et international. **Le partenariat renouvelé vise à développer une collaboration entre l'Inrap et les Epl** en vue d'échanger des informations, d'obtenir un accompagnement de l'Inrap sur les sujets d'archéologie des Epl, d'organiser des actions de formation et de diffusion d'informations… **La FedEpl est représentée au conseil d'administration de l'Inrap par Julien Plantier, premier adjoint au maire de Nîmes.**

23 septembre

L'ancien député Philippe Duron présente son rapport aux Epl

Lors de la première commission Transports et Mobilités, présidée par **Valérie Beauvais, députée de la Marne et administratrice à la FedEpl, Philippe Duron, ancien député du Calvados**, présente son rapport sur le modèle économique des transports collectifs remis en juillet dernier à **Jean-Baptiste Djebbari, ministre délégué chargé des Transports**. Trois points sont à retenir : l'équilibre financier des transports publics lors de la crise sanitaire marquée par une baisse importante des recettes commerciales et du versement mobilité ; l'**examen des mesures de soutien mises en place pour y faire face** ; les préconisations pour assurer la soutenabilité financière des transports publics à long et moyen terme.

28 septembre

Premier atelier du Réseau national des foncières de redynamisation

Le Réseau national des foncières de redynamisation, initié par la Banque des Territoires avec le soutien de la FedEpl, organise son premier atelier. Porteurs de projets, opérateurs et experts juridiques répondent aux questions des opérateurs intéressés pour déployer ce dispositif sur leur territoire. Près de 200 personnes suivent cet atelier. Pour rappel, depuis l'été 2020, **la Banque des Territoires est à la manœuvre du plan gouvernemental visant à créer un réseau de 100 foncières** de redynamisation des territoires à vocation commerciale, avec pour objectif de réhabiliter 6 000 cellules commerciales en cinq ans, afin de préparer la sortie de crise sanitaire qui a accentué la fragilisation des centres-villes. La Banque des Territoires mobilise **300 millions d'euros d'investissement et 500 millions d'euros de prêts** dans ces 100 foncières à travers son propre plan de relance du commerce.

29 septembre-2 octobre

Une délégation de la FedEpl et de la Scet rend visite aux Epl milanaises

Après la découverte de Sofia et Plovdiv en Bulgarie en 2019 et une année blanche en 2020 pour cause de crise sanitaire, la FedEpl a renoué avec son traditionnel voyage d'étude européen, organisé conjointement avec la Scet. En 2021, la délégation de dirigeants et d'élus de plusieurs Entreprises publiques locales s'est donc rendue à Milan du 29 septembre au 2 octobre 2021. **Plusieurs visites techniques ont été organisées dans le cadre de ce voyage, afin d'aller à la rencontre des Epl milanaises. Ces visites ont été couplées avec des visites plus touristiques, parmi lesquelles on retrouve une visite du Dôme de Milan, mais aussi du théâtre de La Scala. L'Italie compte un peu plus de 4 300 Entreprises publiques locales**, détenues partiellement ou totalement par des collectivités territoriales, et en grande majorité à l'échelon communal. Il s'agit du deuxième pays comptant le plus grand nombre d'Epl dans toute l'Europe. Celles-ci présentent des modèles de financement qui diffèrent selon les secteurs d'activité concernés : taxation des citoyens, tarification nationale des services publics fournis, garanties publiques ou accès au crédit par les banques.

La délégation française a été reçue par **François Revardeaux, consul général de France à Milan**, pour une réception de bienvenue à la résidence consulaire. **Patrick Jarry**, président de la Fédération des élus des Epl, a présenté le modèle de l'économie mixte, les objectifs du voyage d'étude annuel ainsi que les participants présents pour cette découverte des Epl milanaises. **Il a notamment évoqué l'importance du mouvement dans toute l'Europe, évoquant les 32 000 entreprises équivalentes aux Epl dans les États membres de l'Union européenne**. Aux yeux du président, cette visite avait donc un double objectif : **capitaliser sur les échanges d'expériences à partir du dynamisme de Milan et de sa métropole**, afin d'améliorer la qualité du service aux citoyens, en prenant exemple sur les innovations techniques dans les secteurs d'activité concernés, en allant à la rencontre des principales sociétés de gestion de l'eau, de l'énergie, des déchets, et des transports publics ; **renforcer le réseau de coopération européen des Epl, basé de longue date sur une étroite coopération bilatérale avec nos voisins et homologues**, ainsi que via le réseau puissant et reconnu de SGI Europe, qui représente l'ensemble des entreprises de services d'intérêt général de l'Union européenne et basé à Bruxelles.

À Milan, la délégation a visité **le site de tri des emballages plastiques de l'Epl de gestion des déchets, Amsa** (3 000 salariés). Elle s'est rendue sur **le site de la station d'épuration d'eau Niguarda Bresso du Gruppo Cap, Spl de gestion du service hydrique de la région métropolitaine de Milan, ou encore le quartier Porta Nuova et la station de bus électriques de san Donato de ATM, l'Epl des transports publics milanais.**

Octobre

1er octobre

Pascal Bolo rencontre Sabine Thillaye, présidente de la Commission des affaires européennes de l'Assemblée nationale

Dans le cadre de la préparation de la prochaine présidence française de l'Union européenne, Pascal Bolo, président de SGI Europe et de SGI France, échange avec Sabine Thillaye, députée d'Indre-et-Loire et présidente de la Commission des affaires européennes à l'Assemblée nationale. À cette occasion, le président de SGI Europe présente l'organisation comme un interlocuteur du dialogue social européen caractérisé par l'intersectorialité. Il a notamment souligné son positionnement de compromis, très apprécié par les institutions européennes.

Décès de Paul Girod, personnalité de premier rang de l'économie mixte locale

Dans le cadre d'un parcours politique engagé en 1958 qui l'a conduit à exercer la plupart des mandats électifs (maire de Droizy, président du Conseil général de l'Aisne, vice-président du Sénat), Paul Girod a

tenu à s'investir activement au sein du mouvement des Entreprises publiques locales. Il a joué un rôle déterminant dans l'adoption de la loi fondatrice des Sociétés d'économie mixte inscrite dans la mise en place de la décentralisation en 1983, dont il en fut le rapporteur au Sénat. Il en fit de même lors de l'adoption en 2002 de la loi de modernisation du statut des Sociétés d'économie mixte locales, dont il fut également rapporteur. Un engagement qui conduisit également Paul Girod à siéger au Conseil d'administration de la FedEpl de 1995 à 2004, et à en être vice-président délégué aux côtés de Loïc Le Masne de 1999 à 2002.

Le rapport de la sénatrice Vanina Paoli-Gagin conforte la proposition de la FedEpl de création d'une Spl universitaire

Un rapport d'information de Vanina Paoli-Gagin, sénatrice de l'Aube, fait au nom de la Commission des finances, est publié sur l'optimisation de la gestion de l'immobilier universitaire à l'heure de la nécessaire transition écologique et du déploiement de l'enseignement à distance. Alors que le projet de loi 3DS doit être examiné à l'Assemblée, le rapport se prononce favorablement sur l'ouverture du capital des Spl aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel.

5 octobre

La FedEpl auditionnée par l'Assemblée nationale dans le cadre du projet de loi Finances 2022

La FedEpl est auditionnée à l'Assemblée nationale par le député de La Réunion, Philippe Naillet, rapporteur de la Commission des lois, sur les crédits de la mission Outre-mer du PLF 2022. En effet, les Sem immobilières ultramarines, toutes adhérentes à la Fédération des Epl, gèrent les deux tiers des logements à caractère social et produisent, en moyenne, 4 800 logements par an. Elles prennent en charge des opérations de résorption de l'habitat insalubre et la gestion de logements très sociaux. De plus, ces Epl interviennent aussi sur les activités complémentaires à la gestion locative telles que l'aménagement, l'accession à la propriété ainsi que la promotion d'immobilier d'entreprise. La délégation de la Fédération des Epl composée de Philippe Clémandot, responsable Immobilier et Développement économique, et Caroline Acosta, chargée de mission Outre-mer et Ingénierie territoriale, échangent avec le député sur de nombreux sujets tels que le PLOM 2, le projet de loi 4D, la hausse des coûts des matériaux, le RHI, etc.

8 octobre

La FedEpl rappelle le rôle majeur des Epl de montagne

Jean-Marie Sermier, député du Jura et président d'honneur de la FedEpl, est le représentant des Epl situées en zone de montagne au Conseil national de la montagne, présidé par Joël Giraud, secrétaire d'État à la ruralité. Il est présent au Conseil qui se tient à Pontarlier (Doubs) pour rappeler l'importance des Epl dans la construction de l'avenir de ce secteur. De nombreux thèmes sont à l'ordre du jour, dont : « Avenir montagnes Investissement » pour accompagner les territoires de montagne vers une stratégie de développement touristique adaptée aux enjeux des transitions écologiques et de la diversification touristique ; « Avenir montagnes Ingénierie » pour accompagner en ingénierie les territoires de montagne vers une stratégie de développement touristique adaptée aux enjeux des transitions écologiques et de diversification touristique ; « Avenir montagnes Mobilité » pour accompagner les collectivités et acteurs économiques porteurs d'un projet de mobilité en zone de montagne, innovant et durable. Au total, 650 millions d'euros sont mobilisés en faveur des projets des territoires de montagne.

Vincent Fristot rejoint le conseil d'administration de la FedEpl

Le conseil d'administration coopte, au sein du collège des élus, Vincent Fristot, adjoint au maire de Grenoble et président de la Sem Gaz et Électricité de Grenoble. Dans le même temps, Sophie Charles, maire de Saint-Laurent du Maroni, présidente de la Communauté de communes de l'ouest guyanais et présidente de la Sem Senog, est nommée à la présidence de la Commission Outre-mer de la FedEpl.

12 au 14 octobre

Focus sur le Congrès de Toulouse

La démonstration de force des Epl

Quel congrès ! Quels échanges ! Quels débats ! Pendant deux jours, les Epl ont montré leur capacité à jouer un rôle de plus en plus significatif auprès de collectivités locales sommées par la crise sanitaire de faire montre d'efficacité dans les territoires. Mise en place de la transition énergétique, aménagement conditionné par la sobriété foncière, dynamisme porté par un tourisme plus durable… Les élus, de tout bord, de territoires au profil différent, ont répété tout au long de ce congrès que les Epl étaient de réelles facilitatrices pour mener à bien leurs projets. Petit tour d'horizon des moments forts du congrès, **fort bien organisé avec la contribution déterminante de la Fédération régionale des élus des Entreprises publiques locales d'Occitanie, présidée par Didier Aldebert.**

Projet de loi 3DS, la satisfaction mesurée des élus locaux

Après le discours inaugural du **président de la FedEpl et maire de Nanterre Patrick Jarry**, la plénière d'ouverture du Congrès des Epl donne le coup d'envoi de l'évènement tant attendu par les parties prenantes de l'économie mixte locale. Soucieux de tourner la page de la crise sanitaire, les différents intervenants, à commencer par **le maire de Toulouse et président de Toulouse Métropole Jean-Luc Moudenc et par la présidente de la région Occitanie Carole Delga**, soulignent l'importance des Entreprises publiques locales (Epl) dans le développement de leurs territoires. Ils reviennent sur l'un des sujets du moment, le projet de loi 3DS, et font part de leur satisfaction mesurée vis-à-vis du texte qui a été amendé par le Sénat avant de rejoindre l'Assemblée nationale.

Les territoires, réalités incontournables de la République

La politologue Chloé Morin est l'invitée de la plénière de clôture du Congrès de Toulouse, avec pour défi d'apporter des éléments de réponse à la question cruciale du rôle des territoires pour résoudre les difficultés de notre système démocratique, dans un monde qui change de plus en plus vite.

Investir, innover et réinventer dans les Outre-mer avec les Epl

Au cours de cette plénière particulièrement riche, **Martial Foucault, directeur du Cevipof et de la Chaire Outre-mer (Sciences Po Paris), présente la Chaire, lancée en 2021, qui a mené une première étude sur l'impact de la crise à La Réunion et à Mayotte**. D'autres intervenants prennent part à cette plénière. **Esteban Pratviel, chargé de mission Veille et Prospective de la FedEpl**, met en perspective l'impact de la crise sanitaire sur les différents territoires de l'Outre-mer. De leur côté, **Béatrice Sigismeau, présidente de la Spl Edden à La Réunion, et Christophe Archambault, directeur général de la Sem Secal en Nouvelle-Calédonie**, exposent la manière dont ils ont vécu la crise sanitaire et économique et comment leur Entreprise publique locale se mobilise pour repartir de l'avant.

Trophées des Epl 2021, la créativité récompensée

C'est l'un des temps forts du congrès des Entreprises publiques locales : la remise des trophées mettant en valeur l'inventivité et la créativité des Epl sur tous les territoires. **Les Epl sont nominées dans 4 catégories : Bâtiment durable, Attractivité des territoires, Services au public et Ville de demain dans le but d'encourager davantage d'actions locales.** Dans la catégorie **« Services au public », la Spl Edden à La Réunion se distingue**. La crise sanitaire l'aurait presque fait oublier : un autre

virus, celui de la dengue, transmis par les moustiques, impacte tout autant le quotidien des Réunionnais. Une menace récurrente que la Spl Edden s'emploie à contenir dans le cadre de la lutte antivectorielle et promotion d'un écosystème social et environnemental.
Dans la catégorie **« Attractivité des territoires », la Spl Grand Calais Tourisme et Culture s'impose**. Pour s'offrir un nouveau souffle, la ville de Calais parie sur les capacités d'un dragon monumental chargé de faire découvrir la cité sous un jour nouveau. Cornaquée par la Spl Grand Calais Tourisme et Culture, la créature fantastique porte un projet qui ne l'est pas moins ! Dans cette même catégorie, **le jury a eu un « coup de cœur » : les Ateliers des Capucins (Brest Métropole)**. Surplombant l'hypercentre de Brest, les Ateliers des Capucins mettent en lumière un patrimoine emblématique de la ville transformé en tiers-lieu. Géré par la Spl éponyme, le site de 35 000 m² a rapidement trouvé son public.
Dans la catégorie **« Bâtiment durable », le lauréat est la Sem Pau Béarn Habitat**. Sortie de terre au printemps 2020, la place Laherrère à Pau s'installe peu à peu comme le lieu de rencontres du quartier. D'ici deux ans environ, cet espace public et les deux futures constructions labellisées « Bâtiments du futur » en raison de leurs hautes performances environnementales, deviendront la principale attraction de l'Écoquartier Saragosse. À la manœuvre, la Sem Pau Béarn Habitat.
Dans la catégorie **« Ville de demain », la palme revient à la Spl Territoire Innovation (Pays de Gex Agglo)**. Pays de Gex Agglo, par le biais de son aménageur la Spl Territoire Innovation met en place d'un réseau dit d'anergie (basse température exploitant des énergies fatales, principalement celles de l'accélérateur de particules du Cern avec stockage inter-saisonnier sur sondes géothermiques).
Ce réseau est appelé à agréger d'autres vecteurs énergétiques (PV, hydrogène) et à se connecter au réseau suisse de Genilac. Une nouvelle SemOp exploitera ce réseau.

Piloter ses Epl, un enjeu de territoire

L'évolution de la décentralisation conduit les collectivités à disposer de plusieurs véhicules pour inscrire leurs politiques sur le terrain. L'un des enjeux fondamentaux du moment consiste pour les élus à piloter pleinement leurs Epl au service d'une stratégie de territoire. Une table ronde réunit **Syamak Agha Babaei, premier adjoint au maire de Strasbourg et vice-président de l'Eurométropole de Strasbourg, Sandrine Charnoz, adjointe au maire de Paris en charge des Sem et Spl, Yann Guével, adjoint au maire de Brest et vice-président de Brest Métropole, et Franck Masselus, adjoint au maire de Chartres et vice-président de Chartres Métropole**, pour échanger leurs réflexions et leurs expériences autour de ce thème important.

Quel duo pour mener à bien une gouvernance partagée de l'Epl ?

Cette séance dédiée au management et à la gouvernance, et intitulée **« Président/dirigeant : regards croisés sur le management d'une Epl », le lien « président/dirigeant » décortique** un duo solide, parfois contrarié, s'additionnant, se complétant, devant trouver la bonne formule et les prérequis indispensables à observer pour mener à bien une bonne gouvernance partagée de l'Epl. **Nicolas Lemoine, CEO et fondateur chez Allar'h Gwenn, François Jacques**, directeur associé chez **Sémaphores, Marie Courrouyan, responsable juridique de la FedEpl, Virginie Delormel, directrice générale de Marseille Habitat, Marion Canales, présidente d'Assemblia, et Jean-Marc Vasse, président de la Spl Caux Seine Développement, maire de Terres-de-Caux, mais aussi PDG de la Spl Cinéseine**, discutent de ce sujet passionnant.

Avec les Epl, la transition énergétique passe au feu vert

Alors que la transition écologique et climatique est intégrée à la réflexion des collectivités, comment la gamme Epl répond-elle à cette nouvelle donne et comment les collectivités peuvent-elles être accompagnées dans cette démarche ? Une table ronde est consacrée au sujet. **Jacques Vonthron, membre de la Team Europe-France, Michel Caperan, président de la Spl Stap, Clément Delisle, directeur Développement, Innovation et Participations de la Sem Ha-Py Énergie, Nadine Mourroux, directrice des Études et des Projets chez Engie Solutions Villes et Collectivités, Antoine Troesch, directeur de l'Investissement de la Banque des Territoires**, échangent sur la pertinence de jouer la carte Epl dans la transition énergétique.

La rénovation énergétique et la redynamisation commerciale passent par les Epl

Cet atelier est l'occasion de faire le point sur les impacts de la loi Climat et Résilience du 22 août 2021, le nouveau DPE, les créations de foncières ainsi que le contrat de revitalisation artisanal et commercial (CRAC). Échanges nourris entre **Laurent Bresson, sous-directeur des Politiques de l'habitat à la Dhup, Céline Senmartin, directrice régionale Normandie de la Banque des Territoires, Dominique Chauvet, directrice générale déléguée de la Semcoda, Mélanie Sidos, animatrice inter-régionale du programme Sare pour les régions Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes à l'Ademe, Richard Lioger, député de Moselle, Christelle Breem, directrice du fonds de restructuration des locaux d'activité à l'ANCT, Emilio Campos, directeur Aménagement et Développement de la Sem Arac Occitanie, et Jean-Michel Cohen, directeur de la Saiem de Draguignan**, qui font un large tour d'horizon de ces deux sujets majeurs.

Touchées mais pas coulées, les Epl du tourisme, de la culture et de l'évènementiel repartent de l'avant

La séance dédiée aux filières du tourisme, de la montagne et de l'évènementiel du Congrès 2021 revient sur les conséquences sans précédent de la pandémie de Covid-19 sur les Epl françaises. Plusieurs d'entre elles sont venues témoigner non seulement des bouleversements survenus dans leur activité, mais aussi et surtout sur la capacité de résilience et d'agilité dont elles font preuve pour rebondir, au travers de nouveaux enjeux. Voici la liste des intervenants : **Denis Caille, directeur général de la Spl Cité de Nantes Évènements, Jean-Baptiste Desbois, directeur général de la Semeccel – Cité de l'Espace et Envol des Pionniers à Toulouse, Thomas Lamand, directeur de mission, pôle Projets de territoires à la Scet, Christine Massoure, directrice générale de la Sem Compagnie des Pyrénées (N'Py), et Esteban Pratviel, chargé de mission Veille et Prospective à la FedEpl.**

La FedEpl et l'ADEpl renouvellent leur convention

Patrick Jarry, président de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales, et Hervé Ghio, président de l'ADEpl, renouvellent la convention entre les deux organisations en préambule de l'atelier animé conjointement par l'ADEpl et la FedEpl sur le statut et la mobilité professionnelle du dirigeant. Ils se félicitent du chemin parcouru et réaffirment leur complémentarité et leur aptitude à valoriser des intérêts communs au profit de l'appétence des collectivités pour les Epl.

La Banque Postale poursuit sa dynamique de croissance avec le mouvement Epl

Célia Doublet, directrice générale de La Banque Postale Collectivités locales, signe avec Patrick Jarry le renouvellement du partenariat **engagé depuis sept ans désormais**. Une coopération qui accompagne un mouvement de croissance soutenu de l'implication de La Banque Postale auprès des collectivités et de leurs Epl.

La Caisse d'Épargne plus que jamais engagée pour le développement durable des Epl

Le Congrès de Toulouse est l'occasion de renouveler **le partenariat historique entre le réseau des Caisses d'Epargne et le mouvement des Epl pour un nouveau cycle de deux ans**. Cette nouvelle signature de convention traduit une relation de confiance établie de longue date avec le monde de l'économie mixte locale, dont les Caisses d'Épargne sont les premiers financeurs privés. Année après année, cet engagement pérenne suit et accompagne les évolutions de l'économie mixte locale : les Caisses d'Epargne sont ainsi également le premier actionnaire privé des Sem.

Socotec apporte son expertise pour sécuriser les projets et le management des Epl

Un nouveau contrat de partenariat est signé entre Socotec et la FedEpl, avec pour objectif commun de proposer des solutions durables permettant aux Epl de toujours mieux anticiper l'avenir. **Cette nouvelle signature de convention permet de prolonger sur la période 2021-2023 une relation de confiance établie de longue date entre Socotec et les acteurs de l'économie mixte**, ainsi que l'ont souligné les signataires **Michel Le Faou, directeur du développement Secteur public de Socotec, conseiller de la Métropole de Lyon, et Jean-Marie Sermier, député du Jura et président d'honneur de la FedEpl**. Depuis le début de ce partenariat, 300 Epl ont bénéficié de l'accompagnement de la Socotec.

On recense 1 355 Entreprises publiques locales en France au 1er juin 2021

Comme chaque année, le Congrès national des Epl est l'occasion pour la FedEpl d'annoncer la publication de la nouvelle édition du **Baromètre des Entreprises publiques locales**. Plus connue sous le nom d'**Eplscope**, l'étude fait état de la grande capacité d'adaptation du mouvement formé par les Sem, les Spl et les SemOp.
Au nombre de 1 355 au 1er juin 2021, les Entreprises publiques locales (Epl) ont été, comme l'ensemble de l'économie française, marquées par le ralentissement de l'activité économique consécutif à la crise sanitaire. Elles ont toutefois su s'adapter pour contenir les dommages et s'inscrire en première ligne pour amorcer la relance de l'activité économique et les transitions qu'elle implique.

Epldata 2021, mieux connaître le profil des Epl

Dans la continuité de la publication de l'Eplscope 2021, la FedEpl procède à la mise à jour d'Epldata. **La plateforme numérique permet d'approfondir l'analyse du mouvement des Epl**. Sous forme d'animation numérique, la plateforme Epldata permet d'avoir accès aux données globales sur les Sociétés d'économie mixte (Sem), les Sociétés publiques locales (Spl) et les Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp), mais aussi aux données détaillées par région et par domaine d'activité. Elle complète les résultats présentés dans le cadre de l'Eplscope 2021.

20 octobre

Le Club des directeurs des affaires financières se réunit enfin… en présentiel !

Ses membres se retrouvent au siège du Crédit Coopératif. La gestion post-Covid est au centre des discussions.
Plus de 45 directeurs ou responsables des affaires financières répondent présents. Le Club des DAF planche sur de nombreux sujets, dont : **comment gérer sa dette post-Covid ?** Gestion du stock, des nouveaux flux et stratégie d'arbitrage ; **la consolidation des comptes de filiales** et les conséquences pour les Epl du nouveau règlement ANC n° 2020-0.

21 octobre

Échanges avec l'Autorité des normes comptables (ANC)

Pierre-Charles Pougoue, responsable du pôle Intermétiers de la FedEpl, et Philippe Clémandot, responsable du département Immobilier et Développement économique, rendent visite à Géraldine Viau-Lardennois, directrice générale de l'Autorité des normes comptables, et à Nathalie Nicolas, directrice technique des normes comptables privées. L'agence a une très bonne connaissance des Sem immobilières, et tout particulièrement de celles qui ont une activité de bailleur social en tant que profession réglementée et donc soumise aux prescriptions particulières de ce secteur. Même chose concernant le groupe de travail « Logement social » dans lequel la FedEpl est partie prenante et qui étudie la question de la séparation des activités SIEG et hors SIEG, les comptes combinés des sociétés de coordinations (consolidation haute et basse) ainsi que la comptabilisation des BRS.

28 octobre

Les Epl s'engagent dans la démarche « Habiter la France de demain »

Concluant la démarche « Habiter la France de demain », Emmanuelle Wargon, ministre du Logement, entend changer nos regards sur l'habitat et rendre désirable la ville durable. La démarche « Habiter la France de demain » réalisée de février à octobre 2021 **met en évidence une équation complexe afin de limiter l'artificialisation des sols, de redynamiser les territoires et de garantir un égal accès des citoyens à la ville, le logement et les services.**
Ces objectifs doivent permettre de préparer nos villes aux nécessaires transitions écologiques, au changement climatique et aux risques, tout en préservant le cadre

de vie et un développement équilibré entre emploi et habitat. **Dans ce contexte, les Entreprises publiques locales entendent prendre toute leur place, entre autres, dans la relance de la construction du logement social**, en particulier conformément à l'objectif du gouvernement pour produire 250 000 logements sociaux en deux ans mais aussi par le soutien à la pérennisation de la loi SRU qui prévoit le développement d'une offre de logement social bien répartie et qui figure dans la loi 3DS.

Novembre

5 novembre

Marianne Laurent, directrice générale de la CGLLS : « Nous avons un grand intérêt à approfondir notre partenariat avec la FedEpl »

Dans un entretien accordé à la FedEpl, **la nouvelle directrice générale de la Caisse de garantie du logement locatif social (CGLLS), Marianne Laurent, rappelle l'importance du partenariat noué avec la FedEpl depuis 2006**. Le renouvellement de la convention triennale pour la période 2022-2024 a été depuis finalisé. « La FedEpl a intégré la gouvernance de la CGLLS depuis 2006 pour les Sem agréées comme bailleur social. À l'occasion de ses 20 ans et du renouvellement de la convention triennale, il est important de marquer l'évènement et de partager **le grand intérêt des deux parties à approfondir ce partenariat à un moment crucial de la recomposition du secteur à la faveur de la loi Elan** », assure-t-elle.

Loi Climat et Résilience, le décryptage de la FedEpl

Issue des travaux de la Convention citoyenne pour le climat, **la loi Climat et Résilience a été promulguée et publiée au Journal officiel le 24 août 2021. Riche de plus de 300 articles, la FedEpl propose un décryptage ciblant plus particulièrement les mesures concernant les Epl**. Après plusieurs mois d'examen au Parlement, le texte rappelle, à son article premier, l'engagement de l'État à respecter l'objectif européen de **baisse d'au moins 55 % des émissions des gaz à effet de serre (GES) d'ici 2030.** La loi **Climat et Résilience** s'articule autour de cinq thématiques : consommer ; produire et travailler ; se déplacer, se loger ; se nourrir. Elle acte plusieurs mesures phares comme **la fin de la location de certaines passoires thermiques à compter de 2025, la fin des vols lorsqu'il existe une alternative en train à moins de 2h30**. Elle renforce également les **sanctions en cas d'atteintes à l'environnement et généralise des menus végétariens hebdomadaires dans les cantines scolaires. Pour aider les Epl à y voir plus clair**, la FedEpl réalise une note spécifiquement adressée aux adhérents et détaillant les mesures concernant plus particulièrement les Epl.

La Société publique locale universitaire (Splu), une solution clé en main pour favoriser l'autonomie des universités

L'autonomie des universités place ces dernières face à de grands défis : **intégration dans un écosystème d'acteurs locaux, ouverture des campus sur le tissu urbain, rénovation énergétique des bâtiments, innovation, mutualisation et développement des services…** Pour y faire face, les universités doivent disposer des outils adaptés dont elles ne sont pas forcément dotées en matière d'ingénierie, de financement, de mutualisation avec d'autres acteurs publics.
Une des solutions est d'ouvrir la possibilité aux universités, si elles le souhaitent, d'entrer au capital de Sociétés publiques locales (Spl) pour disposer de solutions à leurs problématiques d'aménagement des campus, d'ouverture sur la ville, de réalisation de programmes de rénovation énergétique des bâtiments souvent vétustes. Le tout dans une optique de mutualisation des opérateurs en lien avec les collectivités locales, et dans un souci de bonne gestion alliée à la qualité de service. Cette mesure de bon sens est réclamée à l'unisson par la communauté universitaire comme par les élus locaux. **La Conférence des présidents d'université et de nombreuses associations d'élus locaux (France urbaine, AdCF, Association des villes universitaires) appellent ensemble aux côtés de** la **Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) à la création de Spl universitaires (Splu) et de nombreux projets pourraient déjà être engagés comme à Rennes, à Angers…**

17 novembre

Énergies renouvelables et paquet « Fit for 55 » au menu de la commission Transition énergétique

La commission Transition énergétique, **présidée par Alain Lebœuf, président du Conseil départemental de la Vendée**, permet aux Epl adhérentes d'échanger sur l'actualité en matière d'énergies renouvelables, en revenant notamment sur **les annonces récentes de Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, s'agissant de l'éolien et du photovoltaïque**, et sur le rapport remis par la mission d'information sénatoriale sur la méthanisation. La Commission décortique l'actualité européenne à travers le paquet « **Fit for 55 » et la réforme de la fiscalité énergétique.**

Le mouvement de l'économie mixte bien représenté au sein des instances de l'Association des maires de France

L'Association des maires de France renouvelle sa gouvernance. Outre son nouveau président David Lisnard, maire de Cannes et qui a longtemps présidé la Semec, Sem gestionnaire du Palais des festivals, **17 présidentes et présidents d'Epl intègrent le bureau et le comité directeur de l'AMF.**

18 novembre

La FedEpl réunit son Bureau

Le bureau de la FedEpl prend connaissance de **l'état des lieux du projet de loi 3DS en cours d'examen par les différentes commissions de l'Assemblée nationale et des actions engagées par la FedEpl.** Il arrête la feuille de route de la FedEpl pour les prochaines semaines en direction tant de l'Assemblée nationale et du Sénat que vers le gouvernement, autour des 4 priorités résultant du Livre blanc : **sécurisation des modalités de participation des élus présidents et des administrateurs d'une Epl aux travaux de leur collectivité locale relatifs à ladite Epl** ; participation des élus à la gouvernance des filiales de Sem ; éligibilité des Spl culturelles au mécénat ; création de la Spl universitaire. Le Bureau débat également du bilan du Congrès de Toulouse, « **congrès du plaisir de pouvoir enfin se retrouver** », et identifie un certain nombre de préconisations à retenir pour **le prochain congrès national, programmé à Tours les 4, 5 et 6 octobre 2022**. Il arrête le plan d'action 2022 qui sera marqué par l'élaboration d'un **nouveau plan stratégique pour la FedEpl**, dans le contexte notamment d'une éventuelle entrée en application de la loi 3DS, du traitement de la question territoriale durant les élections présidentielle et législatives, puis selon les décisions qui seront prises en matière de décentralisation par le Président de la République et le Gouvernement élus en mai-juin.

Le rôle majeur des Sem immobilières en Outre-mer

Une centaine d'Epl sont présentes dans les Outre-mer parmi lesquelles **une quinzaine de bailleurs sociaux dans tous les départements d'Outre-mer (DOM) et en Nouvelle-Calédonie**. À eux seuls, **ces quinze bailleurs sociaux représentent un parc de 110 000 logements et en mettent chaque année en chantier près de 4 800. Ces Epl représentent 70 % du parc social.** Sur son site, la FedEpl publie plusieurs articles sur le sujet, mettant ainsi en relief la vitalité des Sem immobilières en la matière. À retrouver en suivant ce lien : https://www.lesepl.fr/les-epl-en-action/

Journée d'échanges et de bonnes pratiques sur la gestion des risques par les assurances

Le Club des juristes de la FedEpl réunit 60 responsables juridiques d'Epl et de partenaires. Gestion des risques par les assurances et **avancées du groupe de travail des juristes des Epl sur les CCAG,** tels sont les deux thèmes de cette journée. Un panorama des assurances obligatoires et facultatives pour les Epl a été présenté par **Alexandra Kaiser de la Scet et Claude Noël de Gras Savoye**. La question de l'assurabilité des risques a été abordée par **Bruno Sansonetti et Patrice Daverat de la Smacl.**

19 novembre

Une nouvelle économie mixte francilienne prend forme

L'économie mixte est un acteur incontournable en Ile-de-France, notamment en matière d'aménagement et de production de logements.

Les chiffres sont éloquents : 156 Epl, 5 milliards de chiffre d'affaires, 20 000 emplois et 250 000 logements en gestion. Au siège du Crédit Coopératif à Nanterre, la **Fédération régionale des Epl d'Ile-de-France, présidée par le sénateur Hervé Marseille**, organise une matinée d'échanges sur des thèmes d'avenir : maison de santé, économie circulaire… Comment les Epl s'adaptent-elles à ces évolutions ? **Patrick Jarry, président de la FedEpl, ouvre la matinée**. « Vous êtes ici à Nanterre dans une ville qui colle pleinement aux valeurs de l'économie mixte locale : maîtrise par les élus de leurs modes d'intervention, importance de l'ancrage territorial dans la définition des politiques publiques, priorité donnée à l'intérêt général et de long terme, ou encore volonté de développer des passerelles entre l'action publique et les nombreux acteurs du développement territorial », affirme-t-il.

Une première table ronde est consacrée aux maisons de santé et à l'agilité des Epl pour en assurer le déploiement. Le deuxième débat porte sur l'économie circulaire et la manière dont l'économie mixte peut en assurer le développement, notamment dans le secteur des commerces et de la restauration collective. **Hervé Marseille, sénateur des Hauts-de-Seine, président de la FedEpl Ile-de-France et vice-président de la FedEpl, clôture la matinée.** « Les débats confirment que les attentes sont immédiates. Les populations veulent plus de proximité, qu'il s'agisse de soins, de commerce, d'alimentation. On constate que des Epl nouvelles émergent, sur le maintien à domicile, les maisons de santé ou encore l'agriculture locale. Nous devons nous inspirer des exemples de ces Epl pionnières et proposer aux élus franciliens des modes de gestion identiques. » Et de conclure : « **Qui aurait imaginé en 2010 que nous aurions aujourd'hui des Epl pour gérer les crèches ou assurer une politique commerciale ?** Je pense que le mouvement est lancé et qu'il n'est pas prêt de s'arrêter. »

Marie Quinton est élue présidente de la Fédération régionale Centre-Val de Loire

Élue pour les trois prochaines années, l'adjointe au maire de Tours, présidente de la Sem Ligeris, animera le réseau des présidents d'Epl de la région Centre-Val de Loire et sera l'interlocuteur des collectivités locales, des partenaires de l'économie mixte locale et des services de l'État dans la région. Les 52 Entreprises publiques locales de la région – 33 Sem, 15 Spl, 4 SemOp – œuvrent quotidiennement en faveur des politiques publiques locales. Elles emploient près de 1 100 salariés pour un chiffre d'affaires annuel de près de 350 millions d'euros. **Marie Quinton souhaite valoriser la richesse et la diversité des Epl de la région** et montrer toute leur pertinence, dans le droit fil de ce que font les collectivités, y compris dans des champs de l'action publique locale sur lesquels les Epl sont encore peu présentes **(vieillissement des populations, maisons de santé, alimentation locale…). Marie Quinton présidera à l'organisation du Congrès national des Epl, à Tours, prévu du 4 au 6 octobre 2022.**

23 novembre

Fiscalité des Epl d'aménagement, la FedEpl fait le point

Le département Aménagement de la FedEpl organise, sous l'égide de Sonia de La Provôté, sénatrice du Calvados et présidente de la commission Aménagement de la Fédération, une réunion dédiée à la fiscalité des Epl d'aménagement. Objectif : **évoquer la forte actualité jurisprudentielle et l'action politique de la FedEpl en la matière. Ainsi, la Cour de justice de l'Union européenne et le Conseil d'État ont rendu respectivement le 30 septembre et le 13 octobre dernier** une décision précisant **les conditions d'application du régime de la TVA sur la marge aux cessions de terrains.** Cette réunion était l'occasion de faire le point sur la portée de ces décisions, mais également d'évoquer **les conséquences de l'automatisation du FCTVA**, qui entre progressivement en vigueur pour toutes les collectivités depuis le 1er janvier 2021, sur les pratiques

des aménageurs en matière de remise d'équipements publics aux collectivités ; **les conséquences de la fin de l'exonération d'impôt sur les sociétés** pour les résultats issus des concessions d'aménagement. Ce travail en profondeur sur la fiscalité des Epl d'aménagement est mené avec le soutien de **Manthieta Gory et Xavier Couton, avocats associés du cabinet Fidal,** ainsi que **François Jacques, expert-comptable associé du cabinet Sémaphores**. Il donnera lieu à une mise à jour du **Guide fiscal de l'aménagement à paraître en 2022** ainsi qu'à d'autres réunions d'information.

25 novembre

François Leclercq, invité de la commission Logement de la FedEpl

La commission logement débat autour de la démarche initiée par **Emmanuelle Wargon « Habiter la France de demain » présentée en octobre 2021 en s'attachant plus particulièrement sur l'aspect d'amélioration de la qualité du logement avec la participation de François Leclercq – architecte coauteur du rapport avec Laurent Girometti paru en septembre dernier.** La démarche « **Habiter la France de demain** » met en évidence **l'équation complexe** consistant à limiter l'artificialisation des sols, à redynamiser les territoires et à garantir un égal accès des citoyens à la ville, le logement et les services afin de garantir une meilleure qualité du logement.

26 novembre

Valérie de Brem, directrice générale d'Élogie-Siemp, représente la FedEpl au conseil d'administration du FNAP

Valérie de Brem, **actuellement directrice générale de la Sem parisienne Élogie-Siemp**, est nommée représentante de la Fédération de élus des Entreprises publiques locales au conseil d'administration du Fonds national des aides à la pierre (FNAP). Elle remplace **Serge Contat, ancien directeur général de la RIVP**. Le FNAP est un établissement public dont l'objet principal est de financer les aides à la pierre selon des principes fixés par son conseil d'administration composé à parité de représentants de l'État et des bailleurs sociaux, ainsi que de parlementaires et de représentants de collectivités locales. Il est présidé par **Jean-Paul Jeandon**, président de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et vice-président de France urbaine.

30 novembre

Clément Beaune, invité du déjeuner-débat organisé par SGI France et la FedEpl

SGI France organise un déjeuner-débat à la tour Eiffel en présence de Clément Beaune, secrétaire d'État aux Affaires européennes. Cet évènement prestigieux, tant en raison de ses participants que du lieu d'exception dans lequel il s'est tenu, a permis d'échanger sur les priorités du gouvernement pour la **future présidence française du Conseil de l'Union européenne au premier semestre 2022. La FedEpl, qui a coorganisé le déjeuner, était bien sûr présente.** Cet évènement présidé par Pascal Bolo, président de SGI France et SGI Europe, rassemble les membres de la section française de SGI Europe. Son organisation a été possible grâce à la **Société d'exploitation de la tour Eiffel (SETE)** et à la FedEpl, qui se sont fortement investies dans la préparation de cette rencontre de haut niveau. Pour l'occasion, **plusieurs membres clés du mouvement européen des employeurs de services publics et d'intérêt général sont présents** pour échanger avec le secrétaire d'État, au rang desquels **Valeria Ronzitti**, secrétaire générale de SGI Europe, et **Patrick Jarry**, président de la FedEpl.

Le CEEP France devient SGI France !

Le CEEP France, section française de SGI Europe (anciennement connu sous le nom de CEEP Europe) change de nom pour devenir SGI France. **Ce changement vient aligner le réseau français des entreprises de services publics à l'association mère, acteur incontournable du mouvement européen des services d'intérêt général.** Très naturellement, le nom de « SGI France – Section française de SGI Europe » a été retenu. **Cette initiative permet une meilleure**

identification au niveau des pouvoirs publics nationaux et européens, et garantit une certaine fidélité vis-à-vis de la nouvelle identité de SGI Europe.

Décembre

8 décembre

Reprise économique, SemOp et ESS animent la commission des actionnaires

Les partenaires membres de la Commission des actionnaires de l'économie mixte se réunissent sous la présidence de **Patrick Jarry, maire de Nanterre et président de la FedEpl.** Les échanges sont déjà tournés vers les grands axes du programme de travail de la Fédération en cours d'élaboration pour l'année à venir. **Plusieurs sujets sont abordés : appropriation des préconisations à droit constant du Livre blanc sur l'économie mixte locale ; la SemOp, premier bilan 8 ans après sa loi fondatrice** ; nouveaux champs d'intervention des Epl : les services à la personne ; quelle coopération possible entre Epl et économie sociale et solidaire ? comptes consolidés et consolidation des comptes des Epl : quels enjeux pour les collectivités ? pour les partenaires privés ? Agences de notation : intérêt et opportunité pour les Epl ?

13 décembre

14 rue de la Tombe-Issoire Paris 14e, nouvelle adresse de la FedEpl en 2022

Le président de la FedEpl Patrick Jarry signe l'acte d'acquisition des futurs locaux de la FedEpl. Situés 14 rue de la Tombe-Issoire dans le 14e arrondissement de Paris, **ils sont à la fois à proximité du Parlement et des ministères, et sont facilement accessibles depuis la plupart des gares et aéroports.** 65 ans après sa création, **la FedEpl devient pour la première fois propriétaire de ses locaux**. Cette étape significative dans son histoire, garante de sécurité et de pérennité, est préparée depuis une dizaine d'années par son conseil d'administration et s**ous l'impulsion de son trésorier Gérard Trémège**. L'installation dans les locaux, préparée en étroite concertation avec l'équipe de la FedEpl, est prévue pour fin mars 2022.

16 décembre

À l'issue du conseil d'administration, la FedEpl prête à embarquer pour 2022

Le dernier conseil d'administration de l'année porte essentiellement sur le projet de loi 3DS, en cours d'examen à l'Assemblée nationale, afin de prioriser et d'affiner dans sa dernière ligne droite le dialogue avec le gouvernement et le Parlement. Le conseil d'administration approuve également **le bilan du plan d'action 2021 qui sera soumis à la prochaine assemblée générale**. Concernant l'année 2022, le conseil valide, sur proposition du **président Patrick Jarry**, un plan d'action préparé par le Bureau et marqué par **l'élaboration d'un nouveau plan stratégique** pour la FedEpl et le mouvement des Epl.

Un nouvel administrateur de la FedEpl

Le conseil d'administration procède à la cooptation d'un nouveau membre, en la personne de **Yann Rolland, président de la Sem Compagnie parisienne de chauffage urbain (CPCU) et directeur général délégué d'Engie Solutions France.**

14 décembre

Dernier webinaire de l'année pour les Epl de tourisme, culture, loisirs et évènementiel

Les Epl de tourisme, culture, loisirs et évènementiel échangent pour bien préparer l'année 2022. Les thématiques suivantes sont abordées : **le plan de reconquête du tourisme présenté par le gouvernement : quelles mesures pour les Epl ?** Le point sur **les aides du gouvernement** et notamment les décrets n° 2021-1581 et n° 2021-1582 du 7 décembre 2021 portant sur le fonds de solidarité pour les entreprises situées en Outre-mer, le dispositif coûts fixes ainsi que l'aide coûts fixes rebonds (sans condition de chiffre d'affaires minimal de référence) ; l'**impact de la crise sanitaire et la recapitalisation des Epl de tourisme, culture, loisirs et évènementiel** : recommandations et retours d'expérience d'Epl ; la **présentation des projets de rencontres, d'actions et de thématiques pour les Epl de tourisme, culture, loisirs et évènementiel en 2022** et échanges sur les besoins des Epl.

Publications 2021

Retrouvez l'ensemble des publications proposées en 2021 pour éclairer les décisions des Epl.

Collection Observatoire

Annuaire des Entreprises publiques locales 2021
Mai 2021

L'annuaire des Epl 2021 permet de mesurer la progression du mouvement de l'économie mixte locale en France. Cette publication est le condensé de toutes les données recueillies au cours de l'année écoulée.

Toutes les Epl existantes sont sollicitées à cette occasion : dans leur très grande majorité, frisant les 100 %, qu'elles soient adhérentes ou non de la Fédération des Epl, elles ont joué le jeu. Cet annuaire est donc un outil précieux pour tous les acteurs de l'action publique locale, disposant ainsi d'une mine de renseignements unique sur les Epl.

L'Observatoire des Epl immobilières
Octobre 2021

L'Observatoire des Sem immobilières, document statistique sur les données 2019, fait état de l'évolution du patrimoine des sociétés possédant et/ou gérant un patrimoine immobilier.

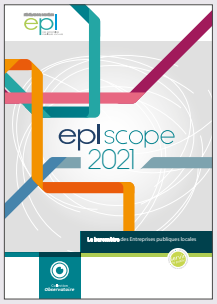

Eplscope, le baromètre des entreprises publiques locales
Octobre 2021

Le baromètre des Entreprises publiques locales, l'Eplscope, dresse le panorama des Sociétés d'économie mixte (Sem), des Sociétés publiques locales (Spl) et des Sem à opération unique (SemOp) intervenant en France en 2021. Il donne des indications sur leur nombre, leurs zones et leurs domaines d'intervention et livre des clés de compréhension pour appréhender les évolutions connues par l'ensemble du mouvement.

Eplscope – Zoom Occitanie
Octobre 2021

Le Zoom Occitanie est une déclinaison régionale du baromètre des Entreprises publiques locales, l'Eplscope 2021. Il s'intéresse aux 131 Epl de la région Occitanie : répartition géographique, métiers, emploi, chiffre d'affaires, etc.

Collection Études et perspectives

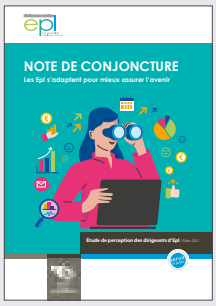

Note de conjoncture 2021 – Les Epl s'adaptent pour mieux assurer l'avenir
Avril 2021

Cette note de conjoncture s'attache à connaître les représentations qu'ont les dirigeants d'Epl de l'environnement socio-économique dans lequel évolue leur structure. En combinant approche quantitative et approche qualitative, elle apporte des clés de compréhension aux évolutions de l'activité des Epl dans leur ensemble, mais aussi secteur d'activité par secteur d'activité.

Financement des Epl
Juin 2021

Cette étude sur le financement des Epl est le résultat d'un travail mené avec le concours de l'ensemble des Sem, des Spl et des SemOp et le soutien des partenaires de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales. Elle s'appuie sur une étude réalisée auprès des dirigeants d'Ep et qui s'attache à comprendre les pratiques de ces sociétés pour financer leur activité et pour mettre en œuvre les politiques publiques des collectivités territoriales qui les pilotent.

Collection *Mode d'emploi*

Collection Mode d'emploi

Spl et contrôle analogue – Modalités pratiques du in house
Janvier 2021

Afin de garantir le caractère in house de la relation entre la Spl et ses actionnaires, la Fédération des Epl préconise un certain nombre de dispositions permettant de mettre en œuvre un contrôle renforcé.

Guide des marchés publics
Avril 2021

Nous avons pensé ce guide des marchés publics afin de vous donner un accès simple et clair aux dispositions relatives au Code de la commande publique entré en vigueur le 1er avril 2019 à l'issue d'un important chantier de modernisation et de simplification associant l'ensemble des acteurs économiques du secteur, dont la FedEpl.
Il s'applique à l'ensemble des marchés pour lesquels une consultation a été engagée ou un avis d'appel à la concurrence a été envoyé à la publication à partir de cette date.

Les filiales de Sem
Avril 2021

Spécialisation, diversification, développement : osez la filiale !

Collection *Stratégie*

Collection Stratégie

L'exécution « dégradée » des délégations de service public dans le cadre de la crise sanitaire
Janvier 2021

État du droit et bonnes pratiques.

Le rôle politique

C'est la principale mission de la FedEpl : permettre aux Epl de se développer dans les conditions les plus favorables en agissant à tous les niveaux (législatif, réglementaire, formation, etc.). Nous recensons ici les nombreuses actions menées pour atteindre ces objectifs.

Comme elle a su le faire depuis début 2020, la FedEpl a priorisé son activité au cours de l'année 2021, **tant sur le fond que sur la forme, sur l'accompagnement des adhérents face à la crise sanitaire et économique, autour de quatre types d'actions :**

- Veille permanente sur l'impact de la crise sur les Epl.
- Mobilisation en vue d'une éligibilité optimale des Epl aux ajustements normatifs comme aux financements mis en place.
- Animation et accompagnement autour de thématiques liées à cette actualité (gestion de crise, exécution des contrats, continuité de l'activité, accès aux aides, relation avec les usagers).
- Poursuite d'une relation personnalisée et suivie avec le plus grand nombre d'adhérents.

L'activité de la FedEpl en 2021 s'est également articulée en fonction de l'évolution de la situation, autour de la **mise en œuvre des trois priorités de mandat présentées par le Président Patrick Jarry au Congrès d'Angers :**

- L'appropriation massive par les Epl et les collectivités locales des préconisations à droit constant du Livre blanc sur l'économie mixte locale dans le contexte d'un large renouvellement de la gouvernance de ces entités.
- La prise en compte dans le projet de loi 4D des préconisations législatives du Livre blanc sur l'économie mixte locale.
- La préparation du prochain plan stratégique de la FedEpl.

Une attention toute particulière a également été portée à **la première année de mise en œuvre d'un plan d'action pluriannuel Montagne,** mobilisant tous les collaborateurs concernés. **Les territoires de montagne rassemblent en effet 17 % des Epl, 18 % des créations récentes, 19 % des projets d'Epl, et seulement 14 % des Epl adhérentes. Leur taux global d'adhésion est de 45 % contre 56 % en moyenne pour l'ensemble des Epl.**

Dans la continuité de la décision prise à l'unanimité par le conseil d'administration du 8 septembre 2020 de confirmer la tenue du Congrès d'Angers, en premier lieu pour affirmer la vocation des Epl à être les acteurs de la cohésion et de la relance sur les territoires, **la FedEpl a mis en œuvre ce plan d'action 2021 animée par l'état d'esprit de « vivre avec ».**

L'action politique

Conforter le positionnement de la FedEpl comme LA référence en matière d'Epl

Réalisation du baromètre annuel du mouvement, l'Eplscope

▰ **L'Eplscope 2021 et la mise à jour d'Epl data** ont permis de dresser un état des lieux de l'économie mixte locale en 2021, de constater les effets finalement plus mesurés du ralentissement économique sur l'activité des Epl et de mesurer l'ampleur de la contribution des Epl à la relance.

▰ La déclinaison **Occitanie de l'Eplscope** a confirmé cette tendance.

▰ **La réalisation de l'Eplscope Caraïbes** a été repoussée dans le prolongement du report de **la conférence des Epl d'Outre-mer en novembre 2022.**

Pérenniser les travaux d'accompagnement de la mise en œuvre du Livre blanc sur l'économie mixte locale

Actualisation des bases de données « Actionnariat des Epl » et « Filiales et prises de participation »

▰ **Patrick Jarry** remet le 14 janvier à **Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires**, et le 15 avril à **Gérard Larcher, président du Sénat,** l'ensemble des documents élaborés par la FedEpl pour permettre aux collectivités locales et aux Epl de s'approprier les préconisations à droit constant du Livre blanc sur l'économie mixte locale. Ce dossier est également adressé en avril par le président à l'ensemble des interlocuteurs concernés de la FedEpl **(gouvernement, administrations centrales, associations d'élus, parlementaires, cour des comptes, conseil d'État).**

▰ L'enquête Eplscope 2021 comprend un certain nombre de questions sur l'appropriation par les Epl de ces préconisations. **Elle permet de constater que les Epl dans leur ensemble continuent d'adapter leurs pratiques afin de sécuriser la bonne gestion et la transparence :** 35 % disposent d'un pacte d'actionnaires (+5 % par rapport à 2020) ; 37 % ont créé un ou plusieurs organes de type comité d'engagement ou comité d'actionnaires ; 17 % ont adopté un code de déontologie, 34 % veillent à la désignation paritaire des administrateurs.

▰ Actualisation de la base « Filiales et prises de participation » réalisée fin mars et fin juillet. Résultats présentés dans l'Eplscope 2021 qui aboutit principalement au recensement de **409 filiales et 606 participations minoritaires, portant le total à 1 015 structures dans lesquelles 286 Sem – soit 32 % d'entre elles – détiennent au moins une participation minoritaire.** Ces travaux confirment donc la croissance du recours à la filialisation entendue au sens large observée depuis plusieurs années.

Étude prospective sur les Epl dans les métiers du service à la personne (maisons de santé, petite enfance, maintien à domicile, restauration)

▰ Étude qualitative en cours via la réalisation de plusieurs entretiens individuels. Monographies sectorielles en cours de rédaction. Relais à prendre concernant le positionnement stratégique en 2022 par un cabinet d'études prospectives.

Collecte d'informations sur les pratiques de gouvernance et de RSE dans les Epl

▰ Informations collectées dans le cadre de l'enquête Eplscope 2021 achevée en juin dont les principaux enseignements font apparaître qu'**une grande majorité des Epl (79 %, +6 points par rapport à 2020) mettent en œuvre des actions en matière environnementale et/ou répondant à des enjeux sociaux.**

Mise sur orbite de l'Observatoire national des rémunérations des dirigeants d'Epl en collaboration avec les partenaires engagés depuis le lancement de cette action (Adepl, Scet, Transdev)

▰ Sur proposition du Bureau qui s'est réuni le 4 février, le conseil d'administration du 15 avril **arrête les modalités de pérennisation, d'accès et de promotion des travaux de l'Observatoire national des rémunérations des dirigeants d'Epl**. À compter de cette date, des demandes d'informations sont régulièrement adressées à la FedEpl par des présidents d'Epl adhérentes, auxquelles il est systématiquement répondu. La FedEpl a été saisie une dizaine de fois en 2021.

Réalisation d'études sur l'environnement économique des Epl

Réalisation d'au moins une Note de conjoncture évaluant les impacts de la crise sanitaire et économique sur la situation économique, financière et sociale des Epl

▰ Publication le 6 avril de la **Note de conjoncture 2021 « Les Epl s'adaptent pour mieux assurer l'avenir »**. Cette étude annuelle basée sur la perception des dirigeants et de leur environnement socio-économique permet de constater que malgré des fragilités, la situation de la majorité des Epl à l'entame de l'année 2021 paraît satisfaisante grâce aux stratégies qu'elles ont déployées pour amortir les effets du ralentissement économique.

Actualisation et refonte de l'étude Financement des Epl

▰ Cette étude permet de mettre à jour tous les deux ans les pratiques des Epl en matière de financement bancaire et institutionnel. La version 2021 du Financement des Epl est achevée en mai en lien avec les partenaires Banque des Territoires, La Banque Postale, Arkéa et Orféor. Après avoir comprimé leur volume d'emprunts en 2020, les Epl devraient en solliciter davantage en 2021.

Autres études

▰ **L'enquête Observatoire immobilier 2021 permet de dégager les conclusions suivantes :**

- la production de logements est en baisse en 2019 (conséquences de la réduction de loyer de solidarité et de l'attentisme des collectivités à lancer de nouveaux projets d'investissement dans une année pré-électorale municipale),
- **l'exploitation des Sem immobilières s'améliore** (fort investissement sur le patrimoine existant et généralisation des nouvelles normes qui s'imposent aux bailleurs en particulier en termes de diagnostic),
- la vacance et les impayés reculent et la situation financière s'améliore : **le nombre des Sem fragiles et en plan CGLLS est en diminution).**

▰ Enquête spécifique **sur la situation des Epl gestionnaires de centres de congrès et de parcs des expositions dans le contexte de crise (septembre 2021).**

▰ **Identification des Epl ayant sollicité des fonds européens** réalisée dans le cadre de l'étude Financement des Epl 2021. Il en ressort que **13 % des Epl ont sollicité des fonds européens au cours des 5 dernières années.**

▰ Identification de **19 Epl actives au plan international** réalisée dans le cadre de l'étude Financement des Epl 2021.

▰ **Réalisation de l'enquête annuaire au 1er semestre 2021**. Données issues des bilans et des comptes de résultats des Epl en 2019 et 2020 collectées et distillées dans le cadre des différentes publications et interventions de la FedEpl.

▰ **Développement et densification du dialogue et des actions communes avec les réseaux socio-économiques investis dans l'action publique locale.**

▰ Séance inaugurale de la **Saison 3 des Capteurs de territoire, think tank de la FedEpl**, le 13 avril : L'inclusion du citoyen dans le projet de transformation numérique des territoires. 2ème séance le 29 juin : L'émergence de la culture numérique dans la gouvernance et les pratiques des collectivités territoriales.

▰ **La Commission des actionnaires s'est réunie, sous la présidence de Patrick Jarry, les 9 juin et 8 décembre. Principaux sujets abordés :**

- Appropriation des préconisations à droit constant du Livre blanc sur l'économie mixte locale.
- Comptes consolidés et consolidation des comptes des Epl : quels enjeux pour les collectivités ? pour les partenaires privés ?
- La SemOp, catalyseur possible du financement de la transition écologique ?
- Nouveaux champs d'intervention des Epl : les services à la personne.
- Quelle coopération possible entre Epl et économie sociale et solidaire ?

▰ Dans le cadre de la mise en place de **passerelles entre les acteurs de l'économie sociale et solidaire, les organisations syndicales de salariés, le Medef et la CPME**, plusieurs rencontres ont eu lieu :

- Rendez-vous avec Nicolas Gravit, directeur d'Eiffage Aménagement le 26 mars
- Rendez-vous avec Romain Lucazeau, directeur général de la Scet le 25 juin
- Rendez-vous du Président Jarry avec Olivier Brousse, directeur Stratégie et Innovation de Veolia, le 23 avril, et intervention lors de la Rencontre nationale du 7 juillet
- Rendez-vous du Président Jarry avec Jean-Marc Boursier, directeur général adjoint du Groupe Suez le 4 mai
- Rendez-vous du Président Jarry avec Olivier Sichel, directeur général de la Banque des Territoires le 11 mai et le 13 octobre au Congrès de Toulouse
- Rendez-vous du Président Jarry avec Aurélie Lehericy, directrice générale adjointe Engie Solutions le 28 mai. Présentation croisée du mouvement des Epl et d'Engie Solutions avec les équipes respectives le 4 juin.
- Rendez-vous du Président Jarry avec Carole Abbey, présidente de la Scet, et Romain Lucazeau, directeur général, le 6 octobre
- Rendez-vous du Président Jarry avec Sophie Errante, députée de Loire-Atlantique et présidente du Conseil de surveillance de la Caisse des Dépôts le 13 octobre
- Intervention de Jean-Marie Sermier au Printemps des Territoires organisé par la Banque des Territoires le 18 mars, et de Didier Aldebert à l'Université des Territoires le 8 septembre.
- Présentation devant les membres de l'Institut de la gestion déléguée d'un premier bilan des Spl et des SemOp le 10 novembre.

▰ Mise en place **d'actions ponctuelles ciblées** densifiant les passerelles entre le monde des Epl et celui **des cursus d'enseignement supérieur pourvoyeurs de futurs acteurs de l'action publique locale :**

- Premières prises de contact avec des **structures de l'ESS** (Le French Impact, Sébastien Darrigrand, délégué général de l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) le 10 novembre, Fatima Bellardej, directrice générale de la Confédération générale des Scop le 24 novembre.
- Lancement d'une étude sur les Epl et l'ESS en partenariat avec la Banque des Territoires confiée à la Scet.
- **Rencontre de Pascal Bolo avec Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT le 15 avril.**
- **Rencontre de Pascal Bolo avec Yves Veyrier, secrétaire général de Force ouvrière le 8 juin.**
- 3 nouveaux partenaires réseaux ont rejoint la FedEpl en 2021 : **Sofaxis, Bureau Van Dijk et Acceptables avenirs.**
- 3 nouveaux partenaires conseils ont rejoint la FedEpl en 2021 : **KPMG, Finance Active et Synna.**

Poursuivre un dialogue permanent avec le Gouvernement et le Parlement

- Adoption le 15 avril par le **conseil d'administration d'une proposition législative complémentaire à intégrer au projet de loi 4D**, relative à la sécurisation du statut de l'élu administrateur d'Epl et aux conflits d'intérêts.

- À l'occasion de chaque réunion du conseil d'administration et du bureau est ajustée **la feuille de route de la FedEpl à l'égard du projet de loi 4D (puis 3DS), en particulier sur le volet conflits d'intérêts.**

- **Rendez-vous le 14 janvier du président Jarry, Hervé Marseille, Jean-Marie Sermier et Josy Poueyto avec Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires, dédié au projet de loi 4D.**

- **Rendez-vous le 5 juillet avec Cédric Loret**, conseiller logement du Président de la République et du Premier ministre.

- Rendez-vous le 16 juin avec **Laurent Carrié, conseiller Collectivités du Premier ministre**.

- **Rendez-vous le 29 novembre avec Thibault de Cacqueray et Pauline Malet, conseillers territoires, au cabinet du Premier ministre.**

- Rendez-vous le 11 janvier avec **Pauline Malet, directrice adjointe du cabinet de Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires.**

- Rendez-vous le 4 juin avec **Pauline Malet, directrice adjointe de cabinet de Jacqueline Gourault et Gabriel Morin, conseiller Collectivités et Institutions locales, avec la participation de Yann Guevel, vice-président de Brest Métropole, et Martine Mack, directrice générale de la Sem R-GDS.**

- Rendez-vous le 8 juin avec **Thomas Welsch, conseiller Aménagement, Urbanisme et Écologie territoriale au cabinet de Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires.**

- Rendez-vous le 22 avril et le 1er décembre avec **Yohann Marcon, conseiller Finances locales au cabinet de Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires.**

- Rendez-vous le 8 novembre avec **Cécile Raquin, directrice de cabinet, Gabriel Morin, conseiller collectivités et institutions locales et Yohann Marcon, conseiller Finances locales, au cabinet de Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires.**

- Rendez-vous le 8 janvier avec **Pierre Manenti, conseiller politique relations avec les élus et les territoires, Emmanuel Constantin, conseiller rénovation énergétique et construction, au cabinet d'Emmanuelle Wargon, ministre du Logement.**

- Rendez-vous le 21 janvier, le 2 mars puis le 30 novembre avec **Jenna Reinette, conseillère urbanisme et aménagement, au cabinet d'Emmanuelle Wargon, ministre du Logement, avec la participation de Vincent Malfere, directeur général de la SERL, et Pascale Huyghe-Doyere, directrice générale de Normandie Aménagement.**

- Rendez-vous le 5 novembre avec **Florian Leduc, conseiller logement d'Emmanuelle Wargon, ministre du Logement.**

- Rendez-vous le 10 février et le 18 octobre avec **Olivier Breuilly, conseiller relations avec les élus locaux et les collectivités au cabinet de Roselyne Bachelot, ministre de la Culture, avec la participation de Jean-Marc Vasse, président de la Spl Cinéseine et Arnaud Pignol, directeur général d'Avignon Tourisme, dédié à l'éligibilité des Spl culturelles au mécénat.**

- Rendez-vous le 11 mai et le 8 novembre avec **Yann Jacob, conseiller relations avec les élus locaux et les collectivités territoriales au cabinet de Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche.**

- Rendez-vous le 11 janvier et le 7 juin avec **Sylvain Maisonneuve, conseiller commerce au cabinet d'Alain Griset, ministre délégué aux PME.**

- Rendez-vous le 1er mars avec **Romain Desaix, conseiller services et innovation entrepreneuriale au cabinet d'Alain Griset, ministre délégué aux PME.**

▰ **Concertation hebdomadaire avec les principales associations d'élus sur le projet de loi 4D.**

▰ Rendez-vous le 26 mai du Président Jarry avec **Sébastien Martin, président de l'AdCF.**

▰ Rendez-vous le 17 juin du Président Jarry et Hervé Marseille avec **François Baroin, président de l'AMF**.

▰ Participation au Congrès de Toulouse du 12 octobre de :

- **Carole Delga, présidente de Régions de France.**
- **Jean-Luc Moudenc, 1er vice-président de France Urbaine.**
- **Jean-Léonce Dupont, vice-président délégué de Départements de France.**

▰ Concertation régulière sur l**e projet de loi 4D avec la Banque des Territoires,** la Conférence des présidents d'Université et la Compagnie nationale des commissaires aux comptes.

▰ Rendez-vous le 15 avril du Président Jarry, Hervé Marseille, Antoine Lefèvre et Sylvie Robert avec **Gérard Larcher, président du Sénat.**

▰ Rendez-vous le 12 avril avec **Patrick Bouchardon, conseiller collectivités locales au cabinet de Gérard Larcher, président du Sénat.**

▰ Rendez-vous le 25 février et le 26 août avec **Sylvain Waserman, vice-président de l'Assemblée nationale à propos du volet transfrontalier du projet de loi 4D.**

▰ Rendez-vous le 12 mai du Président Jarry avec **Jérémy Bacchi, sénateur des Bouches-du-Rhône.**

▰ **Audition le 24 mai par la délégation Outre-mer de l'Assemblée nationale.**

▰ Audition le 7 juin par la sénatrice **Françoise Gatel, rapporteure pour la Commission des lois du projet de loi 4D. 7 amendements proposés par la FedEpl sont repris par les rapporteurs, et 3 amendements déposés par Antoine Lefèvre, Hervé Marseille et Sylvie Robert sont adoptés en Commission des lois puis en séance.**

▰ Audition le 25 octobre par **Michael Nogal, rapporteur pour la Commission des affaires économiques.**

▰ Rendez-vous le 26 octobre du Président Jarry et **Gaylord Le Chequer avec Sébastien Jumel, député de la Seine-Maritime.**

▰ Audition le 2 novembre du Président Jarry par **Élodie Jacquier Laforge, Bruno Questel et Maïna Sage, rapporteurs de la Commission des lois.**

▰ **4 amendements proposés par la FedEpl sont adoptés tout ou partie en Commission des lois puis en séance.**

▰ **Rendez-vous de sensibilisation d'une trentaine de sénateurs et de députés de tous les groupes en vue du dépôt d'amendements consensuels.**

▰ Mobilisation **dès fin décembre des rapporteurs du texte** dans les deux chambres et des présidents d'associations d'élus dans la perspective de la commission mixte paritaire prévue le 27 janvier 2022.

▰ Intégration de **6 Fédérations régionales aux comités régionaux du Plan de relance** : Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Ile-de-France, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie.

▰ Question écrite le 18 mars **d'Hervé Marseille, le 21 octobre de la sénatrice Maryse Carrere et le 7 décembre de la députée Jeanine Dubié à Élisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, à propos de l'éligibilité des Epl aux dispositifs mis en place en faveur de l'emploi des moins de 26 ans et des handicapés.**

▰ Rendez-vous le 11 mai avec **Bilal Ahmimache, conseiller politiques de l'emploi au cabinet d'Élisabeth Borne, ministre du Travail.**

▰ Réunion **le 16 février 2021** avec **Bpifrance sur la question de l'application de la définition européenne de la PME** et l'exclusion des Epl des dispositifs de financement réservés aux PME.

▰ Dialogue avec **le ministère de l'Économie et la Fédération bancaire française à propos de la transposition en droit français des textes relatifs aux personnes politiquement exposées.**

Porter la voix des Epl dans les principaux métiers où le mouvement se doit d'être identifié et reconnu au plan politique

En matière d'aménagement

▰ **Commission Aménagement le 11 mai sous la présidence de Sonia de La Provoté**. Principaux sujets traités : présentation de la feuille de route 2021 de la commission ; financements et outils existants et souhaitables pour la **redynamisation des centres-villes** ; présentation de la plateforme **Aides territoires et des financements européens mobilisables** ; financement et outils de la redynamisation commerciale des centres-villes.

▰ **Club Aménagement le 23 novembre**. Principaux thèmes traités : la jurisprudence récente en matière de TVA sur marge avec deux décisions importantes rendues respectivement par la Cour de justice de l'union européenne le 30 septembre 2021 et le Conseil d'État le 13 octobre 2021 ; un tour d'horizon des autres impositions qui concernent les aménageurs (droits d'enregistrement, TFPB…) et de l'action politique de la FedEpl en la matière.

▰ Participation tout au long de l'année **au comité de pilotage du dispositif « 100 foncières » présidé par Jacqueline Gourault et Alain Griset.**

▰ Signature par le Président Jarry en janvier du **Pacte national pour la relance de la construction durable.**

▰ Rendez-vous **le 20 janvier** avec **Hélène Peskine, secrétaire permanente du Plan Urbanisme Construction Architecture (de la DGALN).**

▰ Rendez-vous avec **Sylvie Thomas, déléguée générale de l'Association des maires Ville et Banlieue de France (AMVBF) le 25 mars.**

▰ Audition du Président Patrick Jarry par **le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD)** sur la mission interministérielle relative au rôle du Cerema en matière d'appui aux collectivités territoriales le 1er avril 2021.

▰ **Saisine conjointe du Conseil constitutionnel le 2 avril par la FedEpl, l'AMF et l'AdCF, à propos d'une question prioritaire de constitutionnalité sur des dispositions du Code de l'expropriation** et des plus-values réalisées par les aménageurs lors de la revente des charges foncières. Comme demandé par les associations d'élus, la QPC est rejetée dans son intégralité.

▰ Rendez-vous avec **Alexis Rouque, délégué général de la Fédération des promoteurs immobiliers de France (FPI), le 28 juin.**

▰ **Le Président Jarry est nommé le 1er juin membre de la Commission Rebasmen sur la relance durable de la construction constituée par le gouvernement**. Cette participation prend notamment la forme de plusieurs contributions écrites de la FedEpl portant principalement les messages suivants : la pérennisation du fonds friche ; la nécessité d'accorder une prime de simplification aux projets de recyclage foncier par opposition aux opérations d'extension urbaine ; diverses mesures relatives aux méthodes d'évaluation des indemnités d'expropriation tendant à maîtriser les valeurs foncières ; diverses mesures de simplification des procédures réglementaires (notamment en matière d'évaluation environnementale et de déclaration d'utilité publique).

▰ Rendez-vous avec **Pascal Berteaud, directeur général du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), le 20 juillet.**

▰ Rendez-vous avec **Michael Restier, directeur de l'Association nationale des pôles d'équilibre territoriaux et ruraux et des Pays (ANPP), le 20 juillet.**

▰ Rendez-vous avec **Brigitte Bariol-Mathais, déléguée générale de la Fédération nationale des agences d'urbanismes (FNAU) le 15 décembre.**

▰ Rendez-vous avec **Alain Caumeil, directeur de la Direction nationale d'interventions domaniales (DNID) le 15 décembre**.

En matière de logement

- **Commission Logement sous la présidence de Josy Poueyto le 6 mai**. Principaux sujets traités : le paysage des Epl immobilières après les regroupements de la loi Elan ; le Plan de relance et les appels à projet du gouvernement : comment se positionnent les Epl et la Fédération ? ; plateforme Aides-Territoires, actualité Europe.

- **Commission Logement le 18 novembre**. Principaux thèmes traités : présentation globale de la démarche « Habiter la France de demain » ; rapport de la mission sur la qualité du logement – référentiel du logement de qualité par François Leclercq, architecte et urbaniste.

- **Rendez-vous avec Mehdi Aouat, chef du bureau du logement, de la ville et des territoires, et Frédéric de Carmoy, adjoint de la Direction du budget au ministère de l'Économie et des finances le 3 février.**

- Rendez-vous avec **Rachel Chane-See-Chu, nouvelle directrice générale de l'Agence nationale de contrôle du logement social (Ancols) le 10 février.**

- Rendez-vous avec **Sylvain Mathieu, délégué interministériel pour l'hébergement et l'accès au logement et Benoît Linot, Responsable du pôle national des prévention des expulsions locatives de la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL) le 24 février.**

- Rendez-vous avec **Kosta Kastrinidis, directeur des prêts, Pierre Laurent, responsable du département du Développement, et Isabelle Bonnaud-Jouin, responsable de l'économie mixte de la Banque des Territoires le 21 avril et le 22 octobre.**

- Rendez-vous avec **Mickaël Nogal, président du Conseil national de l'habitat le 26 avril.**

- Rendez-vous avec **Géraud Delvolve, délégué général de l'Union des syndicats de l'immobilier (UNIS), le 11 mai.**

- Rendez-vous avec **Julien Paul, directeur de la SAC nationale Habitat Réuni le 21 mai.**

- **Audition par la Délégation sénatoriale aux Outre-mer sur le logement Outre-mer, le 27 mai.**

- Rendez-vous avec **Philippe Pourcel, directeur général adjoint en charge des Sidom (Sociétés immobilières d'Outre-mer) de CDC Habitat, le 7 juin.**

- Rendez-vous avec **Olivier Rico, directeur général d'Action Logement Services, le 22 juin.**

- Rendez-vous avec **Marianne Laurent, nouvelle directrice générale de la Caisse de garantie du logement locatif social, le 23 juin et le 23 septembre.**

- Prise de parole du **président Jarry et de Marianne Laurent lors du Congrès des Epl à Toulouse pour marquer les 20 ans de la CGLLS.**

- Rendez-vous avec **André Yché, président du conseil de surveillance de CDC Habitat le 26 juin.**

- Rendez-vous avec **Didier Poussou, directeur général de la Fédération des ESH le 29 juin.**

- Rendez-vous avec **Laurent Bresson, sous-directeur de la politique de l'habitat à la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP)**, le 9 juillet.

- Rendez-vous avec **Karen Estève, directrice régionale Outre-mer d'Action Logement Services le 29 septembre.**

- Audition par **Stéphanie Do, rapporteure pour les crédits logements de la Commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale, le 6 octobre.**

- Rendez-vous avec **Géraldine Viau-Lardennois, directrice générale de l'Autorité des normes comptables (ANC), le 21 octobre.**

- Rendez-vous avec **Koumaran Pajaniradja, directeur général d'Action Logement Immobilier, le 7 décembre.**

- Rendez-vous avec **Benoit Zeller, directeur opérationnel de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), le 10 décembre.**

- Nomination en décembre de **Valérie De Brem, directrice d'Élogie Siemp, au titre de la FedEpl, au conseil d'administration du Fonds national des aides à la pierre (FNAP).**

- En janvier 2021, **Emmanuelle Wargon, ministre du Logement, confirme à Hervé Marseille et Sylvie Robert, qui lui avaient posé une question écrite, que les Sem sont habilitées à émettre des titres participatifs.** La première à accéder à ce dispositif est Cristal Habitat à Chambéry.

En matière de transport et de mobilité

▰ **Valérie Beauvais est élue à la présidence de la Commission Transports et Mobilité de la FedEpl par le Conseil d'administration du 15 avril.**

▰ Commission Transports et Mobilité, le 23 septembre : **Philippe Duron présente le rapport qu'il a remis en juillet dernier à Jean-Baptiste Djebbari, ministre délégué chargé des Transports**, intitulé **« Le modèle économique des transports collectifs » ; la Direction générale des infrastructures des transports et de la mer (GITM)** fait le point sur les **décrets d'application de la Loi d'orientation des mobilités concernant les Epl de transport et de stationnement ; Lyon Parc Auto** a partagé son retour d'expérience concernant l'expérimentation d'un robot de recharge mobile.

En matière de funéraire

▰ Rendez-vous avec **Manuel Sauveplane, président, et Patrick Lerognon, secrétaire général de l'Union du pôle funéraire public (UPFP), le 31 août.**

▰ Le 13 octobre lors du Congrès de Toulouse, **Éliane Lloret et Gilles Artigues décident de constituer un Club des présidents du funéraire.**

En matière de santé

▰ Participation de **Sonia de La Provôté à la Conférence nationale de la santé en présence des ministres Olivier Veran, ministre des Solidarités et de la santé et Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, le 26 mars.**

▰ Rendez-vous avec **Lies Messatfa, conseiller en charge des relations avec les élus locaux et les collectivités au cabinet d'Olivier Veran, ministre de la Santé, le 23 février.**

En matière de tourisme, de culture et d'attractivité territoriale

▰ **Commission Tourisme, Culture et Attractivité territoriale présidée par Sylvie Robert, le 5 mai. Principaux sujets abordés :** la situation des Epl dans le contexte de crise sanitaire et l'attractivité des territoires (partage d'expériences) ; le Plan de relance et les appels à projet du gouvernement : comment les Epl et la Fédération se positionnent ? Feuille de route de la commission pour 2021.

▰ Rendez-vous avec **Véronique Brizon, directrice générale, et Christophe Marchais, directeur général adjoint d'ADN Tourisme, le 12 mai.**

▰ Rendez-vous avec **Frédéric Pitrou, délégué général de l'Union française des métiers de l'évènementiel (Unimev) le 19 juillet.**

En matière de transition énergétique

▰ **Commission Transition énergétique sous la présidence d'Alain Leboeuf le 29 avril. Signature avec Arnaud Leroy d'une convention de partenariat FedEpl-Ademe.** Principaux sujets abordés : ordonnances transposant la directive RED II ; nouveau cadre juridique des garanties d'origine pour le biogaz injecté au réseau : quel impact sur la filière ?

▰ **Commission Transition énergétique le 17 novembre. Intervention de Vincent Delporte, chef du bureau de la production électrique et des ENR terrestres à la DGEC** sur les thématiques suivantes : point sur les communautés d'énergie ; panorama des dispositions relatives à l'énergie dans la loi Climat et Résilience ; point sur le guichet ouvert photovoltaïque (< 500 kWc) ; retour sur les 10 mesures annoncées par Barbara Pompili en faveur des énergies renouvelables citoyennes.

▰ Rendez-vous avec **Vincent Coissard, sous-directeur des déchets et de l'économie circulaire de la Direction générale de la prévention des risques (DGPR)** le 12 janvier, avec la participation de **Denis Duplessier, directeur de la Semardel, et Dany Dunat, directrice de Triselec.**

▰ **Contribution de la FedEpl aux travaux confiés par le Gouvernement à Olivier Sichel sur la rénovation thermique**. Le rapport final reprend la proposition de la FedEpl de prolonger l'expérimentation en cours permettant à deux Epl de tiers-financement d'émettre des prêts à taux zéro. Cette disposition est adoptée dans le cadre du PLF 2022 suite aux interventions des députés **Sophie Errante et Jean-Marie Sermier, et de la Banque des Territoires.**

- Rendez-vous avec **Laurent Michel**, directeur général de la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC) le 1er mars.

- Rendez-vous avec **Bertrand Bohain, délégué général du Cercle national de recyclage** le 8 avril.

- Rendez-vous avec **Nicolas Garnier, délégué général d'Amorce** le 14 avril.

- Rendez-vous avec **Michel Gioria, délégué général de France Énergie éolienne (FEE)** le 27 octobre.

Dans le cadre des relations avec les Epl ultramarines

- Le **Conseil d'administration du 9 septembre désigne Sophie Charles, maire de Saint-Laurent du-Maroni, à la présidence de la Commission Outre-mer.**

- Rendez-vous le **24 juin avec David Carmier, directeur adjoint, Pastèle Soleille, conseillère agriculture, logement et prévention des risques et Paul Bouet, conseiller élus et affaires politiques, au cabinet de Sébastien Lecornu, ministre des Outre-mer.**

- Rendez-vous avec **Sophie Brocas, directrice générale, et Stanislas Alfonsi, adjoint à la sous-directrice des politiques de la Direction générale des Outre-mer (DGOM) le 31 mars.**

- Rendez-vous avec **Jean-Bernard Nilam, ambassadeur de la Coopération régionale dans la zone Antilles-Guyane le 9 avril.**

- Rendez-vous avec **Jean-Michel Zammite, Direction des Outre-mer de l'Office français de la biodiversité (OFB) le 14 avril.**

- Rendez-vous avec **Maurice Gironcel, Président de l'Interco' Outre-mer le 20 juillet.**

- Rendez-vous avec **Jérôme Roch, Directeur de l'Ademe Guadeloupe, le 8 septembre.**

- **Relance de la Commission Outre-mer le 12 décembre sous la présidence de Sophie Charles.** L'objectif a été de définir la feuille de route de travail de la Commission Outre-mer pour 2022 en présentant l'action de cette Commission et en recueillant les attentes et sujets d'étude des différents territoires ultramarins.

- Rendez-vous avec **Françoise de Palmas, secrétaire générale de la Fédération des Entreprises des Outre-mer, le 14 décembre.**

En matière de tourisme, culture et loisirs

- Organisation de **deux webinaires Task Force Tourisme sur la situation financière des Epl de tourisme** et les actions de mutualisation possibles entre Epl, les 11 mai et 8 juin.

- Participation régulière aux **réunions mensuelles du comité filière Tourisme** présidé par Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

- Rendez-vous le 9 mars avec **Victoire Vandeville, directrice adjointe du cabinet de Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État au tourisme.**

- Rendez-vous le 1er avril avec **Nicolas Évrard, conseiller Montagne et Tourisme au cabinet de Joël Giraud, secrétaire d'État à la Ruralité.**

- **Démarches régulières auprès de l'ensemble des interlocuteurs de l'État pour le tourisme, la culture et les loisirs** en vue de l'éligibilité optimale des Epl aux dispositifs « crise covid » mis en place : prise en charge des coûts fixes et ajustement du calcul de l'excédent brut d'exploitation, prolongation du fonds de solidarité, exonération de charges patronales pour les entreprises de plus de 250 salariés, prolongation des exonérations de charges patronales en 2021, fonds de sauvegarde pour les Epl de spectacle.

- **Accompagnement personnalisé d'Epl auprès des services de l'État sur des situations de blocage concernant les aides au secteur du tourisme et de la culture**, et notamment : le fonds de sauvegarde pour les Epl gestionnaires de Zénith ; les aides charges fixes pour les Epl en multiactivité.

- **Rédaction d'une note de situation des Epl de la filière évènementielle transmise à la Direction générale des entreprises dans la perspective du Plan de reconquête.** Rendez-vous téléphoniques réguliers avec **Franck Journo, chef de projets (septembre 2021).**

Engager un suivi structuré des travaux des chambres régionales des comptes

- Rendez-vous le 22 juin de **Marion Canalès, présidente de la FedEpl Auvergne-Rhône-Alpes avec Bernard Lejeune, président de la CRC Aura, à Lyon.**

- Rendez-vous le 1er juillet de **Benoît Mercuzot, président de la FedEpl Hauts-de-France avec Frédéric Advielle, président de la CRC Hauts-de-France, à Arras.**

- Réunion d'échanges le 1er décembre entre **la FedEpl Auvergne-Rhône-Alpes et la CRC Auvergne-Rhône-Alpes à Villeurbanne, le 1er décembre sous la présidence de Marion Canalès.**

- Le **Conseil d'administration du 15 avril a pris connaissance d'une analyse consolidée des 72 lettres d'observations définitives adressées par des chambres régionales de comptes aux Epl sur 2018-2019-2020.**

- Le **Conseil d'administration a décidé de poursuivre ce travail** : par une mise à jour annuelle ; par un rappel régulier aux Epl des observations les plus fréquentes afin qu'elles les prennent au mieux en compte ; par la réalisation de fiches à l'attention des Epl, pour qu'elles disposent pour leurs futurs contrôles d'éléments de réponse aux remarques juridiquement discutables ou d'opportunité dans les lettres d'observations ; par l'examen des questionnements juridiques recensés en vue d'éventuels ajustements législatifs ou réglementaires.

- Rendez-vous le 4 mai avec **l'ONG Transparency International.**

- Le **Conseil d'administration du 15 avril adopte un avis demandant une actualisation législative rapide de la pleine capacité des élus mandataires d'une collectivité locale dans une Epl à participer aux travaux de leur collectivité relatifs à cette Epl**. Un amendement en ce sens est déposé au Sénat par **Antoine Lefèvre, Hervé Marseille, Sylvie Robert, Julien Bargeton, Emmanuel Capus, Jacques Fernique et Maryse Carrère** et satisfait par un amendement des rapporteurs au projet de loi 4D en commission des lois le 30 juin. **Soutien unanime des associations d'élus à cet avis de la FedEpl.**

- **Adoption par le Sénat en séance en juillet**, à la suite d'un amendement du Gouvernement, **d'un article 73 ter du PJL 3DS dotant les élus des Epl d'un régime général de protection assorti toutefois de nouvelles exceptions pour les délibérations relatives aux prêts, subventions et aides.**

- Le **Conseil d'administration du 9 septembre adopte une position visant à ajuster l'article 73 ter, notamment en restreignant les situations de déport des élus aux délibérations identifiées comme problématiques par la HATVP**, et donc en supprimant les aides de la liste des déports. **Position non retenue par l'Assemblée nationale en séance publique le 17 décembre, malgré le soutien des associations d'élus** à cette position et la mobilisation de dizaines de présidents d'Epl.

- **Rencontre en septembre entre l'Adepl, la FedEpl et Sébastien Ellie, secrétaire général adjoint de la HATVP**, à propos de la sécurisation de la mobilité professionnelle des directeurs d'Epl.

Élaboration du prochain plan stratégique de la FedEpl

▰ **Les incertitudes liées à l'adoption de la loi 3DS et au contenu du chapitre consacré aux Epl, ainsi que la fragilisation du modèle Epl générée par les préconisations de la HATVP en matière de conflits d'intérêts ont conduit au report de cette action d'élaboration du prochain plan stratégique de la FedEpl.** Cela se justifie d'autant plus au regard des points marquants de l'année 2022 rappelés en introduction du présent document : entrée en application éventuelle de la loi 3DS, nouveau plan stratégique de la Scet, débat territorial durant les élections puis décisions de l'exécutif désigné en mai juin en matière de décentralisation.

Porter la voix de l'économie mixte au plan européen

▰ **Voyage d'étude européen organisé par la FedEpl sous la présidence de Jean-Léonce Dupont à Milan du 29 septembre au 2 octobre**, en coopération avec la Scet.

▰ **La FedEpl a continué à exposer la problématique de la définition européenne de la PME auprès d'interlocuteurs nationaux** (Bpifrance, Ministère du travail, Secrétariat général aux affaires européennes notamment) et européens (Cabinet du commissaire Thierry Breton, Confédération européenne des syndicats ; **cabinet de la présidente de la Commission Ursula von der Leyen, du président du Conseil de l'Union européenne Charles Michel.**

▰ **Participation aux travaux de la Task Force de SGI Europe sur le plan de reprise et de résilience de la Commission européenne le 26 avril.**

▰ **Rendez-vous de Pascal Bolo avec Charles Michel, président du Conseil de l'Union européenne le 15 janvier.**

▰ **Participation de Pascal Bolo au Sommet social tripartite le 24 mars en présence d'Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, Charles Michel, président du Conseil de l'Union européenne, et António Costa, Premier ministre du Portugal.**

▰ Rendez-vous de **Pascal Bolo avec Laurent Berger, président de la Confédération européenne des syndicats le 15 avril.**

▰ Rendez-vous de **Pascal Bolo avec la ministre du Travail Élisabeth Borne le 30 avril.**

▰ Rendez-vous de **Pascal Bolo avec Yves Veyrier, secrétaire général de Force ouvrière le 8 juin.**

▰ Rendez-vous de **Pascal Bolo et Valeria Ronzitti avec Pierre-André Imbert, secrétaire général adjoint de l'Elysée, le 7 septembre.**

▰ **Élaboration d'une contribution de SGI France à la Présidence française de l'Union européenne (PFUE)**, reprenant les principales attentes de la FedEpl (définition de la PME, aides d'État…) **remise au Secrétaire d'État aux affaires européenne Clément Beaune** lors du déjeuner-débat du 30 novembre.

▰ **Déjeuner-débat de SGI France à la tour Eiffel en présence de Clément Beaune, secrétaire d'État aux Affaires européennes, le 30 novembre, participation de Isabelle Coustet, cheffe du Bureau de liaison du Parlement européen en France.**

▰ **Rédaction et diffusion aux membres de SGI France d'une newsletter hebdomadaire étoffée sur les enjeux d'actualité.** En outre, **la section française SGI France fait l'objet d'une campagne d'actualisation et de mise à jour :** nouveau nom et nouveau logo ; nouveau site web ; nouveaux statuts ; campagne de recrutement via des courriers personnalisés du Président ; réalisation en avril d'une plaquette de promotion de SGI France et SGI Europe.

▰ Élaboration d'une **tribune sur l'importance des services publics en Europe, cosignée par Pascal Bolo et Laurent Berger,** qui sera publiée en début d'année 2022 **dans *Ouest-France*.**

▰ Poursuite des relations régulières avec les **fédérations allemande, italienne, espagnole, suédoise et bulgare** ayant notamment permis la finalisation du **Panorama européen des Epl.**

▰ Mise en place d'un **échange régulier** avec comme priorité de préparer la **Présidence française de l'union européenne (PFUE) avec :** le cabinet du Secrétaire d'état aux Affaires européennes, Clément Beaune ; la conseillère Europe de la ministre du Travail, Élisabeth Borne ; la représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne.

▰ Rendez-vous de **Pascal Bolo avec Jean-François Rapin, président de la Commission des affaires européennes au Sénat et député du Pas-de-Calais, le 7 juillet.**

▰ Rendez-vous de **Pascal Bolo avec Sabine Thillaye, présidente de la Commission des affaires européennes de l'Assemblée nationale, le 23 septembre.**

Renforcer la fluidité entre l'action politique de la FedEpl et l'action éditoriale

▰ **Trois priorités éditoriales sont fixées** : le **suivi de la situation économique et sociale** et en particulier des mesures d'accompagnement mises en place auprès des Epl afin de leur permettre de traverser la crise ; le **suivi de la mise en œuvre du Livre blanc sur l'économie mixte locale** : promotion et appropriation des bonnes pratiques (éditions, formation, interventions…), outils de suivi (Observatoire des rémunérations des dirigeants) ; **la promotion et l'appropriation de la réponse Epl auprès des exécutifs locaux, des présidents et des dirigeants d'Epl** désignés après les élections de 2020 et 202. **Ces priorités ont largement été reprises dans les différents supports de communication de la FedEpl :**

- 45 Newsletters hebdomadaires adhérents
- 11 Newsletters publiques « Flash actu »
- 2 Newsletters « Servir le Public »

5 dossiers Servir le Public :

- Loi Elan et Sem immobilières
- Epl et services à la personne
- Epl et gestion des halles
- Trophées des Epl 2021
- Fonds friches et Epl

10 Communiqués de presse :

- Note de conjoncture 2021, 16 avril
- L'Ademe et la FedEpl signent une convention de partenariat, 29 avril
- Création de la FedEpl Caraïbe, 12 mai
- Panorama européen des Epl, 8 juin
- Étude Financement des Epl 2021, 17 juin
- Publication d'une tribune en faveur de l'éligibilité des Spl de culture au mécénat dans Le Monde.fr en juin
- Congrès national de Toulouse, le 9 septembre
- Palmarès des Trophées des Epl 2021, 14 octobre
- Revitalisation artisanale et commerciale, 3 novembre
- Spl universitaire, 18 novembre

▰ **Eplscope 2021 publié en octobre 2021.**

▰ **Eplscope Occitanie 2021 publié en octobre 2021.**

▰ **Annuaire des Epl 2021, comprenant un volet Outre-mer, publié en avril 2021 et envoyé aux adhérents au deuxième trimestre 2021.**

▰ **Observatoire des Epl immobilières publié en octobre 2021.**

▰ **Panorama des Epl en Europe**, en version française et anglaise, publié en mai 2021.

▰ **Étude Financement des Epl publiée en juin 2021.**

▰ **Note de conjoncture Epl 2021 finalisée et publiée en avril.**

▰ **Guide la DSP dégradée en janvier 2021.**

▰ **Rapport d'activité et rapport financier 2020 adoptés par le Conseil d'administration du 15 avril** et ratifiés par l'Assemblée générale du 7 juillet.

▰ **Journée Epl expertise sur la loi de finances 2021 en hybride le 26 janvier.**

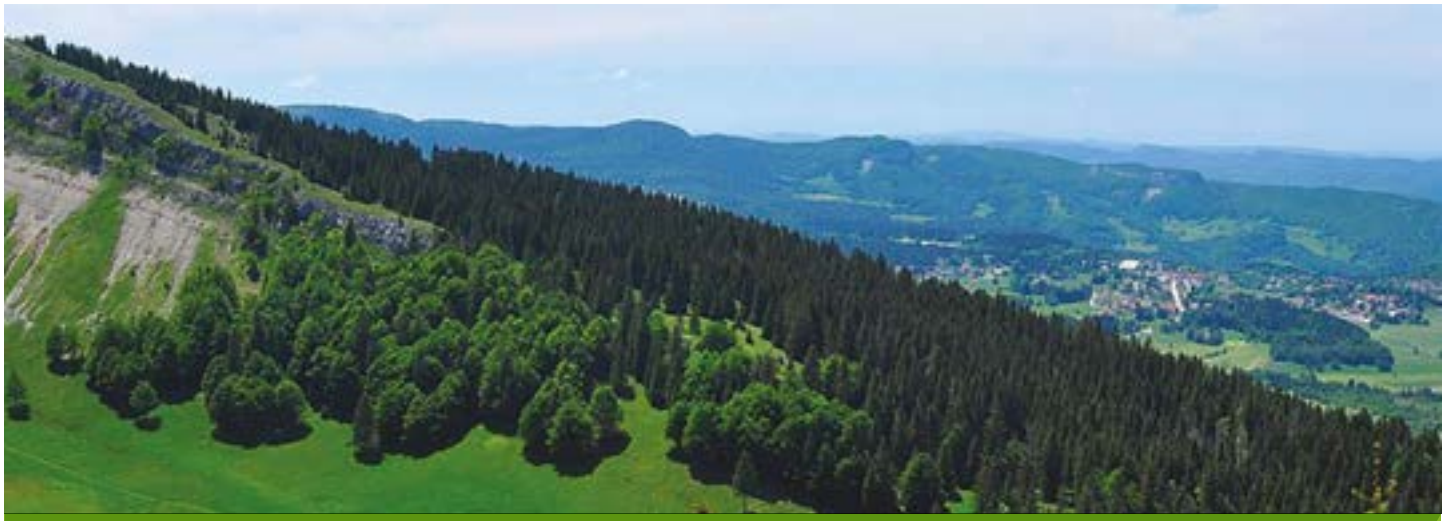

L’action territoriale

Des élus au cœur de la gouvernance de leurs Epl, de la FedEpl et des Fédérations régionales

- Finalisation du recensement des nouvelles présidences d'Epl issues des élections locales de l'année 2020 : 720 nouveaux présidents.

- Mise à jour en conséquence des fichiers, courriers personnalisés de bienvenue du Président Jarry.

- 224 rendez-vous organisés avec des présidents d'Epl.

Le reploiement du réseau des élus des Epl s'est appuyé sur des actions collectives, à travers la finalisation au 1er semestre 2021 du programme de réunions régionales d'accueil des nouveaux élus des Epl engagé par les Fédérations régionales fin 2020

- **Élection de Jérôme Baloge**, maire de Niort, à la présidence de la Fédération des élus des Epl de Nouvelle-Aquitaine le 8 avril.

- **Élection de Marie Quinton**, adjointe au maire de Tours, à la présidence de la Fédération des élus des Epl de Centre-Val de Loire le 19 novembre.

- **Organisation de 13 réunions statutaires régionales :**
17 février : FedReg Auvergne-Rhône-Alpes (présentiel).
19 mars : FedReg Normandie (visio).
8 avril : FedReg Nouvelle Aquitaine 8 avril (visio).
9 avril : FedReg Occitanie 9 avril (visio).
3 mai : FedReg Ile-de-France (présentiel).
11 mai : AG constitutive FedReg de la Caraïbe (visio).
2 juin : FedReg Occitanie (présentiel).
17 juin : FedReg Auvergne-Rhône-Alpes (visio).
23 juin : FedReg Bourgogne-Franche-Comté (visio).
24 juin : FedReg Pays de Loire-Bretagne (visio).
1er octobre : FedReg Hauts-de-France (présentiel).
19 novembre : FedReg Centre-Val de Loire (présentiel).
1er décembre : FedReg Auvergne-Rhône-Alpes (présentiel).

- **Création de la Fédération des élus des Epl de la Caraïbe le 11 mai**. Guadeloupe, Martinique et Saint-Martin sont présents dans la gouvernance.

- **Commission des présidents de SemOp sur les spécificités du rôle du président d'une SemOp et sur l'enjeu de la dissolution de la SemOp en fin de contrat, le 15 décembre 2021** sous la présidence de Benoît Mercuzot.

- **Recensement de 80 nouveaux présidents suite aux élections départementales et régionales de 2021.** Rencontre dédiée reportée du fait de la crise sanitaire.

- **126 présidents et administrateurs d'Epl présents au Congrès des Epl à Toulouse.**

- **Envoi systématique du kit d'accueil aux nouveaux élus présidents d'Epl** dès qu'ils sont identifiés, constitué de notes régulièrement mises à jour en fonction de l'actualité.

- **18 interviews en ligne de présidents d'Epl, dont 7 vidéos.**

Pour appuyer l'action politique de la FedEpl, les Présidents des Fédérations régionales ont sensibilisé les parlementaires de leurs territoires

- **Mobilisation régulière des présidents d'Epl autour des grands enjeux du projet de loi 3DS :** signature de la tribune en faveur de l'éligibilité des Spl de culture au mécénat, sensibilisation de leurs parlementaires sur les principales attentes des Epl, courriers au Premier ministre sur la question des conflits d'intérêts.

Organisation de formation « Epl gouvernance »

- **34 sessions réalisées ayant réuni 282 stagiaires.** Principales Epl concernées : Spl Trigironde, Semna, Nantes Gestion Équipement, Normandie Aménagement, Noisy-le-Sec Habitat, Semir, Semac, Spl ERD, Semtcar, Solorem, Semip, Chartres Tourisme, Semip, Plaine commune, Normantri, SemOp Sival, Lot Aide à Domicile, La Caennaise, Seminor, Nordev, Eau du Bassin Rennais, Veolia, Spl Alex, CASUD, Epl de Chartres, Epl de Strasbourg.

La FedEpl, un centre de ressources pour les collectivités locales sur la création, le recours et le pilotage des Epl

- **Rencontre nationale « Epl Collectivités » organisée en coopération avec la FedEpl et la Fédération régionale Ile-de-France le 19 novembre à Nanterre** sur les nouveaux métiers des Epl (maisons de santé, restauration collective...) en présence d'Hervé Marseille et de Patrick Jarry.

- **Présence de 24 élus d'Occitanie mobilisées par Didier Aldebert au Congrès de Toulouse** représentant les principaux pôles Epl de la région (conseil régional, ville de Toulouse, ville de Montpellier, ville de Narbonne…) dont **Jean-Luc Moudenc, Carole Delga et Didier Mouly.**

- **Courriers de félicitations et de présentation de la gamme Epl du Président Jarry** à tous les présidents de conseils régionaux et départementaux.

- **Réunion de la Commission collectivités locales présidée par Franck Masselus, le 15 avril** : audition de l'AdCF sur l'étude « Intercommunalités et satellites, quelles gouvernances stratégiques ? » et débat sur les enjeux européens avec **Pascal Bolo**.

- **Organisation d'une séance au Congrès sur le pilotage des Epl avec les interventions de Syamak Agha Babei, Sandrine Charnoz, Yann Guevel, Franck Masselus**.

- **Audition de la FedEpl par le groupe de travail de France urbaine sur les relations avec les délégataires dans le cadre de la crise sanitaire, le 22 avril.**

- **Groupe de travail sur le « statut de l'élu administrateur d'Epl et les conflits d'intérêts », coprésidé par Franck Masselus et Yann Guevel, le 19 mars.**

- **Adoption par le Conseil d'administration d'une proposition législative complémentaire à intégrer au PJL4D**, relative à la sécurisation du statut de l'élu administrateur d'Epl et aux conflits d'intérêts, le 15 avril.

- **Audition de la FedEpl par le groupe de travail France urbaine sur les conflits d'intérêts, le 6 mai et le 28 septembre.**

- **Audition de Franck Masselus de la Commission Institutions et Décentralisation de l'ADCF** sur les relations entre les intercommunalités et leurs Epl, le 23 juin.

- **77 évaluations de projets.**

- **35 adhésions de collectivités (25 nouvelles et 10 renouvellements).**

L'accompagnement des adhérents

Accueil des nouveaux adhérents

Des rencontres spécifiques

- **La 6e édition du Cercle des nouveaux dirigeants** débute le lundi 29 novembre sur le Campus HEC Paris.

- **Séminaire « Les premiers pas d'une Epl » le 6 juillet.**

- L'accueil des dirigeants d'Epl originaires du mouvement HLM (transformation, absorption) **prend la forme de rendez-vous personnalisés avec chacun d'entre eux.**

Accompagnement personnalisé

- **11 visites**

- **SVP juridique dédié aux nouvelles Epl tout au long de l'année.**

- **46 clés USB** adressées à des nouveaux dirigeants d'Epl déjà adhérentes ; **2 clés USB** adressées à des dirigeants de nouvelles Epl adhérentes.

Une mobilisation de tout dirigeant d'Epl en direction de ses nouveaux président et administrateurs

- **40 sessions Epl gouvernance commandées**.

- **2 séminaires « Comment se préparer à l'avant- et l'après-élections » le 27 mai.**

Appropriation de la gamme Epl

Faire ses gammes par des séminaires annuels des dirigeants permettant de bâtir et de s'approprier collectivement une doctrine

- **Séminaire Spl** le 24 juin. Principaux sujets traités :
  - Les offres de financement dédiées aux Spl.
  - Les documents de la gouvernance permettant de mettre en œuvre le contrôle analogue.

- **Séminaire Sem** le 22 juin.
  - Gestion et réorganisation de la dette des Epl, dans un contexte de reprise encore incertain.

Renouvellement ou obtention de nouvelles délégations de service public : la FedEpl aux côtés des adhérents qui jouent leur avenir

- **Le club DSP s'est réuni à 6 reprises :**
  - 9 mars : aspects juridiques du contrat de DSP
  - 11 mars : aspects financiers du contrat de DSP
  - 30 mars : les fondamentaux du contrat de DSP
  - 6 mai : la modélisation financière du contrat de DSP : le business plan
  - 20 mai : anticiper les enjeux humains d'une DSP
  - 29 juin : le contrat de DSP dégradée dans le contexte de crise

- **Parution du guide de la DSP dégradée en janvier 2022.**

- **Mise en place dans le cadre de la nouvelle déclinaison informatique de la gestion de la relation client de la FedEpl (CRM).**

École de management des dirigeants d'Epl

Développement des cycles composant l'École de management des dirigeants d'Epl proposés en partenariat avec HEC

▰ La **20e promotion Covivalavida** du cycle long s'est achevée le 10 juin dernier avec la remise des certificats aux 23 lauréats de la promotion et en présence d'une vingtaine d'invités. La **21e promotion du cycle long « The DisTruptives » a débuté le 5 octobre dernier avec 24 participants.**

▰ **La promotion 2021-2022 de la corpo** a débuté le 5 octobre dernier.

▰ **La 6e édition du Cercle des nouveaux dirigeants** s'est tenue du lundi 29 novembre au mercredi 1er décembre.

Club des directeurs d'Epl, Club des DAF, Club des juristes

Création du Club des directeurs d'Epl, autour des enjeux clés de management des Epl permettant de sortir de l'isolement du dirigeant

▰ **4 rencontres du Club des directeurs ont été organisées en 2021 :**
- 6 avril : « Le management bienveillant : comment adapter son management à la période Covid-19 ? »
- 5 juillet : « Covid et post-Covid : comment stimuler la mobilisation et la motivation des équipes ? »
- 15 septembre : « Manager dans l'incertitude : les clés et les outils concrets d'une bonne gestion de crise. »
- 14 octobre : « La qualité de vie au travail, comme enjeu de mobilisation et levier de la performance. »

▰ Les inscriptions sont ouvertes depuis novembre 2021 pour la suite du cycle en ligne **« Quelle gestion financière face à la crise Covid-19 ? ».**

Le Club des DAF : 2 rencontres annuelles

▰ **30 juin. Principaux thèmes traités :**
- L'offre aux Spl.
- Les foncières de redynamisation.
- L'offre des prêts des fonds d'épargne (et un focus suite à la clôture de l'AMI TP).
- Les offices fonciers solidaires et les baux réels solidaires comme outils de relance de la construction neuve sur les territoires tendus et aussi de la vente des logements sociaux.
- Quelle comptabilisation et quelle consolidation – état de la réglementation et recommandations en termes de risques.

▰ **20 octobre. Principaux thèmes traités :**
- La gestion de la dette : court terme et long terme ainsi que les opérations de réaménagement.
- La consolidation des comptes de filiales ; les conséquences pour les EPL de la nouvelle règle de l'Autorité des normes comptables 2020-2021.
- Les questions d'actualité : point sur la réforme du QDIS…

Le Club des juristes

▰ **11 juin. Principaux thèmes traités :**
- Les nouveaux CCAG.
- Crise sanitaire et contrats de la commande publique.

▰ **18 novembre. Principaux thèmes traités :**
- Panorama des assurances obligatoires et facultatives pour les Epl.
- L'assurance construction et les assurances de la construction.
- Présentation de l'assurabilité des risques.
- L'état du marché de l'assurance.
- Personnes politiquement exposées et anticorruption.

Accompagnement des Epl dans leurs initiatives de reconfiguration

Accompagnement d'une quarantaine d'Epl dans leurs transformations ou dédoublements, dans leurs reconfigurations capitalistiques et créations de filiales (40 Epl).

Dans le cadre de la finalisation de la mise en œuvre de la loi Elan, accompagnement de chaque Sem immobilière en matière de rapprochement et de chaque transformation d'organisme HLM en Sem immobilière. Suivi des dossiers de regroupement sollicitant le soutien de la CGLLS et l'aide du dispositif d'autocontrôle.

Mise en contact avec les associations de locataires pour l'organisation des élections des représentants des locataires au Conseil d'administration d'HACT France. Demande d'aide pour HACT France obtenue par la FedEpl à la Commission de péréquation et de réorganisation de la CGLLS du 5 mai 2021

Rendez-vous des présidents Jarry et Sermier avec le président Ghio et une délégation d'HACT France le 14 octobre.

Organisation de plusieurs webinaires sur des axes de travail spécifiques

Webinaire des Epl de tourisme, culture et loisirs le 14 décembre. Principaux sujets abordés :
- Le Plan de reconquête présenté par le gouvernement : quelles mesures pour les Epl ?
- Point sur les aides du gouvernement encore disponibles.
- L'impact de la crise sanitaire et la recapitalisation des Epl de tourisme, culture et loisirs : recommandations et retours d'expérience d'Epl.
- Présentation des projets de rencontres, d'actions et de thématiques pour les Epl de tourisme, culture et loisirs en 2022

Webinaire « L'anticipation du fait archéologique » avec intervention de l'Inrap, le 28 janvier.

Webinaire « Fonds d'aide à la restructuration des locaux d'activité » animé par l'ANCT, le 24 février.

Webinaire sur le thème de la zéro artificialisation nette, le 21 octobre. Principaux thèmes traités :
- Dispositions de la loi Climat et Résilience relatives à l'objectif ZAN et les enjeux des décrets d'application à venir.
- Enjeux et outils disponibles en matière de mesure et de cartographie de l'artificialisation des sols.

Webinaire Epl immobilières et d'aménagement des Outre-mer, le 23 septembre. Principaux thèmes traités :
- La présentation de l'appel à projet « Un toit pour tous en Outre-mer » (Totem) par la DHUP.
- La présentation du Fonds de restructuration des locaux d'activité, par l'Agence nationale de la cohésion des territoires.
- La présentation du Plan d'investissement volontaire Outre-mer (PIV) et notamment son enveloppe innovation par Action Logement.

Webinaire « Archéologie préventive » avec intervention de l'Inrap, le 15 juin.

Webinaire « Contrats de performance énergétique » animé par GB2A, le 5 février

Groupe de travail Energie le 12 mai.

Webinaire « Rénovation du patrimoine des collectivités » animé par la Sem ARTEE, le 11 février.

Webinaire avec Geoffrey Abecassis, responsable Plan de relance Ademe.

Signature de la Convention de partenariat FedEpl ADEME par Alain Leboeuf et Arnaud Leroy le 29 avril

Présentation systématique de la plateforme Aides-Territoires, lors de différents évènements organisés par la FedEpl : commissions, rencontres régionales, Epl Management/HEC, Congrès et Salon de Toulouse.

Webinaire pour les Epl ultramarines sur les financements européens, le 25 mars.

Séminaire de travail le 7 avril des équipes ANCT/FedEpl pour définir conjointement les axes de collaboration pour 2021 dans la continuité de la convention de partenariat signée au Congrès d'Angers.

Promotion des Epl exemplaires dans le cadre des Trophées 2021 des Epl

Palmarès dévoilé lors du Congrès de Toulouse

▰ ***Services au public***
Spl Edden à la Réunion (Écologie et développement durable).

▰ ***Attractivité des territoires***
Spl Grand Calais Tourisme et Culture
Coup de cœur du Jury : Les Ateliers des Capucins (Brest Métropole).

▰ ***Bâtiment durable***
Sem Pau Béarn Habitat.

▰ ***Ville de demain***
Spl Territoire Innovation (Pays de Gex Agglo).

Fidélisation et connaissance des adhérents : améliorer la personnalisation et la lisibilité de l'offre

▰ **195 visites « terrain »** sur l'année 2021.

▰ **À l'issue d'une année de travaux associant l'équipe de la FedEpl sous la forme d'ateliers**, la nouvelle base de données CRM est opérationnelle dans sa 1re version au 20 décembre 2021.

Conforter la cohérence de la communication digitale en direction des adhérents

▰ **Le chantier de l'amélioration du référencement est finalisé pour le site lesepl.fr.**

▰ **Montage et diffusion systématique des replays des webinaires sur le site FedEpl.**

▰ **L'application mobile s'est transformée en création** d'un espace enrichi « adhérents mobile first ».

▰ **Site Internet lesepl.fr : 209 000 visiteurs uniques**
Twitter : 107 nouveaux abonnés et un total de 226 tweets ayant généré 500 visites sur le site web.
LinkedIn : nombre nouveaux abonnés : 877 soit +33,5 %.

▰ **Une majorité de publications uniquement numériques** : 8 publications imprimées sur les 13 éditées, incluant les rapports d'activité et financier.

Les évènements phares de la FedEpl

Rencontre nationale le 7 juillet, 115 participants au Carreau du Temple.
- Une séance sur **l'avenir des services publics locaux dans l'après-crise.**
- Une séance sur **les enjeux de l'actualité politique pour les Epl.**

Assemblée générale ordinaire marquée par l'élection de deux nouveaux administrateurs :
- **Mathias Doquet-Chassaing, directeur d'Ile-de-France Construction durable.**
- **Éliane Lloret, vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole, maire de Sussargues, présidente de Service funéraire Montpellier Méditerranée Métropole.**

Au cours de l'année ont également été cooptés :
- **Vincent Fristot, adjoint au maire de Grenoble, président de la Sem Gaz Électricité de Grenoble (GEG).**
- **Virginie Galice, directrice développement Hauts-de-Seine chez Électricité de France, administratrice de la Sem Citallios.**
- **Romain Lucazeau, directeur général de la Scet, administrateur de la Sem Génopole.**
- **Yann Rolland, président de la Sem Compagnie parisienne de chauffage urbain (CPCU).**

Compte tenu du contexte complexe dans de nombreux territoires ultramarins, le conseil d'administration de la FedEpl a décidé de reporter la Conférence à 2022.

Le Congrès de Toulouse

Premier comité de pilotage sous la présidence de Didier Aldebert à Toulouse le 2 juin.

2e comité de pilotage sous la présidence de Didier Aldebert à Toulouse le 1er septembre.

Un Congrès et un Salon réunissant 1 097 inscrits (837 en 2020 à Angers et 1 332 en 2019 à Strasbourg) répartis de la manière suivante :
- **126 élus présidents et administrateurs d'Epl inscrits (88 en 2020).**
- **454 représentants d'Epl au total (343 en 2020), pour 247 Epl représentées (162 en 2020).**

La présence des principaux élus du territoire d'accueil et leurs interventions particulièrement mobilisatrices en plénière :
- **Carole Delga, présidente du Conseil régional d'Occitanie.**
- **Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse, président de Toulouse Métropole.**

Accompagnés d'un nombre significatif d'élus locaux et nationaux d'Occitanie.

Plusieurs partenaires stratégiques au rendez-vous des Epl

Sophie Errante, députée de Loire-Atlantique et présidente de la Commission de surveillance de la Caisse des Dépôts.

Olivier Sichel, directeur général adjoint du groupe Caisse des Dépôts.

Marianne Laurent, Directrice générale de la CGLLS.

Lancement du plan d'action pluriannuel Montagne

Organisation d'une tournée en Savoie les 5 et 6 juillet avec :
- 16 rendez-vous avec des présidents et administrateurs d'Epl sur les 30 Epl montagnardes, soit 53 %.
- 5 rendez-vous avec des EPCI du département, soit 53 % des intercommunalités de Savoie.

Cette projection sur le terrain a permis de **dresser un état des lieux et d'établir les premiers contacts avec les élus de ce territoire.**

Panorama des Epl de montagne avec une préface de Joël Giraud, secrétaire d'État à la Ruralité, qui sera publié en janvier 2022.

Réalisation d'interviews vidéo de la Sem N'Py, de la Saphir et de Territoires d'Innovations pendant le Congrès des Epl en octobre, en vue de la promotion de cette édition.

Une exposition « Epl de montagne » a été mise en place lors du Congrès des Epl 2021, à Toulouse.

Rendez-vous avec Nicolas Évrard, conseiller Montagne de Joël Giraud, secrétaire d'État à la Ruralité, le 1er avril.

Rendez-vous avec Julie Brayer Mankor, cheffe de projet Montagne de l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT) pour le Conseil national de la Montagne, le 4 mai, puis réunions régulières.

Rendez-vous avec Serge Contat, préfiguration du volet logement du plan Montagne, le 4 mai.

Réunion avec Thomas Welsch, conseiller aménagement, urbanisme et écologie territoriale au cabinet du ministère de la Cohésion des territoires sur le plan Avenir montagnes concernant la problématique des lits froids le 8 juin.

Rendez-vous avec Olivier Rico, directeur général d'Action logement services sur le logement des travailleurs saisonniers le 22 juin.

Rendez-vous avec Jean-Pierre Rougeaux, Secrétaire Général de l'Association nationale des maires de stations de montagne (ANMSM), le 13 septembre.

Rendez-vous avec Jean-Yves Gouttebel, coordinateur interministériel auprès de Jean Castex, en charge du suivi de la relance du thermalisme et du tourisme de montagne, le 6 octobre.

7 Rendez-vous avec des parlementaires « montagne » dont Jeanine Dubié, présidente de l'Association nationale des élus de la montagne (ANEM).

Intervention de Jean-Marie Sermier au Conseil national de la montagne le 8 octobre.

Sujets montagne traités en commission logement (Les logements des travailleurs saisonniers) et mobilité (Présentation aux adhérents de l'appel à manifestation d'intérêt Avenir Montagnes Mobilités).

Concertation avec le cabinet de Jacqueline Gourault et Joël Giraud ayant abouti dans le projet de loi 3DS à l'adoption d'un amendement facilitant l'acquisition par les Epl de résidence de tourisme en vue de « réchauffer » des lits froids.

Séminaire FedEpl ANCT le 7 avril.

Rendez-vous avec Simone Saillant, directrice du Programme Ruralité Montagne et Julie Brayer Mankor, cheffe de projet Montagne de l'ANCT, le 10 septembre.

Information des Epl sur **les modalités de participation au plan Avenir montagnes** instauré en juin.

Mise en valeur des problématiques des Epl de montagne au Congrès de Toulouse via les interventions de la Sem Compagnie des Alpes et de la Saphir.

Quelques sujets internes ont été menés à bien

Signature de l'acte d'achat par le Président Jarry le 13 décembre 2021, des locaux situés au 14 rue de la Tombe-Issoire à Paris 14e. L'équipe a investi les locaux le 24 mars 2022.

59 webinaires réalisés tous thèmes confondus (évènements et Cycle 100 % en ligne) et 12 sessions Epl gouvernance en distanciel.

Stratégie de limitation du papier dans l'organisation de nos évènements (invitations et inscriptions gérées intégralement par l'outil digital Agora).

Sur le Congrès des Epl : **1 seul programme papier diffusé pour le Congrès, puis mises à jour numériques, impression des badges par les congressistes,** recyclage des porte-badges, sélection d'un traiteur labellisé traiteur de France incluant une charte RSE.

Dématérialisation progressive de la gestion des factures.

Réunions internes

14 réunions internes :
- Présentation de la plateforme Aides-Territoires, le 22 janvier.
- Présentation des formations Epl Management, le 11 février.
- Plan de développement des compétences 2021, le 9 avril.
- Présentation du Club DSP, le 12 avril.
- LinkedIn le 18 juin.
- Brainstorming sur l'organisation des évènements présentiel/distanciel, le 28 juin.
- Écriture web et référencement, le 2 juillet.
- LinkedIn 2nde session, le 16 septembre.
- Sensibilisation RGPD, le 26 octobre.
- Ecriture web et référencement, 2nde session le 21 septembre.
- Les résultats de l'Eplscope 2021, le 19 septembre et le 21 décembre.
- Sensibilisation RGPD 2nde session, le 23 novembre.
- Séminaire interne Cibles marketing et communication, le 14 décembre.

Divers :
- Points semestriels d'entreprise, le 13 janvier et le 26 mai.
- Pot de rentrée, le 20 septembre.
- Goûter d'Halloween, le 27 octobre.
- Journée du personnel, le 9 novembre.

Comité de déontologie

Réunion du Comité de déontologie le 26 mai sous la présidence de Catherine Aubey-Berthelot, consacrée principalement aux relations entre les Epl et l'Agence française anticorruption.

2e réunion le 7 septembre, consacrée aux conflits d'intérêts et à l'Agence française anticorruption.

3e réunion le 14 décembre, consacrée principalement à un échange avec l'Agence française anticorruption.

Annexes

Les adhésions

13
SPL FACONÉO
Aubagne

26
IN SITU
Valence

28
SPL GESTION AMÉNAGEMENT CONSTRUCTION
Dreux

31
SEM ALTIGONE
Saint-Orens-de-Gameville

34
SPL OEKOMED
Pézenas

SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE BASSIN DE THAU
Frontignan

SAEML BELLE VISTE
Saint-Gély-du-Fesc

37
TRI VAL DE LOIR(E)
Tours

49
SPL UNITRI
La Séguinière

SPL CENTRE DE TRI BIOPOLE
Saint-Barthélemy-d'Anjou

51
SPL LE PRESSOIR
Aÿ-Champagne

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE REIMS HABITAT
Épernay

56
SPL BOIS ÉNERGIE RENOUVELABLE LORIENT
Lorient

57
SEM SCH
Sarreguemines

60
SPL POUR LA PROMOTION DES SPORTS ÉQUESTRES À COMPIÈGNE
Compiègne

73
SEM VALLOIRE
Valloire

77
SPL PARSEF
Melun

78
LE CAMPUS
Les Mureaux

CALITI
Saint-Germain-en-Laye

80
SEM SOMME ÉNERGIES
Boves

85
VENDÉE
La Roche-sur-Yon

91
CONFLUENCE SEINE ESSONNE ÉNERGIE
Évry-Courcouronnes

92
ASCODEV
Colombes

93
SPL ENSEMBLE
Romainville

Les radiations

03
EUROFINS LABORATOIRE CŒUR DE FRANCE
Moulins

05
LES ÉCRINS
Puy-Saint-Vincent

13
LES CANEBIERS
Rousset

22
DINAN EXPANSION
Dinan

26
CEPR
Romans-sur-Isère

34
LANGUEDOC ROUSSILLON AGENCE DE DÉVELOPPEMENT
Montpellier

LA CRIÉE AUX POISSONS DES PAYS D'AGDE
Agde

35
DESTINATION FOUGÈRES
Fougères

44
SAMOA
Nantes

56
W
Vannes

62
SAEML ÉOLE SUD
Croisilles

SPL ATB
Boulogne-sur-Mer

66
EVENT MADE IN FRANCE
Le Barcarès

68
SEM DES SOURCES DE SOUTZMATT
Soultzmatt

75
SAIEM DU MOULIN À VENT
Paris

78
SEMIV
Vélizy-Villacoublay

988
AIR CALÉDONIE
Nouméa

01
SEML DU PLATEAU D'HAUTEVILLE-LOMPNES
Hauteville-Lompnes

06
SAH
Antibes

14
SAIEM DE BAYEUX
Bayeux

SEMIVIR
Vire

15
LES BAINS DU ROUGET
Le Rouget

16
SPL STGA
Angoulême

26
V2D
Eurre

28
SPLA GAMA
Angoulême

31
SEMIVALHE
Castanet-Tolosan

35
SPL SPORTS LOISIRS MARCHES DE BRETAGNE
Maen Roch

40
SEM TEPOS DE LA HAUTE LANDE
Labouheyre

43
SPL LOIRE SEMÈNE LOISIRS
Aurec-sur-Loire

44
SAEML LA FOLLE JOURNÉE
Nantes

50
INNOVANCE
Saint-James

54
LE LOGEMENT THILLOIS
Thil

SAEML CRELOR
Nancy

67
SEM DE SCHIRMECK
Rothau

69
ENFANCE EN HAUTS DU LYONNAIS
Duerne

74
SAGETS
Les Gets

ÉNERGIE ET SERVICES DE SEYSSEL
Argonay

77
SOCOVAR
Varennes-sur-Seine

85
SEMVIE
Saint-Gilles-Croix-de-Vie

86
SRD
Poitiers

SERGIES
Poitiers

91
CFP
Grigny

Organismes dont la Fédération est membre

Instances nationales

- Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru)
- Caisse de garantie du logement locatif social (CGLLS)
- Commission nationale de concertation (CNC)
- Commission nationale ÉcoQuartier (ministère de la Cohésion des territoires)
- Comité d'organisation des Assises européennes sur la transition énergétique
- Comité des organisations patronales des professions immobilières (COPI)
- Comité des organisations représentant des employeurs de gardiens, concierges et employés d'immeubles (Corege)
- Comité des partenaires du logement social
- Comité mixte paritaire des gardiens, concierges et employés d'immeubles
- Commission paritaire nationale d'interprétation
- Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle de l'immobilier (CEFI)
- Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle des gardiens, concierges et employés d'immeubles (CEGI)
- Compagnie nationale des commissaires aux Comptes (CNCC)
- Conférence nationale des territoires (CNT)
- Conseil national de la montagne (CNM)
- Conseil national de l'habitat (CNH)
- Conseil national du tourisme
- Conseil national d'orientation du programme Action cœur de ville
- Conseil national d'orientation de BPI France
- Conseil national du transport (comité de liaison pour l'accessibilité des transports)
- Fonds national d'aides à la pierre (Fnap)
- Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL)
- Service national d'enregistrement des demandes de logement social (GIPSNE)

Organismes sectoriels ou professionnels

- Agence nationale pour l'information et le logement (Anil)
- Apogée Association HQE Association Qualitel
- Avenir Transport
- Association pour la formation professionnelle continue des organismes du logement social (AFPOLS)
- Club ville aménagement
- Groupement de recherche sur les institutions et le droit de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'habitat (Gridauh)
- Forum des politiques de l'habitat privé
- Institut de la gestion déléguée
- Institut de la Performance et de l'Innovation dans l'Immobilier (IP2I)
- Institut de recherches archéologiques préventives (Inrap)
- Ipsec
- Médiation de l'eau
- Observatoire des risques de la vie territoriale (Smacl)
- Office professionnel de qualification des urbanistes (OPQU) Observatoire social territorial (MNT) Réseau national des aménageurs
- Union du pôle funéraire public (UPFP)

Europe

- SGI Europe (Services of General Interest, ex-CEEP)
- SGI France
- Cercle des délégués permanents à Bruxelles
- Cercle des réseaux européens

Organigramme *au 10 mai 2022*

PRÉSIDENCE

Président : **Patrick Jarry**
Assistante : **Isabelle de Maisonneuve**

DIRECTION GÉNÉRALE

Directeur général : **Benjamin Gallèpe**
Assistante, relations avec le Parlement : **Isabelle de Maisonneuve**

INTERMÉTIERS

Responsable :
Pierre-Charles Pougoue
Assistantes : **Aline Bellois, Coralie Defours**

Tourisme, Culture, Loisirs
Responsable :
Christelle Botz-Mesnil

Juridique
Responsable :
Marie Courrouyan

Immobilier et Développement économique
Responsable :
Philippe Clémandot
Responsable adjoint :
Fabien Guégan
Analystes financiers :
Caroline Langie-Jalade, Abdoul Sylla

Mobilité et Environnement
Responsable :
Laure Lachaise

Aménagement
Responsable :
Olivier Toubiana

Intermétiers et Outre-mer
Chargée de mission :
Véronique Gaydu

Développement de l'offre et animations
Chargée de mission :
Perrine Gouerec

COLLECTIVITÉS LOCALES

Responsable :
Florian Poirier
Assistante : **Céline Monnereau**
Juriste : **Antoine Colin-Goguel**
Assistante suivi des projets :
Laurence Nègre

Délégués territoriaux :

Grand Est
Nouvelle-Aquitaine
Tiéfaine Concas

Ile-de-France
Normandie
Corse
Paul-Adrien Buf

Bourgogne-Franche-Comté
Bretagne-Pays de la Loire
Centre-Val de Loire
Olivier Lamoureux

Hauts-de-France
Auvergne-Rhône-Alpes
-

Occitanie
Provence-Alpes
Côte d'Azur
Jean-Luc Vallet

PROMOTION

Responsable :
Benjamin Gallèpe

Responsable communication et marketing digital :
Peggy Banget-Mossaz

Chargée du centre de documentation et du site internet :
Carine Le Guével

Chargé de mission Veille et Prospective :
Esteban Pratviel

Chargée des évènements et de la formation :
Anne Trecan

Assistante Évènementiel :
Naema Amghar

JURIDIQUE

Responsable :
Benjamin Gallèpe

Chargé de mission :
Léopold Sanchez-Villaescusa

Chargée de mission Europe et développement du réseau :
Camille Boulat

RESSOURCES INTERNES

Responsable :
Sandra Antoine-Édouard
Chargée des Ressources Humaines :
Smahane Blandin

Hôtesses d'accueil*

Comptable : **Alexis Dahan**

Contrôleur de gestion junior :
Hatouma Soumare**

Responsable des systèmes d'information :
Jean-Luc Petit*

Chargé logistique et technique :
Michel Hamraoui

** Mises à disposition par une société extérieure.*
*** En alternance.*

Fédération des élus des Entreprises publiques locales
14 rue de la Tombe-Issoire - 75014 Paris
Tél. : 01 53 32 22 00 - Fax : 01 53 32 22 22
contact@lesepl.fr

lesepl.fr